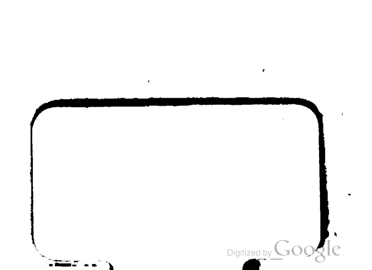




LETTRES
DE ROUSSEAU
SUR
DIFFÉRENS SUJETS
DE LITTÉRATURE.

TOME PREMIER.

Nouvelle Édition.



A GENEVE,
Chez BARRILLOT & FILS.

M. DCC. L.

AVIS DES LIBRAIRES.

ON nous a remis avec le manuſcrit qui nous a été envoyé de Lyon, deux Lettres de M. Racine, que nous mettons ici au lieu de Préface. Nous ſouhaitons que ce Recueil engage les perſonnes qui ont encore des Lettres de Rouſſeau, à les publier. Si nous en recevons de nouvelles, nous les donnerons par ſupplément dans un volume de même forme.

LETTRES DE M. RACINE

A M. D.***. à Lyon.

Paris 4 Janvier 1749.

JE sçavois, Monsieur, que votre compatriote M. Brossette, qui après avoir commenté Boileau & Regnier, projettoit un commentaire sur Moliere, avoit aussi rassemblé, dans le dessein de commenter Rousseau, un très-grand nombre de ses lettres. Pendant plusieurs années il s'étoit fait une loi de lui rendre compte de tout ce qui se passoit dans la Littérature, conservoit avec un très-grand soin ses réponses, & augmentoit son recueil de tout ce qu'il pouvoit obtenir des personnes qui étoient comme lui en commerce avec Rousseau. Il me demandoit copie des Lettres même que je lui écrivois : jugez de la vivacité avec laquelle il me demandoit copie des réponses. Voici ce qu'il m'écrivit en 1741. *J'ai conservé toutes les Lettres que Rousseau m'a écrites pendant tout le*

tems que nous avons été en commerce ensemble ; & pour empêcher la dispersion ,

Ne turbata volent rapidis ludibria ventis ;

je les ai fait relier en deux volumes in-folio. J'y ai joint aussi les miennes , uniquement pour servir de liaison : ce qui fait une correspondance de 25 années bien liée & bien suivie. J'en ai encore beaucoup d'autres de lui qui m'ont été remises par d'autres personnes à qui il avoit écrit , & je vais commencer un troisiéme volume. Oserois-je vous demander celles que vous avez , & seriez-vous homme à enrichir mon recueil , qui sera sans doute reçu un jour avec empressement du Public ?

N'ayant point entendu parler de ces Lettres depuis la mort de M. Brossette , je les croyois dissipées. Vous m'apprenez, M. que sa famille qui les a conservées dans l'espérance de les vendre avantageusement , & d'en tirer du secours pour de très-jeunes orphelins qui sont dans le besoin , vous les a remises , en vous priant de chercher un acquéreur. Vous le trouverez sans peine , surtout dans le pays étranger , & le seul nom de Rousseau rendra un Libraire libéral : c'est pourquoi il est heureux que vous soyez chargé du soin de le chercher , & qu'on vous ait laissé le

maître du marché, parce que lorſque je vous aurai fait part de mes craintes ſur ces Lettres, que vous n'avez pas lues, je ſuis perſuadé, que quelque charité qui vous anime pour de jeunes orphelins, vous n'êtes point homme à abandonner à l'avidité de quelque Libraire peu ſcrupuleux, ce manuſcrit ſans qu'il ait été examiné avec attention.

A juger de toutes les Lettres de Rouſſeau par celles qu'il m'a écrites, je dois croire qu'elles contiennent des choſes excellentes, & des reflexions très-ſenſées ſur pluſieurs ouvrages d'eſprit. Elles doivent contenir encore des particularités curieuſes, & des anecdotes littéraires; mais je dois craindre auſſi qu'elles ne ſoient ſemées de traits que, malgré toute ſa vivacité contre ſes ennemis, il ne ſe permettoit qu'en écrivant à ſes amis. Il écrivoit fort rapidement, & n'a jamais ſoupçonné, comme il me l'a mandé, qu'aucune de ſes Lettres, dont il ne gardoit point de copie, méritât d'être conſervée.

On ne trouvera rien que d'innocent dans celles que j'ai reçues de lui, & dont j'ai envoyé des copies à M. Broſſette, parce que j'ai eu ſoin d'en retrancher ce qui devoit en être retranché. Mais comme tout le monde n'a peut-être pas eu la même précaution, & que M. Broſſette n'a pas

a le tems de mettre son Recueil en état d'être imprimé, je m'imagine qu'il s'y trouvera plusieurs choses qu'effacera un examinateur conduit par l'esprit de Religion, & par l'amour de la paix, conduit même uniquement par l'amour de la gloire de Rousseau, & par le respect pour sa mémoire.

Il seroit à souhaiter que vous voulussiez faire vous-même cet examen ; mais vous m'assurez que vos occupations ne vous en laissent pas le tems, & que d'ailleurs vous avez jetté les yeux sur plusieurs Lettres que vous n'avez pu lire : ce que je n'ai point de peine à croire, parce que l'écriture de Rousseau depuis sa premiere attaque d'apoplexie étoit devenue indéchiffrable à quiconque ne l'avoit pas étudiée long-tems. L'étude que j'en ai faite me rend ce travail moins pénible qu'à un autre, & je me chargerai avec plaisir de l'examen que vous ne pouvez faire, puisqu'il me fournira une occasion de vous obliger, d'obliger la famille de M. Brossette, dont j'ai été ami, de servir la République des Lettres, & la mémoire d'un homme qui a toujours recherché mon amitié : j'espere que la lecture de ses Lettres le fera mieux connoître du Public, qu'il ne l'a été jusqu'à présent.

Je ne suis point surpris que vous com-

ferriez encore quelques préjugés contre lui, & qu'à son nom il s'éleve des nuages dans votre esprit, puisque ces mêmes nuages qui s'étoient élevés dans le mien ne se sont dissipés que depuis que j'ai eu occasion de parler de lui à quelques personnes qui l'ont connu particuliérement. On nous promet des Mémoires historiques sur sa vie, qui vous instruiront mieux que je ne puis vous instruire : en les attendant je vous apprendrai ce que j'en sçais, pour répondre aux questions que vous me faites sur ses mœurs, son caractere & sa Religion. Je vais vous faire part de l'idée que j'en ai eue long-tems, & de celle que j'en ai aujourd'hui.

Je vous avoue, M. que dans ma jeunesse, ne connoissant Rousseau que par les discours publics, les vers faits contre lui, & la chanson contenant *l'histoire d'un ingrat enfant* : je me figurois, en l'entendant nommer, un impie, un fils dénaturé, un homme pétri de fiel & de bile, perfide à ses amis, ingrat à ses bienfaiteurs, & j'allois jusqu'à m'imaginer sur la foi de la chanson, qu'il avoit l'œil louche, le col tortu, & la bouche de travers. A la premiere Lettre que je reçus de lui lorsque j'étois à Lyon, je ne répondis qu'avec crainte, parce que je soupçonnois la sincérité de ses complimens, &

même lorsque je le vis pour la premiere fois à Paris en 1740, je conservois encore quelque reste de mes anciens soupçons. Quelle forte impression font sur nous les vers satiriques ! & que ceux qui en sont les auteurs sont coupables !

J'ai appris depuis, M. (& le caractere des personnes qui me l'ont assuré, m'a forcé à les croire) que Rousseau, tandis qu'il étoit recherché à la Cour & à Paris, & très-ami dans des maisons où un homme décrié pour les mœurs ou pour les discours, n'eût point été reçu, n'avoit jamais rougi de sa naissance ; qu'il répétoit toujours qu'il étoit né comme Horace, & qu'il n'a jamais couté de larmes à son pere, que des larmes de joie. Le bon homme ne pouvoit les retenir lorsque dans les maisons où il portoit ses ouvrages, il s'entendoit féliciter sur les ouvrages de son fils.

Rousseau ne fut jamais l'auteur d'une piéce de vers très-impie, dont on doit oublier jusqu'au titre, & qui lui fut attribuée, parce qu'on lui attribuoit alors tous les vers scandaleux, & qu'il y avoit donné lieu : ce qu'il a toujours avoué en gémissant.

On m'a assuré qu'il n'avoit jamais été renvoyé d'une Maison respectable où il demeuroit, pour avoir fait des vers con-



tre le maître de la maiſon, & cette diſgrace qu'il eſſuya m'a été racontée d'une maniere qui ne lui fait aucun deshonneur.

Il ne perdit jamais l'eſtime du Prince Eugéne, qui à la vérité ne lui fit pas le bien qu'il paroiſſoit dabord vouloir lui faire : & voici la cauſe de ce refroidiſſement. Dans la cruelle affaire que le Comte de Bonneval s'attira par une vivacité inexcuſable, & qui eut pour lui des ſuites ſi funeſtes, Rouſſeau qui lui avoit beaucoup d'obligation, crut devoir lui rendre tous les ſervices dont il ſeroit capable. Emporté par un zéle héroïque, il court à Vienne, non pour le juſtifier, mais pour repréſenter qu'un homme de ce mérite devoit être ménagé. Le P. Eugéne trouve Rouſſeau bien hardi d'oſer ſe mêler de pareilles choſes, & lui parler pour le Comte de Bonneval. *Je fais ce que je dois*, dit Rouſſeau, *parce que je lui dois tout mon bonheur. C'eſt lui qui m'a fait connoître à V. A. & vous a inſpiré les ſentimens favorables que vous avez toujours eus pour moi.* Le P. Eugéne peu touché de cette raiſon, perdit l'envie de procurer un emploi à Rouſſeau, qui depuis ne fut avec lui, ni dans la faveur, ni dans la diſgrace, & fit quelque tems après cette épigramme ſur la colere :

Est-on héros pour avoir mis aux chaînes
Un peuple ou deux ? Tibere eut cet honneur.
Est-on héros en signalant ses haines
Par la vengeance ? Octave eut ce bonheur.
Est-on héros en regnant par la peur ?
Séjan fit tout trembler, jusqu'à son maître.
Mais de son ire éteindre le salpêtre,
Sçavoir se vaincre, & réprimer les flots
De son orgueil : c'est ce que j'appelle être
Grand par soi-même, & voilà mon héros.

Il eut dans la suite une disgrace véritable, à laquelle il fut plus sensible qu'à la perte de ses Actions sur la Compagnie d'Ostende ; & depuis cette disgrace le séjour de Bruxelles lui devint insupportable. Le Seigneur qui changea à son égard, lui envoya quelques mois après, le quartier d'une pension qu'il avoit coutume de lui payer. Rousseau refusa cet argent, en disant à celui qui le lui apportoit : *Je me flattois de le recevoir à titre d'ami : puisque j'ai eu le malheur de perdre son amitié, je ne dois plus avoir de part à ses bienfaits.*

Très-éloigné d'être flatteur, il n'étoit pas même assez courtisan, & poussoit trop loin une fierté qui a peut-être causé ses malheurs. Il étoit susceptible d'impressions dont il ne revenoit que très-difficilement. Trop prompt à aimer, & trop prompt à haïr, il donnoit sa con-

fiance aisément, & la retiroit de même; il étoit, ce que vous aurez peine à croire, très-facile à accorder son amitié, & il le reconnoissoit quand il a dit:

> Car, je l'avoue, [& je l'ai bien payé]
> J'ai des humains trop chéri l'amitié.

La premiere source de ses malheurs fut, selon les apparences, la mauvaise humeur à laquelle il s'abandonna fort mal à propos, lorsque se croyant près d'être nommé à l'Académie Françoise, il fut trompé dans son espérance. Quoique le rang & le nom du concurrent qui lui avoit été préféré lui dût ôter tout sujet de mécontentement, il se conduisit d'une façon qui engagea ses ennemis à profiter du tems favorable pour le perdre.

Ne me demandez pas, M. ce que je pense du procès, ni quel est l'auteur des horribles & fameux Couplets. Je vous renvoye à ce que M. Titon du Tillet en a écrit dans son Parnasse François.

Rousseau banni de France, fut reçu chez M. le Comte du Luc, Ambassadeur de France en Suisse. Mené par lui à la Cour de Vienne, il y trouva de quoi oublier ses malheurs, si toutes les faveurs d'une Cour étrangere pouvoient faire oublier la perte de sa Patrie. Dans le tems

de la Régence, M. le Grand-Prieur & M. le Baron de Breteuil, obtinrent pour lui, sans l'en avertir, des Lettres de rappel; & si-tôt qu'il en fut instruit, il déclara hautement qu'il seroit plus deshonoré par ces Lettres, s'il étoit capable d'en faire usage, que par l'Arrêt de sa condamnation. Dans l'attaque d'apoplexie dont il fut long-tems après frappé à Bruxelles, prêt à recevoir les Sacremens, il déclara en présence du Saint Viatique, qu'il n'étoit point l'auteur des Couplets.

Pendant le séjour qu'il fit en 1738. à Paris, où il trouva dans ses puissans protecteurs de la compassion, & de meilleurs secours dans la bourse de M. Boutet, & dans la maison du fameux Peintre M. Aved, qui lui donna un azile; il vit plus d'une fois M. Rollin, & lui montra un jour son testament. Le testament d'un homme qui n'a rien n'est pas long. Son principal objet avoit été d'y déclarer son innocence. Il y répétoit ce qu'il avoit dit à Bruxelles aux approches de la mort; mais il y ajoutoit le nom de l'Auteur des Couplets. M. Rollin de qui j'ai appris cette particularité, lui représenta que s'il étoit innocent, il avoit raison de mettre tout en œuvre pour faire connoître son innocence; mais que la Religion ne lui permettoit pas de nommer le coupa-

ble, quand même il seroit sûr de ne pas se tromper. Rousseau docile à cette remontrance supprima son testament.

N'ayant pu obtenir la consolation de mourir dans sa Patrie, le séjour de trois mois qu'il y fit, avança le tems de sa mort. Le chagrin s'empara de lui; & de retour à Bruxelles, il m'écrivoit que ses amis, pour l'avoir amusé par de fausses espérances, lui avoient fait plus de tort que ses ennemis ne lui en avoient jamais causé. Les honneurs qu'on lui rendit à Bruxelles, lors de son enterrement, prouvent l'estime d'une ville où il avoit passé la plus grande partie de sa vie, & où il n'eut d'autre occupation que l'étude, ni d'autres plaisirs que dans la société de quelques amis.

Tout ce récit, M. vous persuadera que s'il a été innocent, il a été bien malheureux; & que s'il a été coupable, il a été bien puni. Non, M. il ne l'eût point été assez, puisqu'ayant toujours protesté de son innocence devant les hommes, & devant Dieu en recevant les derniers Sacremens, & dans son testament, il doit paroître à qui le croit coupable, un monstre d'hypocrisie, un homme sans remords & sans religion.

Ceux qui l'accusent de n'en avoir point eue, lui rendent bien peu de justice. Je ne

vous parlerai pas de son exactitude à en remplir publiquement tous les devoirs. Monsieur & Madame Aved édifiés de ses discours pendant les trois mois qu'il fut chez eux caché, ont voulu quelquefois, pour éclaircir leurs soupçons, l'épier quand il se croyoit seul enfermé dans sa chambre, & l'ont souvent trouvé en prieres. Les sentimens de Religion ne furent pas en lui le fruit tardif de la vieillesse & des infirmités. On les trouve répandus dans ses Lettres les plus anciennes.

Je vous permets de douter que toutes les maximes qui sont dans ses vers fussent dans son cœur. Mais quel intérêt auroit-il eu à faire l'hypocrite, dans les Lettres qu'il m'écrivoit? Je suis prêt à vous en faire connoître d'autres, dont son frere, Carme déchaussé, Religieux plein de piété, & connu à Paris sous le nom de Pere Leon, par son talent pour la prédication, me permit il y a quelque tems de prendre copie, & je les joindrai au recueil de M. Brossette. Elles sont écrites sans art & sans méditation à un ami d'Anvers à qui Rousseau confioit ses peines spirituelles. On y voit la peinture de son ame, ses agitations, ses inquiétudes, ses bons desseins, & même ses foiblesses, qu'il ne craint point d'avouer. Je dois prendre intérêt à ces Lettres, dans lesquelles je vois Rous-

ſeau juſtifier ma Religion contre ce bo[n]
Flamand ſon ami, qui me croyant Carte[-]
ſien à cauſe de mes deux Epitres ſur l'am[e]
des bêtes, avoit quelque peine à me croi[-]
re bon Chrétien. Du reſte il eſt remarqua[-]
ble de voir Rouſſeau ſe plaindre à ce[t]
ami, comme il s'en eſt plaint à moi, d[e]
manquer de ſecours ſpirituels dans le pay[s]
où il eſt obligé de vivre, & de trouve[r]
plus de piété que de lumieres dans ſo[n]
Confeſſeur.

Comme je ſuis perſuadé qu'il eût ét[é]
encore plus heureux en poëſie qu'il ne l'
été, s'il eut toujours vécu tranquille da[ns]
ſa patrie, où tout eût égayé ſon imagina[-]
tion; je ſuis également perſuadé qu'il eû[t]
été plus heureux du côté de ſes peines ſpi[-]
rituelles dans cette même patrie, où [il]
eût trouvé des guides éclairés. Car quel[-]
qu'édifié que je ſois de ſes ſentimens, [je]
voudrois l'être davantage. Je voudro[is]
qu'ainſi que des Epigrammes licencieuſe[s]
il eût témoigné publiquement ſon repe[n-]
tir de s'être laiſſé emporter à cette ſaty[re]
amere, dont Boileau, qu'il appelloit ſ[on]
maître, ne lui avoit point donné l'exem[-]
ple. Je voudrois que guéri de cet amo[ur]
des vers qu'il a conſervé trop long-tem[s]
& revenu de ſa foibleſſe pour ſes Com[é-]
dies, il eût auſſi oublié toute querelle l[it-]
téraire. La Religion nous ordonne l'oub[li]

des injures. Un Poëte doit comme un autre pardonner à ses ennemis : mais il lui est bien difficile de pardonner sincérement aux ennemis de ses vers.

C'est cette animosité contre ses ennemis que j'ai toujours reconnue en lui, qui me fait craindre que les Lettres dont vous êtes dépositaire, ne contiennent plusieurs choses qu'on ne doit pas rendre publiques. Je vous en manderai mon sentiment quand je les aurai lûes, & je serai aussi plus en état de vous parler de Rousseau, parce qu'après cette lecture, je le connoîtrai mieux.

II. LETTRE.

Paris 1 Février 1749.

J'Ai lû, Monsieur, en scrupuleux Censeur, le manuscrit que vous m'avez envoyé, & j'ai voulu répondre par une grande attention, à la confiance que vous m'avez témoignée. Je suis bien récompensé de mon travail, puisque ces Lettres où regnent la candeur & la franchise, m'ont fait connoître le cœur d'un homme dont j'avois toujours admiré l'esprit, ont dissipé entierement mes anciens préjugés,

& m'ont fait retrouver à ma grande satisfaction, un Poëte célébre, dans le petit cercle de ceux qui ont eu des mœurs, des sentimens & de la religion. Oüi, M. soyez-en persuadé, Rousseau étoit un honnête homme, je ne crains plus de le dire, depuis que j'ai lû le Recueil que vous m'avez envoyé.

C'est dans les Lettres écrites à Messieurs Boutet, les confidens de toutes ses peines, que j'ai le plaisir de le suivre depuis 1711. jusqu'à sa mort, & que je le vois toujours le même, soutenu dans toutes ses disgraces par une espérance admirable dans la Providence, regardant les malheurs de toute sa vie, comme la punition d'une jeunesse coupable devant Dieu, si éloigné de tout esprit d'intérêt, tout pauvre qu'il est, qu'il pousse la noblesse des sentimens jusqu'à la fierté, plein de tendresse & de fidélité pour ses amis, plein de reconnoissance pour ses bienfaicteurs, si rempli de confiance en eux, qu'il ne doute jamais de leurs bonnes intentions. Quoiqu'un emploi considérable qui lui est promis, & dont même les provisions sont scellées, s'éloigne toujours de lui, il croit le posséder, & pendant deux ans, *il mache à vuide* toujours content, parce qu'il se persuade que ce bien qu'il attend n'est différé que pour son avantage.

Quand il perd les bonnes graces de ses ...tecteurs, il ne se plaint pas d'eux, & ...pique dans son inutile voyage de Paris ...l'eût trouvé dans M. le Comte du Lue ... une stérile compassion, suivie de froi... ...it; dans quelle désolation n'est-il pas ...nd il apprend la nouvelle de sa mort! ...n'a devant les yeux que les anciennes ...igations; & voilà ce qui me fait mieux ...noître son cœur, que ses assurances ...tinuelles de reconnoissance à Mes... ...irs Boutet. Et comment n'être pas ...cérement attaché à deux amis qui ne ...ngerent jamais pour lui, & coururent ...s tous les tems au-devant de ses be...ns? De tels particuliers ne méritent-ils ... le nom de Mecênes plûtôt que ces ...nds Seigneurs, qui croient protéger les ...tres, quand ils ont permis à quelque ... esprit, leur flateur, de s'ennuyer à ...rs tables?

...e suis édifié, M. de la tendresse avec ...uelle il reçoit son frere, Carme dé... ...ussé, quand il le retrouve à la Cour ... Bruxelles, & de la maniere dont il re... ...ette de n'avoir point comme ce frere si ...e, fait un bon usage de ses talens. Cet ...rit de religion se trouve dans toutes ses ...tres. Lorsqu'il apprend qu'il est con... ...mné au bannissement, il reconnoît que ... est condamné pour ses Epigrammes,

Il est jugé à la rigueur, mais qu'il mérite cette punition. Il publie sans cesse son repentir de 34 Epigrammes dont il rougit devant Dieu & devant les hommes : il ne cesse de se plaindre du supplément que les Libraires de Hollande ont mis à ses ouvrages, & qui de son aveu, ne fait honneur, *ni au Livre, ni à l'Auteur, ni à l'Editeur.* Il apprend de quelle maniere un Seigneur Anglois tira de lui la connoissance de ces Epigrammes qu'il ne voulut jamais communiquer, mais que sa sincérité l'empêcha de désavouer.

Lorsque M. Brossette lui demande des éclaircissemens sur quelques endroits de ses ouvrages, il se contente de lui répondre que la plûpart des choses auxquelles il a fait allusion, sont sorties de sa mémoire, & que d'ailleurs elles feroient d'un texte innocent, un commentaire criminel.

On ne le soupçonnera point d'avoir été jaloux des talents des autres, puisque si-tôt qu'il a lû un ouvrage en prose ou en vers dont il a été content, il recherche l'amitié des Auteurs, & ne refuse jamais ses conseils à ceux qui les lui demandent.

Lorsqu'il se croit certain d'un emploi dans les Pays-bas, il annonce qu'il reçoit pour la derniere fois la pension de M. le Duc d'Orleans, parce qu'il n'est pas juste, dit-il, *de manger à deux ateliers.* Et quand

M. le Baron de Breteuil lui envoie cette pension, il s'informe s'il n'y ajoute rien, parce qu'il ne doit, dit-il, *recevoir de l'argent que d'un Prince.* Il soutient toujours cette pauvreté fiere, même en recevant les bienfaits annuels de Messieurs Boutet. Il est dans l'intention de leur rendre tout quand il aura fait fortune par ses Actions, avec lesquelles on est toujours, dit-il, *comme un Chevalier errant, à la veille ou d'être Empereur, ou d'être roué de coups de bâtons.* Et lorsqu'il a eu le sort d'un Chevalier errant, & qu'il est tombé dans la misere, il croit s'acquitter envers M. de Montheri en lui donnant ses tableaux, qui dans son imagination étoient d'un grand prix.

Il est impossible de ne pas admirer la fermeté avec laquelle il refuse de profiter des Lettres de rappel que M. le Grand-Prieur & M. le Baron de Breteuil obtinrent pour lui, & la maniere dont il sçait accorder dans les deux Lettres qu'il écrit à ce sujet, le mépris du bienfait, avec la reconnoissance pour les bienfaiteurs. On dira peut-être qu'il fut moins fier en 1738, lorsqu'il demanda ou un sauf-conduit, ou (parce qu'il n'avoit plus que deux ans à attendre) des lettres de surannation, puisqu'on voit même dans une Lettre, qu'il va jusqu'à souhaiter qu'on fasse du moins

revivre ses anciennes lettres de rappel. J'ignore si l'ennui du séjour de Bruxelles depuis qu'il y eut perdu l'amitié d'un Seigneur auquel il étoit très-attaché ; si l'amour de la patrie redoublé par 28 ans d'absence, & deux attaques d'apoplexie avoient affoibli son courage : je puis seulement vous assurer qu'il conserva jusqu'à la mort l'espérance de la révision de son procès, lorsqu'il ne seroit plus obligé de se mettre en état.

Voilà Rousseau, M. tel que je le vois dans ses Lettres : ce qui m'engage à vous dire que vous les devez faire imprimer, non pour faire du bien aux petits enfans de M. Brossette, mais par charité pour Rousseau lui-même, puisqu'elles feront connoître un homme qui a eu bien raison de dire qu'il étoit malheureusement pour lui *trop & trop peu connu.*

Il l'est encore si peu, que je voi des personnes, qui loin d'être frappées de ses lettres comme moi, s'écrient en l'entendant parler le langage de la piété : *Voilà l'Hypocrite*. Qu'a-t-il donc gagné à le faire jusqu'à la fin de sa vie ? De quelle perfidie l'accuse-t-on depuis sa sortie de France ? Si on ne l'accuse de rien, il a donc par sa conduite, encore plus que par ses malheurs, réparé sa jeunesse. Sa conduite, dit-on, a été celle d'un honnête homme ; mais dans

le fond du cœur il ne l'étoit pas. S'il m'a trompé, je souhaite l'être toujours par quelqu'un, qui sçache jouer parfaitement jusqu'à la mort le personnage d'honnête homme.

Je persiste donc, M. à vous assurer que ses Lettres lui feront honneur, pourvu qu'on en retranche plusieurs de ces traits que je craignois d'y trouver. Comme je les lisois la plume à la main, Censeur sans autorité, mais exécutant vos intentions, j'ai notté à la marge tous les endroits qui me paroissent devoir être supprimés. Quand il attaque les personnes, je fais ce qu'il eût fait sans doute en relisant ses Lettres: quand ses critiques ne tombent que sur les ouvrages, je ne suis pas si sévére, persuadé qu'elles n'offenseront point les Auteurs vivans, parce que souvent la passion y a part. Lorsqu'il parle des Anciens, il en parle toujours en grand juge; on croit entendre Quintilien: mais il ne l'est pas toujours, quand il parle des ouvrages de ses contemporains. Je vous exhorte à supprimer plusieurs Lettres, qui loin de lui faire tort, font voir qu'il a été cruellement déchiré, & d'une maniere bien perfide, par des hommes qui ne lui avoient que des obligations. C'est pour l'honneur de la Littérature, qu'il faut anéantir des faits si odieux. Laissons dans

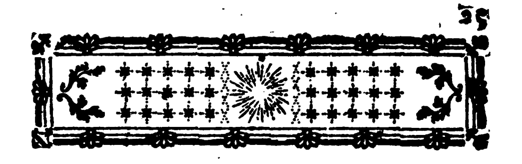
leur bonne opinion ceux qui croient que les Belles-Lettres répandent toujours dans ceux qui les cultivent, cette Humanité qu'annonce l'épithéte que nous leur donnons en Latin.

J'affecterois la modestie, si je vous demandois de supprimer tous les endroits où je suis loué. Je puis vous assurer que tous ces éloges, dans le tems même que je les recevois, ne m'ont jamais tourné la tête, parce que Rousseau trop vif en tout, prodiguoit l'hyperbole, & que je lui ai toujours trouvé pour les vers de ses amis une indulgence que j'attribuois à celle qu'il avoit pour les siens à la fin de ses jours.

Si j'étois le maître du recueil, je retrancherois toutes ces choses, non par humilité, mais comme inutiles. Quelqu'envie que j'aie de voir ces Lettres imprimées, je vous conseille d'attendre encore, afin que vous puissiez, par les mouvemens que se donneront nos amis, réunir aux richesses que vous possédez, plusieurs autres qui sont dispersées dans des mains différentes. Rousseau a écrit souvent à d'autres personnes, comme à M. le Baron de Breteuil, à M. le Comte du Luc, aux Peres Tournemine & Brumoy, à M. Rollin, à Messieurs Lasseré, Seguy, Crouzas, &c. Ces dernieres vous seront

certainement remises. L'illustre M. Crouzas, dont le corps succombe maintenant sous le fardeau des années, tandis que son esprit résiste encore, a bien voulu à ma priere, faire chercher dans ses papiers celles qu'il a reçues, qui sont en assez grand nombre, & il se trouve heureux d'en faire présent au public. Si les autres personnes qui en gardent encore ont la même générosité, on choisira dans toutes ces Lettres celles qui peuvent intéresser le public, & on vous mettra en état de composer un recueil qui fera peut-être rendre enfin au malheureux Rousseau la justice qu'il a tant de fois demandée, & qui du moins la lui fera rendre par la postérité, à laquelle il y a apparence que son nom & ses ouvrages parviendront.

Je suis, Monsieur, &c.



LETTRES DE ROUSSEAU *A MESSIEURS* BOUTET PERE ET FILS,

& à quelques autres amis.

Monsieur Boutet rassembloit à sa table plusieurs Beaux-Esprits, qui paroissoient alors unis. Lorsque la jalousie alluma la guerre entr'eux, & qu'il vit Rousseau persécuté, il se déclara pour lui : & comme il fut toujours persuadé de son innocence, il lui conserva, tant qu'il vécut, une amitié constante & géné-

reuse. M. Boutet de Monthéri son fils, hérita des mêmes sentimens & de la même générosité, dont Rousseau recevoit tous les ans des preuves, qu'il vit redoubler dans ses différens malheurs & dans sa derniere maladie. Comme il n'eut jamais rien de caché pour ces deux rares bienfaicteurs, il ne lui est presque rien arrivé dont il ne soit parlé dans les Lettres qu'il leur a écrites. Lorsqu'on en a trouvé quelques-unes écrites à d'autres personnes, sur ces mêmes événemens, on a cru devoir les y ajoûter, en sorte que dans les Lettres suivantes, qu'on met par cette raison à la tête de ce Recueil, on trouvera presque toute l'Histoire de la vie de Rousseau, avec la peinture de ses sentimens & de son caractére. Les premieres Lettres, dont quatre seulement ont déja été imprimées, & qu'il est nécessaire de reprendre pour suivre l'ordre historique, sont dattées de Soleure où il fit faire la premiere édition de ses Ouvrages.

A M. BOUTET.

Soleure, le ....

IL y auroit bien de l'ingratitude à moi, Monsieur, si je vous refusois quelque chose après toutes les obligations que je vous ai, & si je ne m'en acquittois pas en vous envoyant tous les Ouvrages que j'ai faits en ma vie. Je n'ai donc garde de vous refuser celui que vous me faites l'honneur de me demander : à Dieu ne plaise. Mais avant que de laisser sortir de mes mains une Piéce considérable, & que j'ai un grand intérêt à ne point laisser courir en manuscrit, me permettrez-vous de vous faire remarquer en quoi consiste cet intérêt ? Un des plus grands chagrins que j'aye eu en ma vie, & peut-être le principe de tous les autres, ce n'a pas été simplement de voir courir sous mon nom des Piéces

indignes de moi ; mais de voir les Ouvrages qui étoient de moi véritablement, entre les mains de tout le monde, miſérablement défigurés, & preſque toûjours lardés de vers étrangers, adoptés par l'ignorance du Public. De tous les Ouvrages que j'ai jamais faits, à peine s'en trouve-t-il cinq ou ſix dont la propriété me ſoit reſtée ; & ce ſont ceux dont la longueur les a ſauvés de la mémoire maligne d'un tas de coquins, devant qui j'avois la complaiſance de les réciter. Il y en a d'autres dont je n'ai pû refuſer des copies à des amis véritables, qui pourtant n'ont pas eu le courage de les refuſer à d'autres, & par-là les ont fait paſſer innocemment entre les mains de mes plus cruels ennemis, qui auſſi-tôt en ont uſé comme de leur bien, ou pour mieux dire, comme d'une conquête, en les mettant en piéces. Ce chagrin s'eſt renouvellé, depuis que je ſuis parti de Paris, au point que j'ai

appris que du Freni en remplissoit ses Mercures, & les distribuoit imprimés d'une façon à désoler l'homme du monde le plus indifférent. C'est sur cette nouvelle que j'ai pris la résolution de les faire tous imprimer tels que je les ai faits. Celui que vous me demandez est assurément le plus travaillé, &, je le puis dire, le plus chrétien de tous, sans en excepter les Cantiques. Cependant c'est celui qui courroit le plus de risque : il n'y auroit qu'à supprimer certaines choses & en ajouter d'autres pour en faire un monstre ; & c'est ce qui m'a rendu jusqu'à présent si réservé à le donner ; les personnes à qui j'ai le plus d'obligation n'ayant jamais pû gagner sur moi de leur en laisser prendre copie. Voilà, mon cher Monsieur, ce que j'ai crû devoir vous observer, pour justifier ma désobéissance à vos ordres ; car je regarde comme des ordres les prieres d'un ami tel que vous. Si après avoir pesé ces raisons

vous me conseillez de vous l'envoyer, vous serez servi exactement ; car je n'ai point d'intérêt qui ne céde à celui de vous prouver mon dévouement & ma confiance.

Il y a déja quelque tems que l'on m'a dit que M. Destouches avoit une pension de 4000 liv. sur l'Opéra, & une direction sur les Auteurs & sur les Musiciens. Je voudrois de tout mon cœur que cela fût vrai ; car en vérité c'est un homme d'un mérite rare dans sa profession. Si la nouvelle est véritable, je vous prie de lui en faire mes complimens. Je salue de tout mon cœur M. l'Abbé, & vous conjure d'être persuadé de l'attachement sans bornes & de la reconnoissance parfaite avec laquelle je suis, Monsieur, votre, &c.

AU MESME.

Soleure, 5 Septembre 1711.

J'Ai sçû par des avis de Hollande la nouvelle que vous me confirmez dans votre lettre, & je travaille très-sérieusément à l'édition de mes Ouvrages, malgré la difficulté de trouver en ce pays-ci des caractéres propres à faire une impression un peu raisonnable. J'espere que j'en viendrai à bout sans abuser de l'offre généreuse que vous me faites de m'aider dans cette entreprise : je vous ai déja plus d'obligation qu'il ne faut pour être attaché à vous le reste de ma vie ; & les regles de la bienséance ne me permettent pas de les pousser plus loin. La seule grace que j'aurois à vous demander, ce seroit de tâcher d'obtenir du P. de Tournemine par le moyen de M. Blanchart, qu'on imprimât dans les nouvelles du Mer-

cure de Trévoux les deux lettres dont je prends la liberté de vous envoyer copie : l'une est adressée au Sieur du Freni dès le tems qu'il se donnoit la liberté d'imprimer dans son misérable Mercure les Ouvrages vrais ou faux qui ont couru sous mon nom ; l'autre est celle que j'écrivis le mois passé aux deux Libraires à qui Gacon s'est adressé pour cette belle édition qu'il va faire paroître. Je les joindrai à la mienne avec la lettre que j'ai écrite au Pensionnaire Heinsius à ce sujet ; mais il me seroit très-avantageux que le Public fût prévenu de mes démarches & de mes sentimens, avant que l'imposture eût fait son effet. C'est, mon cher Monsieur, la grace que je vous demande ; & vous jugez aussibien que moi, combien elle m'est importante. J'ose espérer de M. Blanchart & du P. Tournemine même qui m'a témoigné de la bonté, qu'ils ne refuseront point de me ren-

dre ſervice en cette occaſion où il s'agit de détromper le Public, en faveur de qui Meſſieurs de Trévoux travaillent depuis tant d'années. Mais il faudroit que M. Blanchart eût la bonté de n'en parler qu'au P. Tournemine, & de me garder le ſecret juſqu'à ce que la choſe fût faite. Ajoutez, mon cher Monſieur, cette marque d'amitié à toutes celles que vous m'avez données, & faites-moi la juſtice d'être perſuadé des ſentimens éternels de ma reconnoiſſance avec leſquels je ſuis, votre, &c.

A M. DU FRENI,

Auteur du Mercure Galant.

Soleure, 8 Avril 1711.

J'Apprens avec plaiſir, Monſieur, que votre Mercure continue d'avoir tout le ſuccès qu'il mérite, & que le Public ſi ſouvent injuſte à l'égard des Auteurs, vous rend toûjours la juſtice qui vous eſt dûe. Mon amitié ne me permet pas de vous laiſſer ignorer la part que j'y prends; & la bonté que vous avez de vouloir bien m'aſſocier à votre réputation, en mêlant mes Ouvrages avec ceux de tant d'Ecrivains que votre livre rend célébres, exigeroit quelque choſe de plus de ma reconnoiſſance, ſi par une bizarrerie ordinaire de mon étoile, l'honneur que vous avez deſſein de me faire, permettez-moi de le dire, Monſieur,

ne tournoit en quelque ſorte à ma confuſion. Vous n'ignorez pas que parmi une infinité de Vers que l'on prend plaiſir à débiter ſous mon nom, il y en a très-peu qui ſoient véritablement de moi; & comme ce petit nombre ne doit ſa vogue qu'à la mémoire peu judicieuſe de quelques jeunes gens qui me les ont oüi réciter, il eſt impoſſible qu'ils ne ſoient parvenus au Public fort imparfaits. C'eſt une expérience que je fais depuis long-tems; & je puis vous aſſurer, Monſieur, que dans toutes les copies courantes où je me ſuis trouvé, je n'y ai pas vû une ſeule Piéce de moi qui ne fût méconnoiſſable. Ajoutez à cela peut-être la malice de ceux qui vous les communiquent, & qui après s'être efforcés de me rendre odieux en m'attribuant des Vers que je n'ai point faits, cherchent à me rendre mépriſable en défigurant ceux dont je ſuis l'auteur. Il ſeroit déſagréable pour vous, M.

que votre bonne foi demeurât plus long-tems complice de leur malignité, & très-fâcheux pour moi que le seul ami qui me reste peut-être parmi les Poëtes, contribuât innocemment à me rendre ridicule. Je dois à la mémoire de M. de Visé, votre prédécesseur, ce témoignage, qu'il s'est acquitté pendant sa vie assez religieusement de la parole qu'il m'avoit donnée de ne jamais faire mention de moi dans ses Recueils. J'ai lieu d'espérer de vous la même complaisance, & je vous ferois tort de vous estimer moins galant homme que lui. J'ose même vous prier de faire imprimer cette lettre dans votre premier Mercure, quelque peu digne qu'elle soit d'y avoir place. Si je puis en échange vous être bon en quelque chose dans un pays où les montagnes ne laissent pas de porter assez souvent des fruits, & quelques fois même des fleurs, je vous prie de ne me point épargner. Je

me ferai un plaisir véritable d'entretenir quelque commerce avec un homme comme vous, pourvû que ce soit en prose; & je ne négligerai aucune occasion de vous marquer par mes services combien je suis, Monsieur, votre, &c.

AUX SIEURS FRITSCH ET BOHM,

Libraires de ROTERDAM.

Soleure le 13 *Août* 1711.

J'Ai été très-surpris de voir dans vos Gazettes que mes Œuvres vraies ou supposées étoient prêtes de voir le jour, & je l'ai été bien davantage d'apprendre que dans un pays où les Lettres sont en quelque recommandation, deux Libraires ne faisoient point de difficulté d'imprimer un homme vivant, sans sçavoir de lui s'il le trouvoit bon. Je ne sçais

si vous avez cru que la guerre qui est entre nos deux nations, vous mettoit en droit de profiter d'un vol qui m'a été fait. Si cela est, permettez moi de vous dire que vous êtes trompés; les gens de Lettres n'ayant jamais été compris, que je sçache, dans les querelles des Puissances, & les Auteurs ayant de tout temps regardé les Libraires comme les dépositaires & non comme les voleurs de leurs Ouvrages. Le tort que vous me faites en cela est d'autant plus considérable, que je sçais par des avis certains, que celui qui vous a choisis pour complices de son larcin, ne s'est pas contenté d'altérer & de corrompre le peu de Piéces de moi qu'il a pû ramasser; mais que par une malice abominable il y a joint quantité d'ouvrages grossiers & libertins, ausquels je n'ai jamais eu la moindre part. Ainsi, Messieurs, non-seulement vous offensez cruellement un homme qui ne vous a jamais fait de

mal ; mais vous abusez le Public, qui doit toujours être respecté, sans avoir d'autre garant de votre conduite qu'un homme pour lequel ce même Public n'a jamais eu que du mépris. Vous êtes les maîtres de faire paroître cette coupable édition ; mais si vous le faites, je vous réponds par avance de l'indignation éternelle de tous les honnêtes gens, non pas contre moi qui trouverai peut-être plus d'un moyen de me laver d'une si noire imposture, mais contre ceux qui n'auront pas eu honte de la consacrer par l'impression. Il ne faut pas que vous espériez d'établir votre fortune en publiant des Ouvrages faits pour la canaille, tels que ceux qu'on a l'impudence de m'attribuer. Les honnêtes gens ne meublent pas volontiers leurs Bibliothéques de ces honteuses rapsodies, qui ne décrient pas moins le Libraire qui les imprime, que l'Auteur qui les a faites ; &

vous vous appercevrez peut-être dans la ſuite que l'on vous a fait un préſent plus propre à détruire votre crédit qu'à l'augmenter. Je ne vous parle point du volume d'injures que vous promettez contre moi ſous le titre d'*Anti-Rouſſeau :* vous ne pouvez mieux me venger de mes ennemis qu'en publiant les infamies dont ils ſont capables ; & j'aurois mauvaiſe grace d'exiger de la médiſance de ces petits barbouilleurs de papier, une retenue qu'ils n'ont pas pour les Têtes les plus ſacrées. Pour vous, Meſſieurs, ſi vous êtes, comme je le crois, aſſez gens d'honneur pour faire cas de mes avis, j'eſpere que le Public vous en ſçaura gré, & je vous en ſerai très-obligé en mon particulier. Si au contraire vous jugez à propos de paſſer outre à l'édition d'un livre que je vous déclare n'être point de moi, vous pouvez encore y ajouter cette lettre dont

vous ne ſçauriez douter que je ne ſois l'auteur, puiſque je la ſigne, & que je veux bien vous y aſſurer que je ſuis, Meſſieurs, votre, &c.

A M. BOUTET.

Soleure 1. *Janvier* 1712.

CE jour-ci, qui eſt à Paris & à Verſailles, M. la fête des menſonges, eſt pour moi un jour de vérité, n'y ayant rien de plus vrai ni de plus ſincere que les vœux que je fais pour votre ſanté & pour votre bonheur.

Quoique Soleure & le Parnaſſe n'ayent pas grand commerce enſemble, je vous envoye la traduction des vers Latins qui étoient dans votre lettre. Je l'ai faite le plus litteralement qu'il m'a été poſſible, & j'ai tâché de rendre le ſens des préceptes dans toute ſa force.

Attens tout de Dieu seul, crains tout de ta foiblesse :
Porte aux pieds des Autels un cœur sincere & pur.
Borné dans ton état, fais ta seule richesse,
De jouïr sagement d'un bien modeste & sur.

Ecoute tes amis, mais garde le silence.
Cache au fonds de ton cœur leurs secrets, leurs défauts.
Fais envers les petits éclater ta clémence.
Sois humble avec les grands, doux avec tes égaux.

Sois ménager du tems, sobre de tes suffrages :
Et du vice orgueilleux désavouant l'appui,
Demande à Dieu le don de souffrir les outrages,
De vivre pour lui seul, & de mourir pour lui.

Je trouve votre pensée très-sage sur la conversion de B. Il ne voit encore la vérité qu'à demi, ou du moins il ne dit que la moitié de ce qu'il voit ; car je sçais de bonne part qu'il la connoît, & qu'il s'en est un jour clairement expliqué.

L'édition de mes Ouvrages sera prête à la fin du mois. Je dois croire qu'on en permettra l'entrée à Paris, puisqu'on y a permis celle du livre

de..... Il eſt vrai que je dois m'attendre à tout, lorſque je vois qu'on a tant d'indulgence pour de véritables criminels, tandis qu'on me perſécute pour des bagatelles, irrépréhenſibles dans tout autre tribunal que celui de la Confeſſion.

Comme tout ce qui porte le nom de..... me doit faire horreur, j'étois réſolu à ne lui point faire préſenter mes ouvrages. Mais M. l'Ambaſſadeur, en approuvant mes raiſons, croit que je dois ſurmonter ma répugnance, & rendre à la place un devoir que je ſuis en droit de refuſer à la perſonne, d'autant plus que ce n'eſt qu'une civilité reſpectueuſe, & non une humiliation mépriſable. Je me ſuis rendu à cette réflexion; & je vous prierai de vous charger de cet exemplaire. Je ſuis, M. &c.

AU MESME.

Soleure 22. Janvier 1712.

J'AI fait partir, Monſieur, pluſieurs exemplaires de mes ouvrages. Parmi les quatre que j'adreſſe à Madame la Comteſſe de Caylus, il y en a un pour Madame de Maintenon, & un pour M. le Daüphin.

On ne peut être plus ſenſible que je le ſuis aux bontés du Pere Tournemine, ni avoir une plus haute idée de ſa ſageſſe & de ſon intégrité. Le portrait qu'il vous a fait de M. le Dauphin, eſt celui d'un grand Prince. C'eſt une grande reſſource pour l'innocence, & un grand ſujet d'inquiétude pour le crime.

J'envoye deux exemplaires à M. Boudin, dont il y en a un pour Madame la Dauphine. J'ai lieu d'eſpérer qu'il en ſera bien reçu. A l'égard de M.... il m'eſt indifférent qu'il

lise mes ouvrages, & je serois bien fâché qu'on les lui présentât de ma part. Je suis assez Chrétien pour lui pardonner, mais non pas assez Philosophe pour surmonter en ce point ma répugnance.

Au milieu de toutes mes disgraces j'ai une consolation dont je ne veux jamais me priver; c'est de n'avoir à rougir de rien devant moi-même, & de n'avoir rien fait jusqu'à présent qui ne puisse quadrer avec ce que j'ai dessein de faire, si mes ennemis continuent à faire triompher le crime aux dépens de mon innocence. Je n'oublierai jamais les outrages que j'ai reçus, & tôt ou tard je tirerai le rideau sur les injustices qu'on m'a faites. Je vous ouvre mon cœur, mon cher ami, & je vous prie de ne point imputer à opiniâtreté un sentiment aussi juste que le mien. Je vous en dirois bien davantage si j'osois mettre dans une lettre tout ce que je sçais.

AU MESME.

Soleure 19. Février 1712.

NOUVELLE importunité, Monsieur, j'ai fait partir encore 20. exemplaires par une recrue, & j'espere que vous voudrez bien en faire la distribution suivant l'état que je vous envoye.

Je suis très-aise que le P. Tournemine n'ait pas jugé mes ouvrages indignes de son approbation. Je vous prie de l'assurer que l'Epigramme vingt-sept ne peut avoir aucun rapport aux Journalistes de Trevoux : je la fis contre le Journal des Sçavans de Paris où l'on avoit parlé indignement de l'Anacréon de mon ami la Fosse. Je sçavois qui en avoit fait l'extrait dans le Journal ; mais trouvant son nom indigne de ma Muse, je m'en pris à tout le corps des Journalistes.

Je vous remercie d'avoir fait ma cour à M. le Premier Préſident en lui donnant un de mes livres. Quant à l'envie qu'il vous a témoignée d'avoir les Epigrammes que je n'ai point fait imprimer, outre qu'à vous parler franchement, je ſuis très-fâché de les avoir faites, il me paroît qu'il ne conviendroit pas de les donner à un tel Magiſtrat. Non que je veuille les déſavouer, je ſuis incapable de deſavouer ce que j'ai fait; mais je ne me crois plus en âge d'approuver en moi ce que je me croyois permis il y a 25. ans.

Que mon étoile eſt malheureuſe! Ce n'eſt pas aſſez de mes diſgraces, les influences en rejailliſſent encore ſur la ſeule choſe qui puiſſe m'attacher à la vie, qui ſont mes amis. Quel coup de foudre pour le pauvre M. Boudin que la mort de ſa Maîtreſſe! Je ſuis accablé de ce dernier coup. Outre les raiſons qui me doivent faire regretter Madame la Dauphine qui

m'a autrefois témoigné mille bontés, j'en ai une présente dans la fortune de mon ami, qui me fait regarder cette perte comme la plus grande que je pouvois faire.

M. de la Fare m'écrit que mon Livre a réveillé les criailleries de la caballe, & la vivacité des honnêtes gens en ma faveur. L'une me console avantageusement de l'autre. Il me revient que M. Blanchart parle de moi avec bonté, & je vous avoue que je suis fort touché de voir qu'un homme de son mérite me rend justice.

AU MESME.

Soleure 15. Avril 1712.

JE ne puis comprendre sur quel prétexte on a pu fonder le jugement qu'on vient de rendre contre moi. Si c'est sur la subornation, il est bien doux : si c'est sur les vers qu'on a eu le front de m'attribuer, il l'est encore trop : si je suis banni pour mes Epigrammes, c'est une autre affaire. Je ne me plains point d'avoir été jugé à la rigueur sur une chose sur laquelle je passe moi-même condamnation. C'est ce que je vous supplie de m'expliquer, aussi-bien que le tems de mon banissement, non que j'aye en vûë qu'il finisse ; je ne suis parti de Paris qu'en intention de n'y rentrer que quand on m'aura rendu justice. Mon étoile me destine à être le plus malheureux homme de toute la terre, en menant une vie

irréprochable, & ayaut obligation aux plus honnêtes gens du monde. Je vous compte parmi ceux à qui j'en ai le plus. Si j'étois capable de consolation, je la trouverois dans les expressions tendres & généreuses dont votre lettre est remplie, dans la compassion très-obligeante pour moi que M. le Duc d'Orleans a fait voir à M. le Baron de Breteuil, & dans les lettres de M. le Grand Prieur, qui m'a fait l'honneur de m'écrire régulierement : si vous lisiez ses lettres que je conserve, vous ne rougiriez pas des bontés que vous avez pour moi. J'en conserverai toute ma vie le souvenir, ainsi que l'estime que vous m'avez inspirée par votre vertu, dont je n'aurois peut-être jamais connu toute l'étendue, si je n'avois pas été aussi malheureux que je le suis.

Je me garderai bien de remercier, comme vous me le conseillez, M. de D***. Il ne m'a pas fait à la vérité

tout le mal qu'il me pouvoit faire : mais moi qui sçais la vérité, & qui connois mon innocence, je trouve qu'il en a trop fait pour être remercié, & je regarde les plaintes comme une chose inutile. Il a, je l'avoue, la réputation d'un honnête homme : mais je vois trop qu'il n'y a point de juge qui le soit assez pour nâger contre le torrent, & se roidir tout seul contre une cabale puissante.

AU MESME.

1. Juin 1712.

IL y a ſi long tems, M. que je n'ai reçu de vos nouvelles, que je commence à être en peine de votre ſanté. Mon étoile me fait trembler pour mes amis, & je crains toujours que la fortune, après avoir épuiſé ſes perſécutions ſur moi, ne me perſécute en la perſonne de ceux que j'aime plus que moi-même.

M. le Grand-Prieur perſécuté comme moi depuis ſix ans, a eu la conſolation d'être vengé de ſon cruel ennemi qui eſt mort dans une petite ville du canton de Glars, ſur le point de voir exécuter la Sentence que les Griſons avoient prononcée contre lui.

Raro antecedentem ſceleſtum
Deſeruit pede pœna claudo.

C'eſt un ſoulagement qui adoucit toutes les rigueurs d'une mauvaiſe fortune, que de ſurvivre à la punition des ſcélerats qui ont cauſé notre malheur. Je plains moins M. le Grand Prieur que je ne ferois, ſi le ciel n'avoit commencé à le venger; & je ne lui envie de tous les avantages que ſon mérite & ſa naiſſance lui donnent ſur le commun des hommes, que *la conſolation* qu'il a *reçue de la juſtice divine.*

Il eſt donc vrai que M. G. eſt mort inſolvable, & que vous perdrez ce que vous lui aviez prêté. Vous faites une expérience bien fâcheuſe de la bonté de votre cœur, & vous êtes bien incorrigible ſi vous pouvez réſiſter à l'avenir à tant d'épreuves redoublées du peu de bonne foi qui regne parmi les hommes. Je ſerois bien fâché d'inſulter à la mémoire de M. G. je ſuis perſuadé qu'il avoit de l'honneur & de la bonne volonté; mais à moins que d'être à

l'aumône, je crois que tout homme qui emprunte sans une sûreté physique de pouvoir rendre, n'est homme d'honneur que par hazard.

Toutes les voies de retourner en France ne me sont pas égales, & mes malheurs ne m'ont point assez subjugué pour me faire oublier ce que je dois à mon honneur. C'est une justice qu'il me faut, & non pas une grace, qui me seroit plus cruelle encore que tous mes malheurs. Soyez persuadé que je suis incapable de changer de sentiment.

J'ai reçu une fort jolie lettre du jeune M. Arouet, accompagnée d'une Ode dans laquelle il y a beaucoup d'esprit. Je vous prie de lui témoigner l'estime que je fais de sa personne & de son mérite.

AU MESME.

Arau 20. Juillet 1712.

JE ne puis mieux vous éclaircir touchant ce que vous me mandez, qu'en vous envoyant la lettre que j'écris sur cela à M. le Baron de Breteuil, que je vous supplie de vouloir bien lui rendre vous-même après l'avoir cachetée. Voici le fait. Au commencement de cette année M. le Baron de Breteuil m'ayant mandé que M. de la Feuillade avoit dîné chez lui à Versailles, & que j'avois fait deux heures durant le sujet de leur conversation; je le priai de faire en sorte d'obtenir de ce Seigneur qu'il me fît payer de 1800 liv. que M. de*** me doit * sur mes appointemens de

* Rousseau avoit dans les Finances un Emploi dont il n'avoit point encore touché les appointemens.

la Direction que j'avois en France. L'affaire a traîné jusqu'au 8. de Mai que M. le Baron m'écrivit qu'il n'étoit pas tems de parler de cela à M. Rouillé, mais qu'il avoit imaginé un autre moyen de me soulager dans ma situation présente. Le 15 du même mois il m'écrivit qu'il avoit mille francs à m'envoyer, sans me dire d'où ils venoient : sur quoi je lui écrivis de Bade une lettre très-forte, où je le priois de me dire ce que c'étoit que ces mille francs ; le conjurant de ne rien faire pour moi que l'on pût me reprocher, & lui marquant qu'une pension ou gratification d'un Prince étoit la seule chose que je pusse recevoir avec honneur. Je lui écrivis encore quelque tems après sans attendre sa reponse, pour lui confirmer mes sentimens à cet égard : sur quoi je reçus une réponse du 15 Juin, dans laquelle après m'avoir fort loué de mon désintéressement, il me marquoit qu'ayant

donné mon livre à M. le Duc d'Orleans, & ce Prince quelque tems après lui ayant dit qu'il en étoit fort content, il avoit pris de-là occaſion de lui repréſenter le mauvais état de mes affaires, & en avoit obtenu une gratification pour moi. Je crus bonnement, comme vous l'auriez cru vous-même, que c'étoit-là les mille francs dont il m'avoit parlé, & ſur cela j'écrivis au Prince une lettre de remerciment que j'envoyai à M. le Baron de Breteuil. Cependant M. le Baron m'ayant mandé qu'il vouloit y ajouter un préſent du ſien, je le priai inſtament de n'en rien faire. J'ai toutes ſes lettres qui font foi de ce que je dis; & s'il a encore les miennes, je le prie de vous les montrer, afin que vous puiſſiez voir que je n'ajoute rien à la vérité. Je n'ai encore rien reçu, Dieu merci; & puiſque je ſçais de quoi il eſt queſtion, je vous donne ma parole que je ne toucherai point un argent ſi extraor-

dinaire que celui-là, à la reserve de celui de M. le Duc d'Orleans qu'il n'y a pas moyen de rendre, & qui ne peut que me faire honneur, venant d'un grand Prince. Je vous supplie, mon cher Monsieur, de vouloir bien expliquer la vérité à vos amis, afin de détruire une idée dont mes ennemis pourroient avec raison tirer avantage contre moi. Je suis à la vérité dans une cruelle situation; mais vous jugez bien que puisque je ne me suis point encore prévalu des offres que vous avez eu la générosité de me faire, je ne suis point capable de donner les mains aux démarches qu'a faites M. le Baron de Breteuil. Je ne suis point assez sottement vain pour avoir honte d'être obligé à un ami intime; mais j'ai le cœur trop bon pour faire un aussi vilain personnage que celui qu'on me fait jouer malgré moi. Je suis pénétré comme je le dois des bontés que vous me témoignez, & je vous supplie d'y

ajouter celle de me justifier auprès de vous-même & auprès de vos amis, & de croire, mon cher Monsieur, que ma reconnoissance & mon tendre attachement pour vous dureront autant que ma vie.

A M. LE BARON DE BRETEUIL.

Arau 20. Juillet 1712.

VOus m'avez fait l'honneur de m'écrire, M. que vous aviez obtenu de M. le Duc d'Orleans une gratification pour moi, sans que je vous en eusse prié; & j'ai regardé cela comme un effet de la bonté dont vous m'avez donné des marques en tant d'occasions: j'ai même lû cet article de votre lettre à M. l'Ambassadeur, qui a jugé comme moi que cette générosité d'un grand Prince nous faisoit honneur à vous & à moi. J'apprends cependant par des

lettres que je reçois aujourd'hui de Paris, qu'on donne un autre tour à votre générosité, & qu'on prétend que vous avez fait pour moi une espece de quête publique. Je ne puis croire qu'après m'avoir donné tant de marques de l'intérêt que vous prenez à mon honneur, vous l'ayez si peu ménagé dans cette occasion, en donnant lieu de croire que je suis abandonné de tous mes amis, & que tous les moyens d'adoucir ma situation me sont indifférens. Vous sçavez, Monsieur, de quelle maniere je pense; & si vous avez encore les lettres que j'ai eu l'honneur de vous écrire de Bade, vous y verrez que mes sentimens sont bien éloignés de ceux d'un homme bassement intéressé. Depuis que je suis ici, plusieurs personnes m'ont écrit pour m'offrir leur bourse que je n'ai point acceptée; & M. l'Ambassadeur qui me donne dans sa maison un asyle si généreux, m'a fait plusieurs fois la

même offre sans que je m'en sois prévalu. Je sçais mieux qu'homme du monde me passer de tout ; & si la nécessité m'y forçoit, il seroit bien plus naturel d'accepter les secours offerts par un ami, que d'en aller chercher chez des gens que peut-être je ne connois point. Que diroit M. le Comte du Luc, & quel mépris n'auroit-il pas pour moi, s'il me croyoit capable d'une telle bassesse, & si je donnois lieu de croire que ceux qu'il protege ont besoin de se faire quêter ? Je n'ai de véritable protection que la sienne. Au nom de Dieu, Monsieur, ne m'exposez point à la perdre, en hazardant l'estime dont il m'honore ; & s'il est vrai que vous ayez entre les mains pour moi d'autre argent que celui de la gratification que M. le Duc d'Orleans m'a faite, ayez la bonté de rendre au plutôt ce malheureux argent à ceux qui vous l'ont donné, & de vouloir bien détromper le public de la fausse

idée qu'il pourroit prendre de moi à cet égard. Si la lettre de change que vous devez m'envoyer, est partie, ayez la bonté de me marquer en quoi consiste le bienfait de M. le Duc d'Orleans, afin que je vous envoye une lettre de change du reste : car enfin, Monsieur, je tiens à honneur les graces d'un Prince ; mais je regarde comme une honte toutes celles qui me peuvent venir d'ailleurs en fait d'argent. J'ai prié M. Boutet de vous rendre cette lettre ; & je vous prie, si vous n'avez point brûlé mes précédentes, de vouloir bien les lui montrer, afin qu'il me puisse justifier dans le public, & que le bruit qui se répand sur ce sujet, ne vienne point aux oreilles de M. l'Ambassadeur, qui pense trop dignement pour me pardonner une chose que je ne me pardonnerois pas moi-même. Je suis avec toute la reconnoissance & tout le respect possible, Monsieur, votre, &c.

A M. BOUTET.

Soleure 11. Septembre 1712.

JE n'ai pas attendu mes outils pour travailler, & je viens d'achever un ouvrage très-considérable, dont il faut que je vous dise un mot, en attendant que l'impression vous donne le moyen d'en juger par vous-même. C'est une Epître de quatre cens & quelques vers adressée à M. le Comte du Luc, dans laquelle après avoir fait son portrait & m'être plaint de la violence qu'il me fait pour m'obliger à rompre un silence de trois années, je me jette sur l'estime des hommes presque toujours incompatible avec leur amitié; & descendant de-là aux opinions & aux préjugés du public, je prends la liberté de lui faire son procès dans les formes, & bien plus solidement qu'il ne m'a fait le mien. Je le mets

aux prifes avec la Religion, l'Eglife, les Rois, les Miniftres : la Ligue, la Fronde, les Héréfies paroiffent tour à tour fur les rangs. Je fais voir fa légereté, fa précipitation, fa duperie, fon étourderie, & les moyens dont les impofteurs fe fervent pour l'emmufeler & le conduire où ils veulent. Sans dire un mot de moi, j'y fais, pour ainfi dire, mon hiftoire d'un bout à l'autre; & tout cela finit par une Fable d'un genre très-fingulier, qui exprime métaphoriquement tout ce qui m'eft arrivé, fans quitter cependant la thefe générale dans laquelle je me renferme. Je ne me flatte pas volontiers fur mes ouvrages, & ce n'eft que par-là que je fuis parvenu à les rendre quelquefois fupportables; mais je crois n'en avoir fait aucun où j'aye mis plus de folidité, plus d'élévation, ni plus d'art que dans celui-ci : j'y ai jetté toute la varieté & tout le feu d'expreffion dont je fuis capable; & M.

l'Ambaſſadeur qui l'a déja entendu trois fois, & qui n'eſt pas grand admirateur de ſon mêtier, en a jugé comme moi. J'en ai un autre en tête que j'eſpere de commencer dans quinze jours ; & d'idées en idées je prétends me mettre en état de donner dans un an une ſeconde édition de mon livre, augmentée de près de la moitié ; car j'ai le bonheur de travailler aſſez vîte quand je ſuis échauffé, & cela par l'application extraordinaire que je donne aux choſes que j'ai envie qui ſoient bien faites. Je vous embraſſe de tout mon cœur.

AU MESME.

Soleure 2. Mai 1714.

ON vous a dit vrai quand on vous a parlé de moi comme de l'auteur des Roches de Salisbury. J'ai été engagé à cet ouvrage par Madame la Marquise de Vilette, qui dans toutes ses lettres me demandoit quelque chose pour le Roi d'Angleterre avec qui elle a fait une amitié particuliere à Bar-le-Duc. Je crus ne pouvoir rien imaginer de plus convenable que de faire parler Merlin, le premier & le plus fameux des Enchanteurs, en faveur de ce Prince, dans le Royaume duquel ce Prophéte a pris naissance, ni mieux placer la demeure de cet homme merveilleux, que dans le plus merveilleux endroit qui soit peut-être en toute l'Europe. Je compris en même-tems que l'ouvrage n'en seroit que

plus agréable à S. M. .B. s'il pouvoit lui devenir utile ; & ayant remarqué dans l'Hiſtoire & dans la Fable (auſſi ſacrée chez les Anglois que l'Hiſtoire même) que ce Prince pouvoit naturellement deſcendre du celebre Artus , le Charlemagne des Anglois , & que les anciens Saxons qui uſurperent la Grande-Bretagne dans le cinquiéme ſiecle , étoient venus des bords de l'Elbe & des mêmes pays où régne aujourd'hui la Maiſon d'Hanover , j'imaginai de faire rouler ma fiction ſur ces deux points , & de donner au Roi , des louanges qui ne puſſent pas mettre ſes ſujets en mauvaiſe humeur. Comme tout cela devoit avoir un air d'antique Chevalerie , je pris le ſtyle & les expreſſions des anciens Romanciers ; & je crois n'avoir rien fait où le vieux langage ſoit mieux débrouillé ni plus agréablement ſoutenu. Voilà l'idée de la piece qui m'a attiré des éloges & des remercimens

de ce jeune Prince, dont je suis également charmé & confus. M. le Maréchal de Barwick en apporta une copie de Bar à Saint Germain ; & c'est ainsi probablement qu'elle s'est répandue sans que j'y aye part. Si vous ne l'avez vûë, & que vous soyez bien aise d'en juger, M. le Baron de Breteuil en a une copie qu'il pourra vous prêter, & qui vous mettra au fait, parce qu'elle est accompagnée de quelques notes absolument nécessaires pour l'intelligence du texte, qui est une énigme pour quiconque ne sçait point l'histoire & la fable d'Angleterre comme les Anglois la sçavent.

Outre cette piece, & l'Epître à M. le Comte du Luc, j'en ai achevé une autre d'une nature beaucoup plus sublime & plus élevée ; c'est une allégorie où j'explique d'une maniere poëtique toute la doctrine de Platon, telle qu'elle a été adoptée par les premiers Peres de l'E-

glise, sur la création, sur l'esprit universel, sur les intelligences, sur l'état de l'ame après la mort, & sur la Providence. On m'assure que je n'ai rien fait qui approche de cet ouvrage; & véritablement j'ai été assez heureux pour trouver des expressions dignes de la grandeur de mon sujet, autant que la stérilité de la langue humaine peut le permettre. Je crois avoir tenté une route qui n'a jamais été frayée par aucun Auteur, Platon lui-même ayant éparpillé sa doctrine en differens endroits de ses ouvrages, & n'en ayant point fait un systême lié & suivi, comme je l'ai fait. Mon but est de faire voir que les plus malheureux ne sont pas le plus à plaindre, & que la prospérité dans les méchans est souvent l'effet le plus formidable de la colere céleste; c'est ce que je prouve d'une maniere invincible pour tout lecteur qui aura une once de sens commun. Voilà, mon cher Monsieur, puis-

que vous me demandez compte de mes ouvrages, les plus considérables que j'aye faits depuis ma réconciliation avec les Muses. J'ai été plus de trois mois après celui-ci ; & après avoir médité ma matiere plus de six semaines, je désespérois presque, quand j'ai commencé le premier vers, de pouvoir faire le second : cependant je suis venu heureusement à bout de pousser la chose à près de 400, sans y avoir laissé un mot ou inutile ou indigne de mon sujet ; ce qui me fait croire que j'ai été aidé par quelque autre intelligence plus puissante que mon foible génie.

Vous m'avez fait un sensible plaisir de me donner des nouvelles de notre ami M. Thévenard que j'embrasse de tout mon cœur, & que je remercie de même de l'honneur de son souvenir : il ne perdra jamais la place que son amitié lui a donnée dans le mien ; & la vôtre, mon cher Monsieur, sera éternellement

l'objet de ma plus vive reconnoissance & de ma plus profonde tendresse.

AU MESME.

Soleure 10. *Mai* 1714.

JE sçais, M. que playe d'argent n'est pas mortelle, & un esprit aussi raisonnable que vous ne tarde pas à comprendre que c'en est trop à la fois que de perdre & de s'affliger; ainsi vous voilà déja consolé de la réduction des rentes. Pour moi à cause de vous je n'en suis pas encore consolé, quoique personne n'y doive prendre moins d'intérêt que moi. Et que dites-vous de la nouvelle création sur les tailles, & de l'empressement à y porter son argent ? Rien n'égale la débonnaireté Françoise, & le Cardinal Mazarin avoit raison de dire : *Laissons-les parler, afin qu'ils nous laissent faire.*

On m'a envoyé en blanc les Œuvres de Boileau de l'impression de Hollande, mais en toute la Suisse il ne se trouve pas un homme qui sache relier un livre : & comme celui-ci est pour moi ce que les Dieux Lares étoient pour les Anciens, je voudrois l'habiller d'une maniere convenable à sa dignité. J'ai donc pris le parti de vous envoyer mon idole, en vous priant de me la faire orner. Après les anciens Auteurs, Boileau est le seul à qui j'aye obligation de sçavoir écrire, & je dois à sa mémoire le soin de conserver ses ouvrages avec honneur. C'est pour cela que j'en ai fait retrancher de méchantes rapsodies que le Libraire de Hollande y a fait ajouter, & une misérable dissertation qu'on ne peut lire sans être tansporté de colere.

Je ne puis vous exprimer la peine que j'ai à faire en sorte que mon édition soit correcte, mon Imprimeur étant un Suisse qui n'entend pas un mot

mot de François. L'embarras ensuite sera de la faire entrer à Paris, où l'on facilitera l'entrée d'un mauvais livre fait contre moi, plutôt que d'un ouvrage raisonnable qui portera mon nom. Je suis très-aise que vous en ayez parlé à M. d'Argenson, qui me témoigne une bonne volonté, dont je ne suis encore digne que par mon innocence. On ne peut être plus touché que je le suis des marques de bienveillance qu'il continue de me donner dans ma disgrace. Il sçait mieux que personne combien elle est injuste, & la vérité lui est connue comme à moi-même. C'est une grande consolation de sçavoir qu'on n'a point à rougir devant un homme aussi vertueux & aussi éclairé.

Je vous envoye la copie de la lettre que j'ai écrite au Pensionnaire pour empêcher l'indigne édition qu'on prépare en Hollande. Je n'ose encore rendre cette lettre publique ; parce que je lui fais compliment sur

le fameux Daniel Heinsius dont je le crois parent, sans pourtant en être assûré. Si cela n'est pas, cela ne sçauroit être désobligeant de moi à lui; mais cela seroit ridicule du public à moi. Tâchez de vous en éclaircir.

A M. le Pensionnaire HEINSIUS.

VOTRE Excellence porte un nom trop célébre dans les Lettres pour ignorer l'étendue de leurs priviléges, & je me flatte que malgré la mésintelligence qui désunit deux nations autrefois amies, vous ne me refuserez pas la protection que j'ose vous demander, contre la violence qui m'est faite par deux particuliers de votre République. Ces deux particuliers, M. sont deux Libraires de Roterdam, qui, sans me connoître, impriment actuellement sous mon nom un recueil de vers capables de faire rougir la licence la

plus outrée, & dont je ne ſçaurois croire qu'un Etat auſſi ſage que celui de la Hollande puiſſe ſouffrir la publication. J'oſe aſſurer votre Excellence que je n'ai jamais eu la moindre part à de pareilles infamies, & vous êtes trop équitable pour ne pas entrer dans ma juſte douleur, en réprimant l'entrepriſe de deux hommes, qui ſans avoir lieu de ſe plaindre de moi, veulent me faire l'outrage le plus cruel dont un honnête homme puiſſe rougir. Je vous conjure de vouloir bien vous oppoſer à l'indigne flétriſſure dont ces Meſſieurs menacent ma réputation. Plût à Dieu, M. que la guerre & le reſpect que je dois à mon pays, ne m'empêchaſſent point de juſtifier moi-même mon honneur en votre préſence, en vous communiquant mes véritables Ecrits. Vous les trouveriez bien differens de ceux qu'on oſe me ſuppoſer, & mon langage vous paroîtroit bien éloigné de celui que

l'imposture m'attribue. En attendant que la Paix me rende cet honneur permis, souffrez que je me jette entre vos bras, & que je puisse me flatter d'y trouver un azile que tout homme de lettres est en droit d'espérer d'un homme qui rend aujourd'hui son nom aussi recommandable dans l'Europe politique, que ses ancêtres l'ont autrefois rendu illustre dans l'Europe sçavante. Je suis, &c.

A M. BOUTET.

Vienne 15. Juillet 1715.

ME voici à Vienne, M. où j'avois précédé M. le Comte du Luc de quelques jours. Son Excellence étoit attendue avec grande impatience, & au train que prennent les choses depuis qu'elle est arrivée, je prévois que cette ambassade ne lui sera pas moins glorieuse que cel-

le de Suisse. Pour moi, je me trouve à cette Cour au bout de douze jours comme je me suis trouvé à celle de France au bout de douze ans, avec la différence que je n'y ai point d'ennemis. Tous les Princes & tous les Seigneurs parlent notre langue, & la plûpart en connoissent les agrémens mieux que nous-mêmes; en sorte que je m'y suis trouvé à la mode avant que j'y fusse arrivé, & que tout ce qu'il y a de plus distingué a montré de l'empressement à me voir. M. le P. Eugéne m'a témoigué des bontés extraordinaires, & sa premiere conversation avec M. l'Ambassadeur n'a presque roulé que sur moi. Je vous dirai même entre nous, que je resterois auprès de lui si je voulois; mais des nœuds trop sacrés m'attachent à M. le C. du Luc pour m'en séparer jamais, que quand la nécessité m'y contraindra.

Je prendrois un grand intérêt à

la brouillerie que vous m'apprenez être survenue entre S. & L. M. si elle se poussoit assez avant pour obliger ce dernier à démasquer son très-digne ami, ce Pere spirituel en Lucifer. Mais comme leurs intérêts sont communs, j'ai peine à croire qu'il veuille se couper le bras pour rendre son ennemi manchot. Les loups ne font pas la guerre aux loups. Vous me ferez plaisir de m'envoyer les vers de M. Arouet. C'est un jeune homme qui a bien de l'esprit, & il en peut faire un bon usage, s'il veut suivre les avis que je lui ai donnés toutes les fois qu'il me les a demandés. Je suis, &c.

AU MESME.

Vienne le 1. Septembre 1715.

LA diſſipation où je me trouve ici, M. eſt bien différente de l'état de quiétude où je m'étois accoutumé en Suiſſe. Je continue d'y vivre comme je vivois à Paris, & même un peu mieux, du moins ſelon mon goût, qui a toujours été plus porté pour la qualité des amis que pour le nombre. Le Prince continue à me combler d'amitiés & de careſſes. Je ſuis très-ſouvent de ſes dîners publics & particuliers, où je le trouve encore plus héros qu'il ne l'eſt à la tête des armées, n'ayant jamais vû dans le même homme tant de grandeur jointe à tant de ſimplicité. Je puis vous dire en confidence que je ſerois très-conſidérablement placé ſi je l'avois voulu, & qu'il ne s'a-

git pas moins que d'une fortune bien au-dessus de celle qu'on dit à Paris : mais je ne me vante de rien, & n'ai même aucun dessein de me faire le moindre mérite d'un sacrifice qui ne me coûte rien. Vous connoissez mon désintéressement, & vous ne sçauriez comprendre tout mon attachement au Comte du Luc. Je voudrois que sa santé fût meilleure : ses fréquentes incommodités empoisonnent toute la joye que je pourrois goûter en ce pays-ci. Il me tient lieu de tout, & rien ne pourroit me consoler du malheur d'en être privé. On ne sçauroit être heureux quand le cœur n'est pas content. Comme je crains toujours pour sa vie, & que d'ailleurs le malheur qui vient d'arriver en France, peut donner lieu à des changemens dans sa destinée, il est avantageux pour moi de pouvoir envisager une ressource qui me combleroit d'honneur. Cependant malgré toute mon indifférence pour la France, je

ne perds point de vûë l'idée d'une satisfaction, qui me tient plus au cœur que toutes les fortunes du monde. J'avoue que l'honneur de deux ou trois personnes du plus haut étage y est si fort engagé, que toutes les démarches que je ferois à cet égard, seroient inutiles. Aussi je n'en fais aucune, & je laisse à mes amis le soin de faire valoir les conjonctures que le tems & le hazard pourront leur fournir.

Adieu, M. vous êtes & serez toujours ce que j'aurai de plus cher dans un pays, que j'abhorrerois si vous ne l'habitiez point.

LETTRES de rappel que M. le Baron de BRETEUIL obtint pour ROUSSEAU.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navare, à tous présens & à venir, salut. Nous avons reçu l'humble supplication de Jean-Baptiste Rousseau de l'Académie Royale des Inscriptions, faisant profession de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, contenant que par Arrêt de notre Cour de Parlement de Paris, du 7 Avril 1712. tems auquel il étoit en Suisse auprès de notre Ambassadeur, il a été condamné par contumace à un banissement perpétuel hors de notre Royaume, sous prétexte de quelques Vers impies & scandaleux, qui s'étoient répandus dans le Public, & dont on l'auroit accusé d'être l'Auteur auprès de notre Pro-

cureur Général : & quoiqu'une pareille accusation ne soit l'effet que de la mauvaise volonté de ses ennemis, & qu'il ne lui soit pas difficile de s'en justifier, s'il se mettoit en état de pouvoir purger sa contumace ; néanmoins pour éviter les longueurs des procédures ordinaires en pareil cas, & en même tems pour s'épargner le séjour de la prison, qui est pareillement indispensable ; il a été conseillé d'avoir recours à notre clémence pour obtenir de nous des lettres de rappel de son banissement ; qu'il nous a très-humblement fait supplier, à la faveur de notre avenement à la Couronne, de vouloir lui accorder. A quoi ayant égard, & voulant favorablement traiter ledit Rousseau suppliant ; de l'avis de notre très-cher amé & oncle le Duc d'Orléans Régent, de notre très-cher & amé cousin le Duc de Bourbon, de notre très-cher & amé oncle le Duc du Maine, de notre très-cher & amé

ıcle le Comte de Toulouſe, &
:tres Pairs de France, grands & no-
ɔles Perſonnages de notre Royau-
ɜ, & de notre grace ſpéciale,
ɜine puiſſance & autorité Roya-
, Nous avons rappellé, quitté
déchargé, rappellons, quittons
déchargeons par ces Préſentes,
ɲées de notre main, ledit ſup-
.ant de la peine de baniſſement
rpétuel prononcé contre lui par le-
: Arrêt de notre Parlement de Pa-
; dudit jour 7. Avril 1712, ci-at-
:hé ſous le contre-ſcel de notre
ıancelierie, & icelui avons remis
reſtitué, remettons & reſtituons
ſa bonne renommée & en ſes
ɜns, non d'ailleurs confiſqués, im-
ſant ſur ce ſilence perpétuel à nos
ɔcureurs Généraux & leurs Subſti-
:s préſens & à venir, & à tous au-
s, à la charge toutefois de ſatiſ-
re aux autres condamnations por-
:s par ledit Arrêt, ſi fait n'a été,
s'il y échoit. Si donnons en mande-

ment à nos amés & féaux Conseillers, les gens tenans notre Cour de Parlement à Paris, & à tous autres nos Justiciers & Officiers qu'il appartiendra, que ces Présentes ils ayent à faire enregistrer, & du contenu en icelles faire jouir & user ledit Suppliant, pleinement, paisiblement & perpetuellement, cessant & faisant cesser tous troubles & empêchemens contraires. Car tel est notre bon plaisir. Et afin que ce soit chose ferme & stable à toujours, Nous avons fait mettre notre scel à cesdites Présentes, données à Paris au mois de Février, l'an de grace 1716 : & de notre régne le premier. Signé LOUIS, & sur le repli par le Roi, le Duc d'Orléans Régent présent. Signé Phélipeaux, & scellées du grand sceau de cire verte.

ROUSSEAU

A M. le Baron de BRETEUIL.

Vienne 21. Mars 1716.

JE reçois avec le dernier étonnement, Monsieur, la lettre que je vous envoye de Madame de Flamenville. Je ne sçaurois penser que ce qu'elle contient soit véritable ; après tout ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire : & s'il ne l'est pas, je ne devine pas à quelle intention elle m'est écrite. Je suis persuadé que mon honneur vous est trop cher pour avoir fait des démarches qui me feroient bien plus tort que tous les Arrêts du monde, si elles étoient vrayes. Vous sçavez quels sont mes sentimens, & que des graces & des accommodemens ne conviennent qu'à des frippons, & non à un hon-

nêtre homme injuſtement opprimé. Ainſi je ſerai en repos ſur la lettre que je vous envoye, juſqu'à votre réponſe. Au nom de Dieu, Monſieur, ne me mettez pas hors d'état de faire voir à toute la terre, comme je ſuis ſûr de le faire voir un jour, l'injuſtice qui m'a été faite. J'aimerois mieux être mort que de ſortir d'oppreſſion par une honte qui ſeroit irréparable. Je ſuis avec tout le reſpect imaginable, M.

Un accommodement avec Sartrin, juſte ciel! cela n'eſt pas croyable.

M. le Baron de BRETEUIL A ROUSSEAU.

Paris 4. Avril 1716.

JE me dépêche de répondre à votre lettre du 21. du mois passé, que j'ai reçûë hier au soir. Elle arrête tout court le projet que M. le Grand-Prieur & moi & quelques autres de vos amis, avoient fait de vous mettre en état de revenir en France, quand vous l'auriez voulu. Mais puisque les formalités absolument requises par la loi, ainsi que je l'ai écrit fort au long à M. le Comte du Luc dans une lettre à laquelle j'attendois impatiemment sa réponse & la vôtre, ne sçauroient convenir à votre maniere de penser, quelque secrettement qu'elles eussent été faites, je n'irai pas plus avant, & dès demain je ferai voir votre let-

tre à M. le Grand-Prieur, afin qu'il connoiſſe l'excuſe légitime de ne pas avancer auſſi promptement que je m'étois promis, & que M. le Grand-Prieur le ſouhaite, ce qui reſtoit à faire pour vous mettre en pleine liberté de revenir quand vous auriez voulu. Madame de Flamenville s'eſt bien preſſée de vous écrire d'une choſe que M. de la Vrilliere lui avoit dite ſecrettement comme à ſon amie & à une perſonne qu'il ſçait qui prend intérêt à ce qui vous regarde. Vous ſçaurez que d'ailleurs ce qui s'eſt fait juſqu'à préſent eſt très-ſecret, n'y ayant que M. de la Vrilliere qui a ſigné les Lettres ; M. le Chancelier, qui les a ſcellées ; M. le Grand-Prieur, M. Boutet, Madame de Quelus, M. Boudin, & M. le Comte de Sainte-Maure, qui en ſoient informés. M. le Marquis de la Vrilliere ayant fait écrire les Lettres en ſa préſence par un Commis, à qui il recommanda le ſecret,

me les a remises en main propre, & M. le Chancelier qui a bien voulu les sceller extraordinairement & seul dans son cabinet, me les a fait remettre par M. le Président Vigneron son premier Sécrétaire, & vous pouvez être assuré que depuis que je les ai, elles n'ont point vû le jour, & ne le verront jamais si vous le souhaitez.

J'ajouterai à cela que sur le bruit qui s'étoit confusément répandu qu'on vous avoit envoyé une Lettre de Cachet portant permission de revenir en France, j'ai dit à tous ceux qui m'en ont parlé, que vous n'avíez aucun dessein d'y revenir, & que ce bruit commun étoit faux : ce que l'on a cru d'autant plus facilement, que M. de Penteridher a dit que M. le Prince Eugéne vous menoit en Hongrie faire la campagne avec lui. Ainsi soyez en repos ; mais aussi souvenez-vous que si vous ne passez pas par les formalités dont j'ai ample-

ment écrit à M. le Comte du Luc, votre retour en France deviendra impratiquable au bout de cinq ans, qui eſt le terme que l'on a pour purger la contumace. J'avoue que mon amitié a été plus loin, & même contraire à votre intention marquée dans pluſieurs des lettres que vous m'avez écrites depuis ſix mois; mais j'ai voulu, après avoir conſulté vos amis que j'ai ci-deſſus nommés, vous ſervir malgré vous-même. Il n'y avoit pour le faire d'autre chemin que celui que j'ai pris.

Ce que j'ai fait juſqu'à préſent demeurera enſeveli dans un profond oubli, puiſque vous le ſouhaitez: & pour me ſervir des termes de votre lettre, ce que j'ai fait juſqu'ici n'eſt pas aſſez avancé pour vous mettre hors d'état de faire voir à toute la terre, comme vous dites être ſûr de le faire un jour, l'injuſtice qui vous a été faite.

Je vous prie de faire voir cette

lettre à M. le Comte du Luc, & d'être bien persuadé que l'éloignement & le tems ne diminueront jamais l'estime & la tendre amitié que j'ai pour vous.

Je r'ouvre ma lettre pour vous dire que, si par quelque hazard que je compterois heureux pour moi, par l'envie que j'ai de vous revoir, vous jugiez à propos de vous servir des lettres que j'ai, elles ne peuvent váloir que pendant le cours d'une année pour être enregistrées au Parlement. Elles sont dattées du mois de Février dernier. Bien est-il vrai que pour en obtenir l'enregistrement il faut avoir satisfait à la partie civile, & que par conséquent il faudroit avoir payé Saurin.

REPONSE
DE ROUSSEAU.

Vienne 21. *Avril* 1716.

J'Ai reçu, Monſieur la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 4 de ce mois. Mais M. le Comte du Luc n'a certainement pas vû celle que vous me dites lui avoir écrite ſur le même ſujet, & à laquelle vous me témoignez attendre ſa réponſe & la mienne. Il faut qu'elle ait été ſoufflée au Bureau de Paris, ou perdue par quelque autre inconvénient. Je me contenterai donc de répondre à celle que j'ai recûë de vous. Je commencerai par vous dire, Monſieur, que quoique je ne ſois nullement dans la diſpoſition de profiter des ſoins que vous avez bien voulu vous donner à mon inſçu, je ne vous en ſuis pas moins obligé, le

principe qui vous a fait agir m'étant également cher & glorieux. J'avouerai même que pour un homme qui se sentiroit coupable, la voye que vous avez prise ne sçauroit être meilleure. Mais, Monsieur, je me flatte que vous ne me regardez pas comme tel, puisque vous m'assurez de votre estime ; & je mériterois de la perdre si j'étois assez malheureux pour me prévaloir du bénéfice que la loi accorde à ceux qui le sont. Je vous ai toujours tenu le même langage depuis cinq ans que je vous écris réguliérement : je ne vous en tiendrai jamais d'autre, & je suis incapable de penser autrement. Vous sçavez parfaitement mes dispositions à cet égard. M. le Grand-Prieur & tous mes amis les sçavoient aussi : & quand il m'a fait l'honneur de m'écrire qu'il approuvoit ma délicatesse, & que vous m'avez mandé que rien ne se feroit que je ne pusse approuver, je m'étois imagi-

né que mes amis trouveroient un moyen, ou de faire tomber la peine sur celui à qui elle est dûë, ou du moins de faire casser un Arrêt injuste, qui flétrit ma réputation. Bien loin de cela, le moyen dont vous me parlez ne feroit que lui donner une nouvelle force, & un nouvel avantage à mes ennemis, qui n'attendent qu'après cela pour me fermer la bouche à jamais, & me confondre à toute éternité. Ne leur donnons pas ce plaisir-là, Monsieur : j'aime bien la France, mais j'aime encore mieux mon honneur & la vérité. Quelque destinée que l'avenir me prépare, je dirai comme Philippe de Comines : *Dieu m'afflige, il a ses raisons ; mais je préférerai toujours la condition d'être malheureux avec courage, à celle d'être heureux avec infamie.*

Jusqu'à présent, comme vous dites fort bien, il n'y a rien de gâté. Je vous conjure instamment de ne point passer outre, & de supprimer les Let-

tres que vous avez obtenues, dont je rends mille respectueuses graces à ceux qui me les ont accordées; mais dont je ne suis pas homme à me servir.

J'ai lû votre lettre à M. le Comte du Luc, qui sçait bien qu'on n'a pas de conseil à donner sur de pareilles matieres à un homme de mon âge. Je vous prie de faire voir celle-ci à M. le Grand-Prieur, & à tous ceux qui ont, comme lui, de la bonté pour moi. Du reste, je vous répéte encore, Monsieur, que quoique mes idées soient différentes des vôtres, mes sentimens sont tels qu'ils doivent l'être, & que ma reconnoissance répond parfaitement à vos bontés. Permettez-moi, M. d'assurer Madame la *** & M. de *** de mon respect inviolable. Celui que j'ai pour vous, Monsieur, durera autant que ma vie,

ROUSSEAU.

A M. BOUTET.

A M. BOUTET.

Vienne 30. *Mars* 1716.

IL eſt inutile, M. de répéter à un homme auſſi ſage que vous, ce que je vous ai marqué tant de fois de mes diſpoſitions ſur mon retour : vous les ſçavez ; & vous me connoiſſez aſſez pour ne me pas ſoupçonner d'être capable de changer. Quelques puiſſent être les meſures que M. le Baron de Breteuil a priſes, & qu'il ne m'a point communiquées, ſans préjudicier à la reconnoiſſance que j'en aurai toute ma vie, je crois devoir vous dire pour la derniere fois, qu'elles ſeront perduës pour moi ſi elles opérent toute autre choſe que ma juſtification pleine & entiere, & telle qu'un homme d'honneur eſt en droit de l'attendre quand il a ſouffert une injuſtice. Si cela n'eſt pas poſſible, il eſt certain que mes amis

travailleront mieux pour moi en m'abandonnant. Il ne s'agit point pour moi de retourner en France, mais de confondre l'imposture qui m'a noirci, & de me mettre en état de paroître devant les hommes, comme je paroîtrai un jour devant Dieu. Tout autre plan seroit me deshonorer, & je souffrirai plutôt la mort que d'y acquiescer. C'est ainsi que j'ai toujours parlé & pensé, & c'est ainsi que je penserai & parlerai toute ma vie.

Il me seroit à la vérité bien doux de pouvoir jouir à Paris d'une société aussi chere que la vôtre. Mais de la maniere dont on a jugé à propos de tourner la chose, il n'y faut plus penser, & prendre un autre parti. On ne peut m'accuser de précipitation. Il y a six ans que j'attens avec une patience & un silence dont il y a peu d'exemples dans un homme aussi iniquement traité. Depuis que je suis à Vienne je n'ai prêté l'oreil-

le à rien, & j'ai attendu avec une tranquillité peu conforme à mes besoins, le résultat des opérations dont mes amis m'ont bercé. Il est bien tems que je prenne ma résolution : elle est prise; & puisque ma patrie n'a point voulu de moi, on ne doit point trouver mauvais que je m'en fasse une nouvelle pour le reste de mes jours.

M. le Grand-Prieur a agi dans cette affaire avec tant de bonne foi & de bonté pour moi, que je lui serai obligé toute ma vie, autant que s'il m'eut fait véritablement plaisir. Il a un cœur admirable; & en toute autre occasion j'aimerois mieux mourir que de risquer de lui déplaire.

Mes ennemis n'ont pas sujet d'être allarmés de mon prétendu crédit; puisqu'il n'a opéré qu'une chose * qu'ils regarderoient comme le comble de leur triomphe, si j'étois assez abandonné de Dieu pour y donner

* Les Lettres de rappel.

mon consentement. Cependant je vois par ce que vous me mandez de leurs inquiétudes, que les remords & la crainte les travaillent toujours. Il est aisé de connoître à la maniere dont ils se tiennent alertes sur mon chapitre, que la nature pâtit en eux; & qu'ils seront toujours dans un état violent, tant que je serai au monde: c'est le commencement de la punition que Dieu exerce sur les criminels dès cette vie. Pour moi, quoique la mienne soit très pénible, & mon sort fort incertain, je vis, grace au ciel, sans aucun trouble, & je n'ai jamais été plus tranquile.

Quant à mes Ouvrages, ils seront en état de paroître à la fin de l'année; mais je ne puis les faire imprimer à Vienne, & je ne veux point me fier à la Hollande.

AU MESME.

Vienne 30. *Janvier* 1717.

MONSIEUR le Comte du Luc, parfaitement remis, Monſieur, de la maladie qui nous a tant allarmés, doit partir dans le mois prochain, & je reſterai ici juſqu'à l'exécution des promeſſes obligeantes qui m'ont été faites, ſans que je les aye ſollicitées. Mes affaires ſont preſque réglées : j'aurai un emploi dans les Pays-Bas, & le Prince a eu la bonté de me faire toucher mille écus par proviſion. Jugez de ſa généroſité. L'année paſſée, deux jours avant la bataille de Petervaradin, il m'envoya un diamant de 4000 l. que je porte actuellement au doigt & que je tâcherai de conſerver toute ma vie.

Vous voyez que ma fortune ſe rétablit. Comme je n'avois jamais voulu avoir de M. le Comte du Luc que ſa

table & le logement, j'avois épuisé auprès de lui le peu qui me restoit : en me conduisant très-sagement, le bonheur a voulu que je réussisse en cette Cour, où je suis avec des agrémens ausquels je ne devois pas m'attendre. Je ne puis vous dire quelle place m'est destinée, jusqu'à ce que le Conseil ait réglé la forme du gouvernement des Pays-Bas, qui a été très-négligé depuis Charles II. Je ne suis sûr que d'avoir un emploi, sans sçavoir lequel. Le Prince Eugéne qui doit s'y rendre au retour de la campagne, m'y installera lui-même. Au moyen de quoi je deviendrai sujet de l'Empereur, après quoi mon dessein est de prendre des Lettres de naturalité ; & comme il ne seroit ni beau ni honnête de manger à deux rateliers, je profiterai encore de la gratification de M. le Duc d'Orleans, puisqu'on me mande qu'elle est déja payée : mais ce sera pour la derniere fois.

Opulent comme je le ſuis, je ne toucherai pas aux cent piſtoles que vous avez bien voulu m'envoyer, & je les remettrai à M. votre fils, s'il vient, comme il le promet, faire un tour dans quelques mois à Bruxelles. Je vous félicite, mon cher Monſieur, d'avoir un fils ſi digne de vous, & je m'en félicite moi-même; car votre ſatisfaction ſera toujours le principe de la mienne. Par le compte qu'il m'a rendu de ſes occupations, je vois qu'il ſçait mêler l'agréable avec l'utile. C'eſt une étude épineuſe que celle des Ordonnances & des Coutumes: mais celui qui les doit ſçavoir & qui ne les ſçait pas, ne ſe fera jamais une réputation ſolide, quelques connoiſſances qu'il puiſſe avoir d'ailleurs. La nation Françoiſe aime à voltiger. Nous cherchons à effleurer tout, & nous n'approfondiſſons rien. C'eſt à mon avis ce qui fait que nous avons maintenant ſi peu de grands hommes. Ainſi, j'admire M. votre fils, que

l'amour des Belles-Lettres n'empêche pas d'étudier avec tant de zéle les choses de sa profession.

Je suis, &c.

AU MESME.

Vienne 24. *Août* 1718.

LE Prince Eugéne nous a fort inquiétés, M. il a eu neuf accès de fiévre assez violens. Il est enfin guéri, & j'ai eu l'honneur de souper deux fois avec lui dans son Jardin. Je compte que vers la fin d'Octobre il sera en état de faire le voyage des Pays-Bas, où j'aurai l'honneur de le suivre. J'y travaillerai à mon édition; mais je n'y mettrai point le Mémoire sur mon Procès. Il ne peut paroître à la suite d'un volume de Vers. Ce seroit allier des choses trop dissemblables, que de joindre ensemble des élégances poëtiques avec des chicanes du Barreau. Le Parnasse & le

Palais ne ſont point faits pour marcher de compagnie. Ainſi ce Mémoire ne paroîtra que ſéparément, & au cas que l'impudence de mes ennemis réveille ma mauvaiſe humeur, & me mette dans la néceſſité de renoncer à mon goût & à mon caractére, pour vanger ma réputation qu'ils n'ont pû détruire, aux dépens de la leur qui eſt déja toute détruite. Si j'en viens-là, je vous répons que la guerre ſera ſérieuſe, & que je la ferai en homme qui ne craint rien.

A l'égard de P. à Dieu ne plaiſe que je le regarde comme mon ennemi; mais je le regarderai toujours comme un homme qui veut être l'ami du genre humain, & qui fait plus de cas de la réputation d'ami fidéle que de la fidélité. Il a des manieres engageantes, & n'aime perſonne. Quand il m'a écrit, ç'a été avec une oſtentation d'amitié qui n'eſt nullement le langage de l'amitié.

Faites mes complimens à Theve-

nard, & priez-le de ne plus ſonger à mes Operas. Ils ſont ma honte. Je ne ſçavois point encore mon mêtier quand je me ſuis donné à ce pitoyable genre d'écrire.

Mille complimens à M. votre fils. Il eſt digne de vous, & du bonheur qu'il a d'avoir un pere auſſi vertueux.

AU MESME.

Vienne 5. Mai 1719.

VOus m'avez cru, ſans doute, M. ſur le chemin de Bruxelles : mon petit équipage y eſt déja, & je ne poſſede plus à Vienne que mon habit. Les équipages du Prince étoient auſſi partis ; mais voici un nouvel incident qui nous retiendra encore ici quelques mois. Le G. S. s'eſt aviſé d'adreſſer à M. le Prince Eugéne les Lettres de créance de ſon Ambaſſadeur ; & comme les Turcs ſont très-formaliſtes, on aſſure que

le Musulman, s'il ne trouvoit pas M. le Prince Eugéne à Vienne, y resteroit toujours à l'attendre plutôt que de remettre ses Lettres de créance à d'autres, fût-ce à l'Empereur même. Cet Ambassadeur est en route avec six cens hommes, 400 chevaux, & 200 mulets, toujours défrayé par Sa Majesté Impériale. M. le Prince Eugéne obligé de l'attendre, a fait revenir ses équipages.

M. Arouet m'a envoyé son Œdipe avec une fort belle lettre. Je ne suis point surpris du grand succès de cette Piece. Elle le mérite assurément, & il s'en faut bien peu que l'Auteur n'ait atteint toute la perfection dont son sujet étoit capable. Je ne puis aujourd'hui vous en écrire davantage. Je suis, &c.

A M. BOUTET DE MONTHERI.

7. *Mai* 1720.

IL y avoit long-tems, M. que je souhaitois que quelqu'un d'un mérite reconnu s'appliquât à chercher dans l'Histoire l'origine de la Fable : c'est une matiere aussi utile que curieuse, & personne n'est si capable de s'en acquitter parfaitement que le P. de Tournemine. Puisque son projet est déja public, vous me ferez plaisir de me l'envoyer.

J'apprens par vous le titre de la nouvelle Tragédie de M. de Voltaire ; mais je n'en suis pas plus avancé : le nom d'Artemire m'étant tout-à-fait inconnu, aussi-bien que celui de l'Auteur des Héraclides dont vous m'apprenez la chûte déplorable, ce qui me fait soupçonner Dan-

chet comme le plus infortuné de ceux qui travaillent pour le Théâtre.

J'ai trouvé beaucoup d'eſprit dans la petite Comédie intitulée *Momus fabuliſte*. J'aurois ſeulement ſouhaité que l'Auteur eût donné plus de brieveté à ſes Fables : celles de la Motte étant inſupportables par leur longueur & par les diſcours rimés qui les accompagnent. Le caractere de ces ſortes d'ouvrages qui ſont faits pour être retenus par cœur, exigent la conciſion, comme on le peut voir par celles d'Éſope & de Phédre, & par les meilleures de la Fontaine.

Je vois par tout ce qui nous revient de Paris, que la crainte a ſuccedé à l'admiration. L'année paſſée étoit le ſiécle d'or : voici le ſiécle du papier. Je plains les honnêtes gens qui voyent leur fortune en l'air, par ce ſyſtême qui auroit été bon, ſi la furie Françoiſe ne lui avoit pas donné plus de crédit qu'il ne falloit. C'eſt une choſe étrange de voir des

personnes que la ſageſſe a ruinées, pendant que la folie en enrichiſſoit d'autres. Je ſuis dans une véritable peine pour Monſieur votre Pere & pour vous : c'eſt pour mes amis que je m'intéreſſe à toute cette ſcéne, qui ſans eux me ſeroit un ſpectacle indifférent.

Je ne ferai point le voyage que j'avois projetté, ſans pouvoir vous dire encore les raiſons qui me retiennent ici. Mais pour la penſée où vous êtes que les Dames ont beaucoup de pouvoir ſur mon eſprit, je puis vous aſſurer qu'elle eſt des plus mal fondées. On ne penſe pas à 40. ans comme à dix-neuf.

A M. BOUTET.

Vienne 2. Juillet 1720.

JE n'ose, plus M. vous parler de mon voyage aux Pays-Bas, après tous les contretems qui l'ont retardé depuis deux ans. J'ai pris le parti de n'y plus songer, & de remettre à la Providence le soin de ma destinée. Je crois que c'est ce que les hommes ont de mieux à faire dans la vie : leur prudence les trompe si souvent, qu'au lieu de se gouverner par leurs fausses lumieres, ils devroient se laisser gouverner humblement par celui qui gouverne toutes choses.

J'ai l'imagination noircie de toutes les nouvelles que nous recevons des désordres des Finances par le systême de Law : & quel chagrin pour moi d'apprendre le dérangement qu'il vous cause ! Qui auroit cru qu'un homme dont la fortune se

trouvoit établie sur des fondemens aussi solides que la vôtre, se trouvât heureux de ne perdre que la moitié de son bien ! Belle leçon pour ceux qui se confient uniquement dans la prudence humaine. Pour moi, mon cher Monsieur, je ne me suis jamais confié qu'en la Providence, & je ne sçais si ma petite fortune soutenue d'espérance ne me rend point aussi heureux qu'un sort éclatant, accompagné de crainte. N'ayant jamais rien eu, je n'ai jusqu'ici jamais manqué de rien, & je vis avec toutes les commodités qui me sont nécessaires. Je serai encore mieux quand je serai arrivé dans la terre promise : mais Dieu seul sçait quand cet heurenx jour arrivera.

Il y a bientôt 18. mois que toutes mes hardes sont à Bruxelles : nous devions partir dans huit jours, & cependant nous sommes encore ici sans sçavoir quand nous en partirons. Pour moi je ne m'en informe plus : celui

qui diſpoſe de toutes choſes, diſpoſera de moi ſuivant ſa volonté. Nos projets ne la déterminent point. Le plus ſûr eſt donc de n'en point faire, & de ſe laiſſer conduire. Je lui dois le repos dont la bonté du plus grand Prince de l'Europe me fait jouir ici : je lui dois l'eſtime & la confiance dont j'y ſuis honoré par tout ce qu'il y a de plus grand. Ce ſont des graces que Dieu m'a faites, que je ne mérite point. Mon devoir eſt de l'en remercier, & de ne lui rien demander au-delà de ce qui me convient, dont il n'appartient qu'à lui de juger, & non pas à moi. Voilà les ſentimens qui ſe fortifient en moi tous les jours, & que mes ennemis ne me ſoupçonnent guéres.

A l'égard de ce que vous me mandez de la vocation de Mademoiſelle votre fille à l'état de Religieuſe, j'approuve fort que vous ne précipitiez rien ſur une démarche auſſi ſérieuſe. Je ne penſe pas même qu'une

ou deux années d'épreuves ſoient ſuffiſantes, dès qu'il s'agit d'un parti d'ou dépend ſon bonheur & ſon ſalut. Toutes les paſſions ſont ſujettes à l'illuſion, & la dévotion eſt ſouvent une paſſion à tout âge, ſurtout dans la jeuneſſe, où rarement examine-t-on tous les objets avec toutes leurs circonſtances. Je ſuis perſuadé de la ſageſſe avec laquelle vous vous conduirez dans cette occaſion, la plus importante de toutes pour vous & pour une fille ſi digne de votre tendreſſe.

J'apprens qu'une troupe de malheureux continue à m'imputer mille ouvrages infâmes. Dieu voit mon cœur ; je ne veux d'autre juge que lui, connoiſſant comme je fais trop malheureuſement pour moi, l'ignorance des Juges du monde. Je ſuis, votre, &c.

ROUSSEAU A M. D.....

Vienne 1. *Novembre* 1720.

JE me plaignois de votre ſilence : hélas ! Monſieur, je ne ſongeois guéres que vous duſſiez le rompre par une nouvelle auſſi foudroyante que celle que vous m'apprenez. Quelle perte bon Dieu ! & à quelle épreuve la Providence a-t-elle voulu mettre votre vertu & celle de Madame la Baronne de... C'eſt ainſi qu'elle ſe jouë des projets qui nous paroiſſent les plus légitimes. Vous avez joui juſqu'à préſent de tous les avantages de cette vie ; une longue & conſtante proſpérité, une fortune établie, une famille digne de vous : voilà bien des graces que Dieu n'étoit pas obligé de vous faire, & peut-être n'avez-vous pas aſſez ſongé que c'étoit à lui ſeul que vous les deviez. On ne lui attribue que la

mauvaiſe fortune, & on croit ne devoir la bonne qu'à ſoi-même. Il faut pourtant tôt ou tard lui payer nos dettes, & ſe mettre dans l'eſprit qu'il ne nous envoye point dans ce monde pour être heureux ſelon nos vues, mais ſelon les ſiennes; que ce qui nous paroît le plus grand des biens, eſt ſouvent la ſource de nos plus grandes afflictions, & que ce qui nous afflige le plus, eſt au contraire plus ſouvent encore le principe du bonheur auquel il nous deſtine. J'ai été aſſez malheureux dans mon tems pour avoir eu occaſion de réfléchir ſur la condition des hommes; & peut-être ce qui a le plus contribué à me tranquiliſer, c'eſt la réflexion que j'ai faite ſur l'égarement de nos ſouhaits, dont l'accompliſſement tourne preſque toujours à notre dommage. Il faut laiſſer faire les Dieux, dit Juvenal, qui tout Payen qu'il étoit, a trouvé ce point de Religion plus chrétiennement que

beaucoup d'autres qui font profeſſion de Chriſtianiſme. Je vous renvoye à lui ſur cette matiere ; mais je ne vous renvoye qu'à vous-même ſur une autre, qui prouvant que vous avez donné à la nature ce qu'elle demandoit de vous, doit faire l'objet & le fondement de votre conſolation. Tout homme qui croit un Dieu doit croire qu'il eſt juſte, ſans quoi il ne ſeroit pas : il faut donc croire en même-tems qu'il a quelque choſe de meilleur à nous donner que cette vie, qui malheureuſe & traverſée comme elle l'eſt, ſeroit un préſent peu digne de ſa juſtice ; & s'il eſt vrai qu'il nous deſtine à un état plus heureux, comme nous ne le méritons point, il eſt trop juſte que nous l'achetions, ce que nous ne pouvons faire que par notre ſoumiſſion, & par le bon uſage que nous ferons des peines par leſquelles il nous les fait acheter. En voilà aſſez, Monſieur, pour vous faire comprendre que les

plus malheureux ne sont pas toujours les plus à plaindre, & que les plus heureux ne sont pas les plus dignes d'envie. En voilà assez pour vous faire chercher votre consolation où un Chrétien la doit trouver. Recevez votre affliction, la plus grande que vous puissiez recevoir, comme une expiation des fautes ausquelles nous sommes tous sujets en cette vie, & comme un gage du bonheur que Dieu vous prépare dans un autre. Il vous reste un Fils que vous avez peut-être trop négligé, par excès d'attachement à l'aîné. Donnez tous vos soins à en faire un aussi honnête homme que vous. En un mot, consolez-vous ayc celui qui vous reste, & priez Dieu pour celui que vous n'avez plus. Vous serez peut-être surpris de recevoir de pareils conseils d'un faiseur d'Epigrammes ; mais Dieu merci j'en ai porté la peine, & je m'estimerois malheureux si je n'en avois pas été puni.

A M. BOUTET.

Vienne 20. Janvier 1721.

IL y long-tems, M. que je n'ai reçu de vos nouvelles ; mais il m'eſt aiſé de juger par le déplorable état où la France ſe trouve réduite, des raiſons de votre ſilence, n'étant permis ni d'en parler, ni de parler d'autre choſe. Dans une ſi incroyable & ſi fameuſe révolution de toutes les fortunes, je ſuis touché ſurtout de l'influence des malheurs publics ſur votre fortune particuliere. Ce qui me donne quelque conſolation, c'eſt que l'auteur de tous nos maux n'eſt plus dans le Royaume. J'apprens qu'on va faire main baſſe ſur tous ces champignons de Miſſiſſipi. On a cru ici pendant deux jours que Law y étoit arrivé. Il eſt certain qu'il a paſſé par Cologne, & il eſt ſûr qu'à moins d'une

protection ſpéciale du Régent, je ne connois aucun lieu où il puiſſe être en ſureté ; le contrecoup de ſon ſyſtême ayant porté la ruine dans toute l'Europe juſqu'en Moſcovie. Voilà à quoi aboutit l'amour chimérique des nouveautés.

Le Prince Eugéne n'attend qu'une réponſe des Pays-Bas pour partir : j'eſpere qu'elle ne tardera pas, & que je m'y rendrai avec lui.

J'ai appris la mort de Palaprat : je l'ai regretté comme un bel eſprit. J'aurois fort ſouhaité le pouvoir regretter comme un ami ſolide : mais l'eſpece en eſt ſi rare, qu'il y auroit de l'injuſtice à moi de me plaindre, & tant qu'il m'en reſtera deux ou trois auſſi eſſentiels que vous, mon partage ne ſera pas le moindre de tous.

AU MESME.

Vienne 1. *Février* 1722.

OUI, Monsieur, je pars d'ici sans faute dans huit jours. Les visites que je reçois, celles que j'ai à rendre, & les ordres que j'ai à prendre avant mon départ, m'emportent toutes mes journées. Je vais bien tôt m'occuper de la nouvelle édition de mes Ouvrages. Si les mesures que mes amis prennent réussissent, ils seront imprimés magnifiquement, honorablement, & beaucoup plus avantageusement que je n'avois osé me le promettre : car je n'ai jamais compté d'en rien retirer.

J'avouë que les longueurs que vous avez à essuyer par rapport au *Visa*, donnent de l'exercice à la résignation la plus soumise. *Dieu veuille*, disoit l'Abbé Morel, *que le mal*

qui nous doit arriver arrive bien-tôt. Vous avez eu le tems de vous préparer à votre ſort, & la Religion vous donne de grands avantages ſur ceux qui dans le même cas que vous, ne ſont pas pourvûs de la même reſſource. On ne ſent pas le beſoin qu'on en a, tant qu'on eſt heureux : c'eſt néanmoins dans ce tems-là qu'il en faudroit faire ſa proviſion : faute de quoi on ſe trouve ſurpris à la moindre diſgrace. Et comme dans le cours de la vie les maux ſont plus fréquens que les biens, il n'y a que des dupes qui puiſſent négliger le ſeul ſecours qui leur ſoit profitable en ces occaſions.

Adieu, Monſieur, l'affaire de mon établiſſement eſt en bon train ; mais je ne puis encore vous en rien dire de poſitif.

AU MESME.

Bruxelles 6. Octobre 1722.

Enfin, Monsieur, je me retrouve à Bruxelles, & j'espére pouvoir bien-tôt vous mander quelque chose de positif sur mon établissement. Je n'ai jamais compté sur un revenu au-dessus du médiocre dans la malheureuse situation où sont les Finances de ce pays-ci, mais seulement sur un titre honorable, assaisonné de liberté & de repos. Mille écus de rente me donneront tout cela : en attendant, S. A. a eu la bonté de me donner un logement à la Cour. Je le fais accommoder actuellement, pour m'y aller établir dès que je serai en état d'augmenter mon petit domestique. On ne peut rien ajouter à la confiance & aux bontés dont m'honore M. le Marquis de

Prié. Il ne veut point que j'aye d'autre table que la sienne, & il a voulu si absolument que je prisse un carosse dans sa maison, qu'il m'a mis dans la nécessité de l'accepter, ou de me faire une affaire avec lui.

En vous entretenant de ma situation présente, je songe qu'il y a long-tems que vous ne m'avez parlé de la vôtre. Je ne comprens rien au *Visa*. Je juge bien que vous avez perdu comme tous les autres; mais je voudrois connoître la proportion de vos peines, pour y mesurer les miennes.

A M. BOUTET le Fils.

Bruxelles 20. Septembre 1722.

PERMETTEZ-MOI, Monſieur, de vous demander compte de vos études, & des progrès que vous faites dans la *vertu*. Je prens ce mot dans la ſignification que lui donnent les Italiens; car dans le ſens que nous lui donnons, je ſçais à quoi m'en tenir. La bonté de vos inclinations & l'exemple de M. votre pere ſont des cautions plus que ſuffiſantes pour l'excellence de vos mœurs. Je ſuis même perſuadé que vous ne connoiſſez pas encore la corruption des hommes; mais vous allez apprendre à la connoître dans l'exercice de la charge que vous avez priſe. Tout ce qui s'y paſſera ſous vos yeux vous apprendra juſqu'où va la malice du cœur humain. Elle

est dans tout son jour dans la discussion des procès : mais quels talens, quelle pénétration, quel travail & quelle probité ne faut-il point pour s'acquitter avec honneur d'une profession telle que la vôtre ! Vous avez tout ce qu'il faut pour en bien remplir les devoirs, & vous trouverez en Monsieur votre pere le principe & les exemples sur lesquels vous aurez à régler votre conduite dans un emploi si difficile & si délicat.

J'ai renvoyé à Monsieur votre pere ce qu'il avoit eu la bonté de me prêter : mais entre payer ses dettes & s'acquitter, je mets une grande différence. Je ne serai jamais quitte de toutes les obligations que j'ai à son amitié, quand j'aurois à partager avec lui tous les trésors du plus riche Financier.

On vous a fait une peinture véritable du logement de l'Empereur, qui certainement répond mal à la grandeur d'un Prince aussi puissant.

Mais s'il n'a point de Versailles, il a de bonnes troupes, & il ne doit rien: ses sujets sont à leur aise, & les Grands de sa Cour sont très-riches. Je pourrois vous en nommer plusieurs qui ont huit cent mille livres de rente, & ceux qui n'en ont que cent ne sont pas réputés fort riches.

J'ai lû le Poëme Latin de l'Abbé Fraguier: il est digne de l'Antiquité: & pour dire encore plus, si cela se peut, il est digne de lui. On ne peut mieux accorder les graces du langage avec la solidité de la doctrine.

La Motte a fait de Romulus un vrai Héros d'Opéra, un fade & insipide amoureux. Il ne lui manque qu'un houlette & une panetiere. Cet homme a un talent merveilleux pour rendre ridicule tout ce qu'il y a de grand dans l'Antiquité. Sa Tragédie des Machabées est un recueil de Madrigaux de piété, & de froids lieux communs de morale, sans passion, sans caractere, sans force, &

ſans élévation. Il n'y a guére de ſtyle qui ſe reſſemble moins que celui de l'Ecriture Sainte & celui de cet Auteur, qûe je ne penſe pas qu'il ait lûë davantage qu'il a lû Homere. Il eſt bien difficile que le ſublime & le pathétique ſe trouvent dans les vers d'un homme qui court toujours après l'eſprit.

M. de Voltaire a paſſé ici onze jours, pendant leſquels nous ne nous ſommes guére quittés. J'ai été charmé de voir un jeune homme d'une ſi grande eſpérance. Il a eu la bonté de me confier ſon Poëme pendant cinq ou ſix jours. Je puis vous aſſurer qu'il fera un très-grand honneur à l'Auteur. Notre nation avoit beſoin d'un ouvrage comme celui-là : l'œconomie en eſt admirable, & les vers parfaitement beaux. A quelques endroits près, ſur leſquels il eſt entré dans ma penſée, je n'y ai rien trouvé qui puiſſe être critiqué raiſonnablement. Je ſuis, &c.

A M. BOUTET.

Londres 20. Février 1723.

JE ſuis ſi accablé, M. de devoirs, d'affaires, & d'amuſemens incroyables, que je n'ai le loiſir d'écrire à perſonne, & j'ai prié tous mes amis de m'excuſer juſqu'au mois de Mai que je compte être de retour à Bruxelles, où je vois par toutes les lettres que je reçois de M. le Prince Eugéne, que je trouverai mes affaires ou faites ou bien avancées. L'Emploi qu'on ſonge à me former eſt de mille écus, qui vaudroient chez vous aujourd'hui près de 8000 liv. Comme il faut pour cela un arrangement nouveau, le Conſeil des Finances y a trouvé des difficultés : mais n'ayant que la voix conſultative, leur oppoſition n'eſt d'aucune conſéquence. L'unique choſe qui

m'occupe présentement est mon édition, qui ne me sera pas moins honorable que profitable. Vous aurez un Exemplaire des six que j'enverrai en France, n'en ayant que 60. à pouvoir distribuer, qui sont destinés pour les endroits où sont mes amis & mes affaires.

Le Roi, les Princes & les Princesses m'ont honoré d'un accueil plus favorable que je n'aurois pû l'attendre, & je passe ma vie à Londres comme à Vienne avec les principaux Seigneurs de la Cour. Au printems je serai plus content. On se divertit ici très-bien à la campagne, & très-mal à la ville, quoiqu'à grands frais. Je juge par ce que j'ai déja dépensé, que six mois de séjour ici me coûteront au moins 250 guinées, qui font près de huit mille francs de votre monnoye, quoique je ne mange jamais chez moi. Du reste les frais de mon voyage me sont bien payés par mon édition, & d'ailleurs

je suis comblé des honneurs qu'on me fait, & des bontés que tout le monde a pour moi.

Ce qu'on vous a dit des sentimens de M. le Cardinal du Bois pour moi est véritable. J'en ai reçu à Vienne plusieurs preuves accompagnées d'offres de services très-obligeantes ; mais je n'ai jamais songé à en faire usage, me trouvant très-bien comme je suis, & étant fort persuadé que je ne serai jamais si bien en France.

Excusez la précipitation avec laquelle je vous écris, & soyez persuadé, &c.

A M. BOUTET DE MONTHERI.

Bruxelles 23. Août 1723.

ON nous a envoyé, M. l'Inès de Castro de la Motte, & les critiques qui en ont été faites. Ce qui ne mérite pas d'être lû, ne vaut pas la peine d'être critiqué ; & il ne falloit pas se mettre en frais pour détruire un ouvrage qui se détruit lui-même. Cette Piece n'a pû réussir à la réprésentation, que parce qu'elle étoit relevée par le jeu de Baron, qui comme le Cigne du Méandre, chante son agonie très-mélodieusement.

La traduction du Livre de la nature des Dieux me donne une grande idée de M. l'Abbé d'Olivet, & de la pureté de son style. J'attens son Huetiana : c'est dommage qu'il ne

se soit encore attaché qu'à faire valoir les pensées des autres, & surtout celles de l'Evêque d'Avranche, sçavant à vision, & genie assez borné.

Voici la traduction des vers Latins que vous m'avez envoyés. Je me suis attaché à conserver avec le sens, * le pathos de l'original ; mais j'ai cru devoir renfermer le tout en six vers.

C'est ici l'image fidelle
D'un corps, hôte parfait d'une ame encore plus belle,
Digne, hélas ! d'un destin plus durable & plus doux.
O jeunesse ! ô vertu ! Beauté trop tôt ravie !
Si la mort vous détruit, l'amour vous rend la vie
Dans le cœur désolé d'un malheureux époux.

* *Ces vers furent faits sur la mort de la jeune Madame Boucher.*

A M. BOUTET.

Bruxelles 20. Octobre 1723.

POUVEZ-VOUS, Monsieur, compter pour quelque chose un présent aussi médiocre qu'un exemplaire de mes ouvrages ? Je ne sçais si vous êtes content des nouvelles pieces que j'y ai ajoutées. Plusieurs personnes ne s'en accommoderont pas ; mais mon dessein n'a pas été de leur plaire, & un petit nombre de mécontens ne fait pas le public.

La conclusion de mes affaires me fait regarder comme très-prochain mon retour à Vienne, que je dois appeller ma véritable patrie. Je devrois même avoir dès-à-présent mes Patentes, qui étoient toute prêtes à y être envoyées il y a trois semaines, sans un incident imprévû qui a obligé M. le Marquis de Prié d'y faire un changement qui les rendra plus soli-

des. Je ne me presse point, parce que je regarde la chose comme infaillible. Il ne dépendroit que de moi d'être établi dès-à-présent, si je pouvois m'accommoder de la condition de résider à Bruxelles. J'espere que cet empêchement sera bientôt levé, & qu'il me sera permis de jouir de mon emploi auprès de M. le Prince Eugéne. C'est à quoi je travaille présentement, & je compte de retourner à Vienne, après que j'en serai venu à bout. Si quelque chose pouvoit suspendre mon voyage, ce seroit l'espérance de vous voir ici, & de pouvoir avec vous converser quelques jours avec cette liberté que donne une amitié libre de toute contrainte, & affranchie de la crainte qu'on a toujours, en écrivant, de voir ses sentimens trahis.

Voilà en France un grand changement de décoration. On a tort de craindre que les nouveaux Ministres ne soient point capables. Il ne faut

point tant de finesse pour gouverner un Etat, & l'experience du passé fait voir que le moyen de tout gâter est d'y en vouloir trop mettre. Je serai toute ma vie, &c.

AU MESME.

Bruxelles 20. *Janvier* 1724.

JE vous aurois prévenu, M. & vous auriez reçu il y a long tems mes complimens à l'occasion de la nouvelle année, si la distinction des tems faisoit quelque chose à mon amitié, & si j'étois de ces gens qui ont besoin de lire l'almanach pour sçavoir quand & comment ils doivent aimer leurs amis. Je ne connois point de jours dans l'année où je ne fasse des vœux pour votre santé & votre satisfaction. Le reste est pur cérémonial, que je laisse aux Italiens & aux Allemans, me contentant de la réalité, & convaincu par mille

expériences que tout ce qu'on donne aux complimens, eſt autant de rabatu ſur la vérité.

J'ai ma permiſſion de retourner à Vienne, & je compte de m'y acheminer vers le mois de Juin. Mes Patentes ſont expediées à la Chancellerie, & vont partir pour Vienne. Comme la ſignature ne les retiendra pas long-tems, elles reviendront ici vers le 15 du mois prochain, & ſeront ſcellées avant le mois de Mars: après quoi je n'aurai plus rien à faire ici. Je vous dirai alors le titre qu'elles me donnent. Je puis vous dire dès-à-préſent les appointemens qui y ſont attachés. Ils ſont de mille écus, c'eſt-à dire, environ de 7000 liv. de votre monoye, qui avec 500 écus * que j'ai d'ailleurs, font un revenu ſuffiſant pour une ambition auſſi bornée que la mienne.

* Il comptoit ſur le produit de ſon édition de Londres, qu'il avoit placé en Actions de la Compagnie d'Oſtende.

Je vous remercie de m'avoir appris les noms des quatre mazettes qui tirent le char du Directeur des haras du Parnasse. Ces noms n'y sont guéres plus connus que la source du Nil, & je ne suis point assez dupe pour les déterrer. Mais je ne prens point le change, & comme ce n'est point la pierre que l'on châtie, mais le bras qui l'a jettée ; ce sera à cet illustre Chef que je m'en prendrai des sottises que feront les bidets de son écurie : & quoiqu'il ne mérite pas de m'occuper long-tems, je le payerai si bien, que je ne pense pas qu'il s'avise de me demander son reste.

AU MESME.

Bruxelles 17. Juillet 1724.

J'Ai enfin, M. mes Patentes depuis deux mois, & je n'en ſuis pas plus avancé, par une difficulté ſurvenue entre le Gouvernement & le Conſeil, où elles doivent être enregiſtrées. Cet obſtacle qui ne ſçauroit être levé qu'à Vienne, m'empêche d'y retourner, parce que c'eſt ici que je dois prêter mon ſerment, & que j'ignore le tems où l'on pourra recevoir la déciſion de la Cour. Je vous dis ceci en confidence, ne voulant point donner à mes ennemis le plaiſir de triompher du retardement de la concluſion de mes affaires.

La perſévérance de Mademoiſelle vôtre fille eſt une marque certaine de ſa vocation & de la durée de ſon bonheur, même en cette vie. Il eſt bien plus facile de le trouver dans une re-

traite où la Grace nous appelle, que dans le monde où il ne consiste que dans le tour de l'imagination, qui est sujette à mille changemens. Vous ne verrez plus si souvent cette chere fille; mais vous recevrez d'elle des consolations : au lieu que dans un autre état, elle auroit peut-être eu besoin des vôtres.

Le Supplément dont vous me parlez a été imprimé sans ma participation; mais il n'est que trop fidelle & trop exact, n'y ayant rien qui ne soit de moi, & tout ce que j'ai fait digne de réprobation, s'y trouvant sans exception quelconque. Une personne d'un rang auquel on ne peut rien refuser, exigea de moi à Londres cette confession de mes folies passées, sur un manuscrit qu'elle me présenta, auquel je ne pus me dispenser de faire les changemens & les retranchemens qu'elle me demanda. Tout s'est trouvé imprimé après mon départ.

AU MESME.

Bruxelles 7. Juillet 1724.

MEs affaires, M. ne ſont point finies ici, quoique j'aye ma Patente depuis ſix mois; mais j'en ſuis fort aiſe, parce qu'elles finiront beaucoup mieux à Vienne où je vais me rendre. Je ne perdrai rien pour attendre, & ceux qui ont éludé les ordres du Prince, m'ont mieux ſervi qu'ils ne penſoient. Je ne puis vous en dire davantage, parce que le papier eſt tranſparent en ce pays-ci comme ailleurs. Mais j'ai cru devoir vous avertir d'un rétardement qui ne vient plus que de moi ſeul, & ne tournera qu'à mon avantage.

Ne ſoyez point inquiet de la fiévre de M. votre fils. J'ai ſur la fiévre une opinion qui vous paroîtra bizarre, & que je crois pourtant vraye. Je la regarde comme un remede, & non

comme un mal. Quand la nature se trouve opprimée par l'exubérance des humeurs, la fiévre vient au secours, & elle combat jusqu'à ce que l'ennemi soit repoussé dans ses retranchemens. * S'il est assez fort pour faire une nouvelle sortie, le combat recommence, & dure jusqu'à ce que l'ennemi soit entierement détruit. Mais comme la fiévre n'est pas toujours assez forte pour en venir à bout, elle a besoin de troupes auxiliaires : ce sont les remedes propres à l'aider ; & quand ils sont bons & donnés à propos, la guerre est bien-tôt finie : après quoi on est sûr d'un calme de longue durée.

* Ne peut-on pas regarder ce systême comme une fiction poëtique ?

AU MESME.

Bruxelles 21. Juillet 1724.

JE ne puis croire, M. que le crédit de l'Academie puisse aller jusqu'à faire interdire une Comedie où il n'y auroit que des phrases tirées des livres imprimés, & mises dans la bouche de Pédans, qui n'auroient aucun rapport ni de nom, ni de figure, ni de profession avec les Auteurs de ces livres. Le crédit de Scuderi n'a point fait défendre les *Précieuses* de Moliere, qui guérirent leur siécle en 15 jours.

Si vous connoissiez un Comédien nommé le Grand, vous pourriez lui proposer ce sujet de Comedie, pour tourner en ridicule le jargon de nos Ecrivains d'aujourd'hui. Sur la lecture que j'ai faite de quelques peti-

tes pieces de ce Comédien, je l'ai regardé comme le ſeul Auteur comique d'aujourd'hui, qui travaillât de génie, & ſans retourner les idées d'autrui. En donnant à cette Comédie pour titre *les Pédans à la mode*, il y entreroit de toute ſorte de gens, des Bourgeois, des Gens de qualité, des Auteurs, &c. Et je voudrois leur donner pour contraſte quelque vieux Commandeur, homme ſenſé & un peu chagrin, qui fît main baſſe ſur toutes les expreſſions alambiquées de ce jargon renouvellé du grand Cyrus. Mais il faudroit que l'Auteur ſe donnât la peine de lire tous les ouvrages des trois fameux reſtaurateurs de ce langage, afin de s'inſtruire à fond de leur langue.

L'objection que vous faites, en diſant que les termes de cette langue ſont trop ſcientifiques pour le Théâtre, n'eſt pas fondée ; puiſque le ridicule de ces expreſſions eſt dans le

le tour alambiqué qu'on donne à des choses très-communes. Les mots de *cadran*, par exemple, & de *choux*, n'expriment que des choses très-communes, & il n'y a personne qui n'ait envie de rire quand il les voit rendus par les ridicules periphrases de *Greffier solaire*, & de *phénomene potager*. D'ailleurs je suppose, & il le faut nécessairement au milieu de tous ces fabricateurs d'expressions quintessenciées, un homme de bon sens, qui les explique par leurs termes naturels. Je suis persuadé que le Sieur le Grand saisiroit cette idée. Il ne fant que mettre un homme comme lui sur la voie.

AU MESME.

Bruxelles 1. Avril 1725.

N'ATTRIBUEZ pas à oubli, M. le silence que je vous ai gardé pendant mon séjour à Vienne.* L'affaire malheureuse d'un ami plus illustre par son mérite que par sa naissance & ses dignités, ne m'a pas permis de m'occuper d'autres soins que de ceux de le servir, & le péril presque inévitable qu'il y avoit à soutenir ses intérêts, demandoit toute l'attention dont je pouvois être capable pour accorder ma sureté avec les devoirs de l'amitié. J'ai eu le bonheur d'en être venu à bout, & de remplir des devoirs presque in-

* Ce ne fut point pour terminer l'affaire de ses Patentes qu'il courut à Vienne, mais pour rendre service au Comte de Bonneval. Ce zéle qui lui fut fatal, lui fait honneur.

compatibles, sans me commettre. Mais croyez que pour vingt années de plus que ce qui me reste à vivre, je ne voudrois pas avoir à recommencer ce même exercice qui m'a tenu alerte depuis quatre mois. J'ai eu la consolation de sçavoir que ma conduite étoit approuvée.

Faites-moi sçavoir ce qu'on dit dans le public de l'affaire & de la personne du Comte de Bonneval : je suis curieux de sçavoir ce qu'on en pense où vous êtes. Il faut esperer que M. le Prince Eugéne qui est irrité maintenant, ne le sera pas longtems, & sera toujours ce héros que j'ai dépeint quand j'ai dit :

Au milieu de la paix, au milieu des hazards,
La vertu, la sagesse, & l'amour des beaux arts
Furent les fondemens de sa gloire suprême,
Et modeste vainqueur de cent peuples soumis
Ce fut en apprenant à se dompter soi-même,
Qu'il apprit à dompter ses plus fiers ennemis.

Mon affaire vient de passer au Conseil des Finances, qui a opiné

tout d'une voix en ma faveur. Elle a été ensuite portée au Conseil d'Etat, qui s'est conformé à celui des Finances. Il ne s'agit plus que de dresser la consulte, & de l'envoyer à Vienne. J'espere que le decret de l'Empereur ne me sera pas moins favorable que l'avis des Conseils. Toutes ces formalités sont nécessaires, parce qu'il s'agit de supprimer deux charges pour en réünir les gages à la mienne. Cette affaire me paroît certaine : cependant le succès, à force d'être prolongé, m'est devenu presque indifferent. Si je l'obtiens comme tout le monde le croit & le desire, j'aurai 400 pistoles à dépenser par an. Si je ne l'obtiens pas, je n'en aurai que 200, & je prendrai patience.

AU MESME.

Bruxelles 10. Novembre 1725.

J'Espere avoir le decret de l'Empereur à la fin de ce mois : ce qui rendra mon établissement plus solide qu'il ne l'auroit été avec une simple Patente de M. le Prince Eugene.

Je ne suis point surpris qu'on ait pensé peu avantageusement à Paris de l'affaire de M. le Comte de Bonneval. On ne peut nier qu'il n'y ait eu une vivacité imprudente dans sa conduite envers le Prince ; & la sensibilité qu'on lui connoît sur le point d'honneur, ne suffit pas pour l'excuser ; mais plusieurs circonstances le justifient : il a eu tort dans la forme & grande raison dans le fonds. Le tems & la bonne conduite de ses amis ont développé ce qu'il y avoit d'obscur dans cette affaire dont il y a tout lieu de croire qu'il sortira à son

honneur. La réputation qu'il s'est acquise dans les armées, la supériorité de son génie, & l'étendue de ses lumieres lui ont attiré des amis & des ennemis à Vienne : mais les premiers ont pris le dessus, & les séconds commencent à capituler.

Depuis l'arrivée de l'Archiduchesse, mon logement est occupé par les Dames du Palais, & comme je passe la plus grande partie de ma vie avec Monsieur le Duc & Madame la Duchesse d'Aremberg, j'ai cru que ma situation d'ici à quelque tems ne me permettant pas de conserver un carosse, je ferois bien de m'approcher de l'endroit où je vais le plus souvent : ainsi je me suis mis près de l'Hôtel d'Aremberg.

Pour satisfaire votre curiosité touchant la maniere dont je suis à cette nouvelle Cour, je vous dirai que ne l'ayant jamais faite à l'Archiduchesse à Vienne, & ne connoissant point le Grand Maître, j'avois pris un parti

conforme à mon inclination, en me bornant à vivre en Philosophe, sans songer qu'il y eût une Cour à Bruxelles. Mais le Grand Maître a, je ne sçais comment, entendu parler de moi, & souhaité de me connoître & de me faire connoître à la Serenissime, ensorte que me voilà malgré moi devenu encore Courtisan, & qu'il ne tient qu'à moi de me flatter de quelque chose de mieux. On a même remis sur le tapis mes prétentions; mais on ne m'y fera rembarquer qu'à bonnes enseignes. Je suis parfaitement décidé: on ne me verra jamais grossir le nombre des importuns de la Cour. Je vous dirai même que je ne vois pas encore assez clair dans la constitution présente, pour songer à me lier par un serment, qui pour un homme aussi amoureux que je le suis de la liberté, est la chose du monde la plus sérieuse. En un mot je vis content, & pourvu que les Dieux ne m'ôtent rien, c'est tout ce que je demande.

Je suis ravi que vous soyez content de ma conduite par rapport au Prince. J'ai trop bonne opinion de lui pour croire qu'il ne le soit pas : je suis bien persuadé du moins qu'il ne pourra jamais me refuser son estime. Honorez-moi toujours de la vôtre, &c.

AU MESME.

Bruxelles 20. Octobre 1725.

L'Affaire de mon établissement se trouve accrochée, M. par les changemens faits dans les Finances & les Charges à l'occasion du gouvernement de l'Archiduchesse. C'est un systême tout nouveau, qu'il me seroit peut-être aisé de tourner à mon avantage, si je n'avois quelque autre idée dont le succès pourra me devenir plus avantageux, sans intéresser ma liberté. Je n'ai que 200 pistoles de revenu. C'est peu de chose, mais

ce peu est à moi, & si je puis le doubler sans dépendre de personne, il ne m'en faut pas davantage pour attendre en repos la vieillesse qui commence à me menacer, quoique d'un peu loin.

A l'égard de ma situation avec M. le Prince Eugéne, je vais vous la dire naturellement. Je suis parti de Vienne aussi-bien avec lui que jamais. Depuis que je suis ici je lui ai écrit, & il m'a fait réponse à l'ordinaire : mais je ne me flatte point que quelque discrette qu'ait été ma conduite dans l'affaire de M. le Comte de Bonneval, mon amitié pour l'un n'ait fait quelque bréche à l'autre. Il faudroit ne pas connoître les hommes pour en juger autrement. Ce sont des choses fatales que toute la prudence humaine ne sçauroit parer, & tout ce qu'elle peut faire, c'est de se mettre à couvert de tout reproche. Je m'en serois attiré un dont toute l'eau de la mer n'auroit pû me laver,

si j'avois manqué au Comte de Bonneval à qui j'ai mille obligations, & surtout celle de la connoissance du Prince, & qui ayant mille sujets de se plaindre, n'a jamais manqué que par une vivacité imprudente, qu'un honnête homme ne sçauroit regarder comme un crime. Je ne l'ai point approuvé en cela, & le Prince le sçait bien; mais je n'aurois pû l'abandonner dans le reste, sans me deshonorer. Je suis trop chatouilleux sur l'honneur, pour cultiver quelque amitié que ce puisse être par des complaisances de cette nature.

Vous me prenez par mon endroit sensible en approuvant mes Allégories, qui sont le plus grand effort dont je me sente capable, & dans lesquelles j'ai tâché de jetter une poësie, soutenuë de force & de solidité, & digne de l'attention des lecteurs sensés & raisonnables. J'ai tâché aussi de donner dans la plûpart de mes Odes du III. & IV. Livre une idée de la

Poësie de Pindare, dont tout le monde parle, & que personne de ceux qui en parlent le plus n'a bien connue, & qui manque à toutes ces froides amplifications de la Motte, qui ressemblent beaucoup plus à des lettres qu'à des Odes, commençant toutes pour ainsi dire, par le *Monsieur*, & finissant par le *très-humble serviteur*.

AU MESME.

5. Avril 1726.

JE sçais, Monsieur, quelles sont vos occupations, & je ne suis point surpris de ce que vous avez paru m'oublier. On peut être dans le cœur sans être dans la mémoire : les fonctions de l'une sont souvent indépendantes de celles de l'autre : & telle est la malheureuse constitution de notre chétive nature, que ce qu'on hait occupe malgré nous l'en-

tendement & l'imagination plus que ce qu'on aime.

M. de Lasseré m'ayant envoyé la Marianne, je n'ai pû m'empêcher de lui en écrire mon sentiment. Ma lettre qui a couru, m'en a attiré une de la part de l'Auteur, à qui j'ai fait une réponse de douze lignes. Comme il n'a point publié la lettre qu'il m'a écrite, il ne seroit pas chrétien que je rendisse ma réponse publique. Voilà toute l'histoire, qui ne mérite ni votre curiosité, ni votre attention.

Je reçois de tems en tems des lettres de M. le P. Eugéne, qui m'écrit toujours avec sa bonté ordinaire. Quant à ma situation, elle est assez heureuse pour ne me rien laisser à desirer de plus.

J'ai vû la plûpart des rogatons qui se débitent annuellement dans Paris : il y a, comme toujours, du bon & du mauvais. Ce qui m'a le plus satisfait, est une Tragédie de Pirrhus

où j'ai trouvé beaucoup de beaux endroits, & un Dictionnaire néologique.

Je possède la nouvelle édition des Œuvres posthumes de la Fontaine, où j'ai trouvé beaucoup plus de trop que de moins : car je souffre toutes les fois que je vois dans les ouvrages d'un grand homme quelque chose qui n'est pas digne de lui. C'est trahir les Auteurs & le Public, que de publier indistinctement tout ce qu'ils ont fait. Il y a pourtant un Poëme de Saint Malc, qui est admirable.

Le Poëme dont vous me parlez, n'est ni un Poëme, ni une Histoire. L'Auteur y donne cinq ans de durée à son action, & la suit dans un ordre chronologique comme pourroit faire un abréviateur du P. Maimbourg, &c.

AU MESME.

Enghien le 12. Mai 1728.

JE ſuis charmé, M. que la mépriſe du Gazetier de Hollande m'ait attiré les témoignages d'amitié que vous me donnez. Il n'a tenu qu'à moi d'avoir une Charge à la Cour, beaucoup plus diſtinguée & plus conforme à mon génie que celle dont le Gazetier m'a honoré, trompé par la reſſemblance du nom de celui qui l'a obtenue. Vous ſçavez les raiſons qui m'ont empêché de l'accepter. Ces raiſons ſubſiſteront tant que j'aurai de quoi vivre ſans engager ma liberté, que je regarde comme un bien ſans lequel un homme de mon humeur ne peut être heureux. Je me trouve trois mille florins de revenu : quand même la compagnie d'Oſtende ne ſubſiſteroit pas,

je n'y perdrois pas assez pour me faire changer de pensée. Ainsi je ne prévois pas que j'en puisse changer : l'amour du repos, & le détachement de toutes les choses qui peuvent le troubler, prenant de jour en jour avec l'âge de plus profondes racines dans mon esprit. Mon cœur n'a jamais eu de réserve pour vous.

Je suis très-aise que vous connoissiez M. l'Abbé Sallier : c'est un homme respectable par son sçavoir, & encore plus par la douceur de ses mœurs. Je suis charmé qu'il m'ait jugé digne de son amitié : je vous prie de m'aider à la cultiver.

J'ai trouvé dans les Poësies de M... beaucoup d'esprit & de sens, mais des Eglogues trop compassées & trop galantes pour un Poëme qui ne doit respirer que la naïveté, & qui roulant entiérement sur les occupations & les images de la vie champêtre, ne doit traiter l'amour que par accident, comme en a usé Vir-

gile. Ségrais eſt un fort mauvais modéle. Sarazin eſt le ſeul qui ait trouvé le vrai tour & le véritable ton de l'Eglogue.

J'ai vû auſſi l'ouvrage reviré du grand Bâtonnier du Régiment de la Calotte, r'habillé de neuf à la fripperie du Parnaſſe. Je l'aimerois tout autant avec ſon premier habit de bouracan.

Quant à moi, j'ai payé mon tribut au Public en faiſant pour lui, lorſque je l'ai pû, tout ce que j'étois capable de faire ſelon mes forces. maintenant j'ai pris le parti de réſerver pour moi ſeul mes méditations, ſans me donner l'embarras mécanique de les arranger ſur le papier. J'avois eu deſſein, il y a ſept ou huit ans, d'écrire la vie de M. le Prince Eugéne. J'étois encore alors en état de travailler à des ouvrages de longue haleine ; mais la modeſtie du Prince s'y oppoſa. Il n'a jamais écrit de Mémoires, & ne pouvant me ré-

ſoudre à travailler ſur ceux des autres, ni lui à me ſoulager par des relations qui auroient demandé trop de détail, je n'y ai plus penſé.

Je m'apperçois tous les jours que le *far niente* eſt un électuaire ſouverain pour la ſanté des gens de mon âge, & que le meilleur axiôme eſt celui de notre bon ami Maître François : *dos au feu, ventre à table, & écuelle profonde.* Aimez-moi toujours & croyez que tant que ce miſérable microſcome qui compoſe mon individu ſubſiſtera, je ſerai avec la même tendreſſe, &c.

AU MESME.

Bruxelles 20. Décembre 1729.

JE vous écris rarement, M. parce que la vie que je mene ici, & le peu d'intérêt que je prens à ce qui se passe, réduisent mes ressources de lettres, ou à des complimens à quoi je n'entens rien, ou à des lieux communs de sermens d'amitié, dont il ne doit pas être question entre nous. Ce qui fait que, quand j'écris, je suis quelquefois honteux du vuide que je trouve dans mes lettres, dont je demande pardon à Dieu & à ceux qui les lisent, & qui, quelque amitié qu'ils ayent pour moi, ne peuvent qu'en être mortellement ennuyés. Ce n'est donc point seulement la paresse, compagne des années, qui m'empêche de vous écrire aussi souvent que je le ferois si j'avois une matiere toute créée, ou si je croyois qu'il fallût

vous renouveller réguliérement les protestations de mon attachement, pour vous le persuader. C'est uniquement, je vous jure, la crainte de vous fatiguer par des redites & par des répétitions qui dégénérent toujours en complimens fastidieux, quand elles ne roulent que sur une amitié aussi bien prouvée que la nôtre.

Je reconnois vos bontés accoutumées, à l'obligeante inquiétude que vous me témoignez sur ma situation. Vous avez bien raison de dire qu'à mesure qu'on avance en âge, le besoin des secours se fait sentir plus vivement. J'en fais de jour en jour l'expérience; mais j'expérimente aussi de jour en jour les bontés de la Providence, & la sagesse avec laquelle elle pourvoit à nos besoins selon leur mesure & leur plus ou moins d'étendue. Ma vie est un exemple continuel de cette merveilleuse direction sur ceux qui se confient en elle. Et quand je

repasse sur tout ce qui m'est arrivé, soit en bien, soit en mal, depuis que je suis au monde, je trouve que sans jamais agir par moi-même, elle seule a agi pour moi, & m'a toujours conduit dans tous les événemens de ma vie, soit pour me rendre meilleur, soit pour me rendre plus heureux. Ses miracles éclatent particulierement sur mon déclin : à mesure que mes forces diminuent, ses secours augmentent, & j'espere que sa bonté pourvoira aux besoins de ma vieillesse, comme elle a pourvû jusqu'ici aux nécessités de ma vie passée. Je n'ai jamais mis que 1200 livres dans la Compagnie d'Ostende ; & ce capital monte aujourd'hui, toutes dettes payées, à 52 mille livres. Voilà, mon cher M. ma situation actuelle. Ce ne seroit pas une grande fortune si les choses en demeuroient-là : mais en cas que cela arrive mon plan est déja fait. J'ai pourtant lieu d'espérer que les choses

tourneront plus avantageusement.

J'ai écrit à l'illustre Baron ce que je pensois. J'ai toujours regardé ceux qui excellent dans leurs professions, comme des hommes qui paroient leur siécle, & je n'ai jamais connu que ceux-là, qui méritassent de véritables louanges. C'est peu de chose qu'un Comédien, mais un Comédien comme Roscius a pû mériter les éloges du plus sage & du plus éloquent des Consuls de son tems, & le Roscius de celui-ci n'est pas moins digne de ceux de ses comtemporains. Baron est mon ami, & je me fais plus d'honneur de son amitié, que de celle d'un Prince sans mérite.

On me mande que M *** va se jetter dans l'Histoire.

Nil intentatum nostri liquere Poetæ;
Nec minimum meruere decus, vestigia Græca
Ausi deserere.

Cette inscription conviendroit merveilleusement au frontispice de ses ouvrages, &c.

AU MESME.

Bruxelles 26. Septembre 1730.

Vous n'aurez pas de peine à juger, M. de la joye que m'a causé l'arrivée de M. l'Abbé d'Olivet. Je connoissois son mérite depuis bien des années, sans connoître sa personne, & j'ai été ravi de trouver en lui un homme aussi bon à entretenir, qu'agréable à lire. Quelle satisfaction j'ai eu à m'entretenir de vous avec lui ! Il y a peu d'amis comme vous, il n'y en a point : & je puis dire aussi qu'il n'y a point de cœur plus sensible que le mien aux bontés que mes amis ont pour moi. C'est un grand bonheur de trouver un ami tel que vous : mais c'est un malheur de ne pas pouvoir répondre à leurs bontés autrement que par une reconnoissance stérile : mon étoile en cela a toujours mal secondé mon

cœur. Qu'ai-je fait pour vous, mon cher Monsieur, & cependant que ne voudrois-je point faire ?

Il y a 18 mois que suivant toutes les régles de la prudence je devois regarder ma fortune comme assurée ; & la voilà retombée dans l'incertitude, par l'endroit qu'on devoit le moins soupçonner. On a rejetté les offres de l'Angleterre. Il est question de sçavoir ce qui en arrivera par rapport à notre Compagnie d'Ostende. Je me vois en danger de tout perdre, & tout le pays est menacé du même naufrage. J'ai 30 actions sur lesquelles je dois 14 mille florins de change : c'est une bagatelle, soit qu'on rende l'activité à notre Compagnie, soit qu'on l'abolisse tout-à-fait en faisant un fond de caisse. Mais si l'on ne décide rien, cette bagatelle entraîne la perte de mes 30 Actions.

J'ai lû à M. l'Abbé d'Olivet trois Odes sacrées. C'est tout ce que j'ai fait

depuis long-tems. Rien ne m'excite ici à travailler, & je ne sçais ce que c'est que de m'exciter tout seul. Il n'y a dans ce pays ni connoisseurs, ni curieux, & il faut accommoder son goût à celui des gens avec qui l'on a à vivre. Dieu m'a donné sur cela un caractére assez fléxible.

Hæc res & jungit, junctos & servat amicos.

C'est par-là que j'ai trouvé des amis par tout où j'ai été. Pourvû qu'on me donne d'honnêtes gens, je suis bien par tout; l'esprit contribue peu à la douceur de la société, il y nuit souvent : c'est le cœur qui en fait tout le charme : & c'est la seule chose qui m'attache. Sureté, bonté, équité, je ne demande rien de plus. J'avois trouvé tout cela & tout le reste en vous; mais je ne suis point fait pour être heureux. Il faut que je vive éloigné de vous. Je suis, &c.

AU

AU MESME.

Bruxelles 26. Décembre 1730.

QUE ne puis-je, mon cher Monſieur, vous témoigner en perſonne toute l'ardeur des vœux que je fais pour vous au renouvellement de l'année où nous allons entrer! Le cœur ne peut ſe répandre dans une lettre, & vous verriez bien mieux le mien dans mes yeux que dans mes paroles. L'attendriſſement muet de deux amis qui ſe revoyent après un long éloignement, a plus d'éloquence que les diſcours les plus pathétiques; & la ſeule idée que je m'en forme au moment que je vous écris, réveille en moi une foule de ſentimens qu'il m'eſt impoſſible d'exprimer ſur le papier; mais que mes embraſſemens, & même mon ſilence vous feroient, ce me

semble, concevoir sans peine, si j'avois le bonheur de me trouver en votre présence. Je ne m'en flatte plus, & c'est l'unique sujet de douleur qui me reste de tous mes chagrins passés, & de toutes les injustices que j'ai souffertes. Car pour ce qui regarde l'arrangement de ma fortune, je n'en suis que médiocrement occupé, quoique je me trouve depuis trois ans, moi & mes confreres les Actionistes, dans le cas de la définition que le merveilleux Ecuyer de D. Quichotte faisoit d'un Chevalier errant, toujours prêt à être Empereur, ou roué de coups de bâton. Cependant l'assurance que l'Empereur vient de nous donner par un Decret en forme, de sa plus forte protection, & d'une décision finale, nous donne quelque espérance : pour peu que nos Actions remontent, j'en vendrai trois ou quatre pour acquitter mes billets.

Du reste, ma santé est meilleure

qu'elle n'a jamais été ; & même je trouve que le parti que j'ai pris de me renfermer dans un petit cercle d'amis véritables & d'une ſociété ſûre, maintient mon ame dans une aſſiette plus tranquille que quand j'étois dans la diſſipation du monde, qui à le bien prendre, n'eſt ſouvent qu'un ennui déguiſé. Une lettre amuſante, un travail facile, une ſociété réglée ſont mes délices préſentes ; & il me ſemble que ſi j'avois cent mille livres de rente, je ne vivrois pas autrement que je vis actuellement. Je prie Dieu de me maintenir le reſte de mes jours dans cette ſituation d'eſprit.

AU MESME.

Bruxelles 16. Mai 1731.

IL ſe peut bien faire, mon cher Monſieur, que je ſois aſſez heureux pour avoir dans le monde quelque ami dont le cœur puiſſe entrer en comparaiſon avec le vôtre, car beaucoup d'honnêtes gens ont de la bonté pour moi ; mais je puis dire que je n'en connois point ſur qui je compte auſſi ſûrement & auſſi pleinement que ſur vous, & que l'air de candeur & de vérité qui régne dans vos lettres, eſt la plus douce & la plus touchante conſolation que je ſois capable de recevoir. Sur ce pied-là je devrois être plus ſoigneux que je ne ſuis de vous engager à les renouveller ſouvent ; & c'eſt le parti que je prendrois ſi je n'avois que mon intérêt en vûë : mais ſçachant com-

bien sincérement vous m'aimez, je me fais un scrupule de vous affliger de mes peines; & je sens d'ailleurs que je suis de ceux dont parle un certain Poëte Grec, quand il dit qu'il en coûte moins de supporter ses maux que d'en parler. Je vous avois fort bien dit que mon sort (car il est trop confondu avec celui de la Compagnie d'Ostende pour en pouvoir être séparé) que mon sort, dis-je, seroit fixé au mois d'Avril: il l'a été effectivement par le Traité conclu le 16. à Vienne avec l'Angleterre, mais bien différemment de ce que toutes les régles de la prudence humaine auroient pû prévoir. Toute l'Europe sçait les avantages que la conjoncture donnoit à l'Empereur, & que le Ministére Anglois étoit perdu sans aucune ressource, si la Cour de Vienne eût refusé de lui tendre la main. Pouvoit-on s'imaginer qu'en cet état Sa Majesté lui voulût faire un sacrifice qu'elle n'auroit pû préten-

dre des plus constantes prospérités d'une longue guerre ? Et auroit-on jamais pensé que des vûës aussi éloignées de l'exécution de la Pragmatique, pussent être le fondement d'un sacrifice si réel, si présent, & si funeste à la plus considérable de ses Provinces, qui ne s'en relevera peut-être jamais ? C'est pourtant ce qui est arrivé : la Compagnie est abolie, selon toute apparence, quoique l'Empereur ne lui ait encore rien fait sçavoir ; & nous sommes réduits pour toute ressource à deux vaisseaux, qui avec ce qui nous reste ici, feront à peine notre capital ; en sorte que pour ce qui me regarde en particulier, au lieu de cinq à six mille florins de revenu sur lesquels je pouvois raisonnablement compter, je serai trop heureux si je puis sauver de mon débris quatorze ou quinze cens florins de rente viagére, pourvû encore que mes créanciers ne me forcent point un de ces jours à vendre à perte mes

Actions, pour le payement de quatorze mille cinq cens florins que je leur dois sur les trente que j'ai engagées. L'espérance qu'on avoit d'un meilleur sort, les avoit fait monter fort haut ; & j'aurois pû par la vente de dix, affranchir les vingt autres : je ne l'ai point fait, & j'aurois eu tort de le faire si les choses avoient été comme tout le monde le croyoit & devoit le croire. C'est mon étoile, & Dieu ne veut pas que je sois heureux ; à la bonne heure, pourvû qu'il me donne la force d'être sage. Je prévois, mon cher Monsieur, que ce récit ne vous divertira guére : aussi mon dessein étoit-il de vous l'épargner ; & plus je sentirois de joye à vous faire confidence de mes prospérités, plus je sens de peine à vous confier des chagrins qu'une amitié aussi généreuse que la vôtre vous rend peut-être plus sensibles qu'à moi-même. Cependant je vous prie de vouloir bien les renfermer en vous seul,

& de n'en parler à perſonne, pas même à mes meilleurs amis, qui n'ont que faire de ſçavoir que je ſuis malheureux, non plus que mes ennemis. La nouvelle que vous me mandez du retour de votre ſanté & de l'augmentation de votre famille, a achevé d'écarter de mon eſprit toute idée ſiniſtre. J'embraſſe de tout mon cœur le pere du nouveau-né, & je ſouhaite à ſon ayeul les jours de Neſtor & la ſanté de Milon; c'eſt-à-dire, moins figurément, que je ſuis avec tout l'attachement, toute la reconnoiſſance & toute la tendreſſe imaginable, mon cher Monſieur, votre, &c.

AU MESME.

Bruxelles 31. Mai 1731.

DU jour que j'ai commencé à raisonner, je me suis fait une loi, mon cher Monsieur, d'éprouver tacitement les gens dont je songeois à faire mes amis; & cette épreuve faite a donné à mes sentimens la forme invariable qu'ils ont toujours observée abstractivement de toute réflexion. C'est la situation précise où mon cœur & mon esprit se trouvent à votre égard depuis plus de vingt-cinq ans; la confiance que j'ai en vous, fondée sur des épreuves dont vous ne vous êtes peut-être jamais apperçu, est devenuë chez moi un principe métaphysique qui a la force d'un article de foi, & que la chûte du monde n'ébranleroit pas. Je n'avois donc pas besoin des dernieres

marques de bonté que vous me faites voir dans la lettre touchante que je viens de recevoir de vous : elles ne me surprennent point ; elles redoublent seulement mes obligations & les motifs de ma reconnoissance : j'espère cependant que Dieu me fera la grace de la conserver pure & détachée de toute vûë interessée par les aiguillons de la nécessité. Le Commerce de la Ville d'Ostende est aboli, il est vrai ; mais la Compagnie ne l'est point, & l'octroi de l'Empereur n'est point révoqué : c'est ce que la lecture du Traité nous a appris, & ce que nos Ministres à Vienne nous confirment par leurs lettres : ainsi nous avons lieu de croire que nos affaires ne finiront point aussi mal qu'on l'avoit craint d'abord, & qu'au moins ceux qui n'ont point fait de mauvais marchés, pourront se tirer d'affaire. Il ne s'agit que d'un nouvel arrangement ; & c'est à quoi il faudra travailler, suivant les ordres

que nous en avons de la Cour. Voilà, mon cher Monsieur, ce que je brûlois d'impatience de vous mander, pour servir de correctif à la lettre qui m'en a attiré une si tendre & si remplie de bonté : mais ce n'est que d'hier que je suis en état de vous écrire aussi positivement que je fais ; & avant les lettres de Vienne du 19. le silence avoit été tellement gardé, que nous ne pouvions discerner les objets qu'à travers une obscurité qui nous glaçoit l'ame. Je vous félicite de la consolation que je vous donne ; car je puis vous parler ainsi, après les preuves que vous m'avez données de votre sensibilité pour ce qui me touche. J'embrasse tendrement M. votre fils, & suis toujours avec la plus vive reconnoissance & le plus tendre attachement, votre, &c.

AU R. Pere M.

Bruxelles 28. Octobre 1737.

JE ne pouvois, M. R. P. recevoir une plus douce consolation que celle que m'a donné votre lettre, dans l'état accablant où je me trouve actuellement. Notre cher & illustre P. Brumoy vous en aura appris le sujet, que je lui ai expliqué dans deux lettres. M. le Duc...... après une amitié de 22. ans devient tout à coup mon plus cruel persécuteur par le désaveu d'une vérité, dont je lui ai rappellé à lui-même toutes les circonstances, & dont il est inconcevable qu'il ne se souvienne pas. Vous sentez l'impression qu'un pareil coup de massuë doit faire sur moi, par l'avantage qu'en peuvent tirer mes ennemis. Je voudrois que mes amis pussent obtenir pour moi

un ſauf-conduit, à la faveur duquel je me tranſporterois à Paris. Ce ſeroit le comble du bonheur pour moi d'aller revoir ma Patrie, & de ſortir d'un pays où je me conſume de jour en jour de triſteſſe & d'amertume. Si vous croyez que mon Ode à la Paix puiſſe ſervir à m'obtenir cette faveur, je vous l'enverrai, & vous aurez la bonté de la communiquer à nos amis. Si je parviens jamais à une ſituation d'eſprit & de cœur plus tranquille, il me reſtera peut-être encore aſſez de force pour mieux mériter leur bienveillance. Mais en vérité dans l'état où je ſuis, il ne m'eſt pas poſſible de penſer à autre choſe qu'à mes malheurs. Rendez-moi ſervice, mon R. P. & ne vous rebutez pas, je vous conjure, d'une amitié qui dès le commencement vous donne tant de peine & d'embarras : les ſuites en ſeront peut-être plus heureuſes, & la grace que je demande à Dieu eſt de me mettre en état de

vous prouver un jour que vous n'avez pas placé votre affection dans un sujet indigne de la posséder.

AU MESME.

Bruxelles 15. Décembre 1736.

QUE je suis malheureux, mon R. P ! Dans le paquet que je vous avois adressé par la poste le 28. du mois passé, & qui se trouve égaré, j'avois mis la copie des Lettres de rappel expédiées pour moi au mois de Février 1716. Je suis hors d'état de réparer cette perte, & l'original scellé de ces Lettres étant demeuré dans la cassette de feu M. le Baron de Breteuil, qui les avoit obtenuës, je ne puis sçavoir ce qu'il sera devenu après sa mort. Mais comme elles furent expédiées par feu M. de la Vrilliere, on en pourra trouver la minute dans le Bureau de son suc-

cesseur, & c'en est assez peut-être pour pouvoir demander des Lettres de surannation, à moins qu'on ne trouvât plus à propos d'obtenir de nouvelles Lettres de rappel sur le modéle des premieres qui étoient très-honorables pour moi, & très-bien couchées. C'est sur quoi les personnes au fait de ces sortes d'affaires pourront décider mieux que moi. J'en passerai par tout ce que nos amis jugeront à propos de faire pour moi. Je connois leur sagesse, leur intelligence, & leur bonté. Ce sera ici la derniere de mes importunités à ce sujet, & j'attendrai leurs ordres. Je ne soupire qu'après ce moment heureux de les embrasser; & dans l'espérance où je suis qu'il arrivera bientôt, je regarde tout ceci comme un miracle au-dessus de toute la prudence humaine, & je vois plus que jamais qu'il n'y en a pas de plus sûr que d'être bien avec Dieu & de le laisser faire. Vous ne devez pas être

étonné de la vivacité de mes desirs : le bonheur de revoir ma Patrie, & d'y terminer tranquillement le peu de jours qui me restent, est la seule chose qui puisse me consoler d'un exil de 26. ans, & de toutes les persécutions que la calomnie m'a fait essuyer depuis plus de 35.

A M. l'Abbé DESFONTAINES.

Bruxelles 1. Septembre 1736.

JE voudrois, M. pouvoir exprimer tout l'attendrissement dont je me suis senti pénétré à la lecture de la lettre dont vous m'avez honoré. Ce ne sont point vos louanges, quelque glorieuses qu'elles soient, venant de la part d'un homme aussi éclairé; c'est ce langage du cœur, si inconnu à ceux qui ne consultent que leur esprit, qui m'a frappé de la plus sensible joye & de la plus vive

reconnoiſſance. Ne doutez point, M. que le mien ne vous ſoit entiérement acquis après les témoignages que vous me rendez de vos ſentimens & de ceux du Public ſur l'indigne oppreſſion où je me trouve depuis tant d'années, & qui, quelque juſte qu'elle puiſſe être dans l'ordre de la Providence, eſt la plus grande injuſtice qui ait été commiſe dans l'ordre de la juſtice humaine. Elle a fait mon ſupplice pendant long-tems : mais enfin l'âge, les réflexions, & la miſéricorde divine m'ont appris à ne la plus regarder que comme une expiation des fautes dont il n'appartient qu'à Dieu ſeul de ſe réſerver la punition, & dont ma jeuneſſe n'a été que trop coupable devant lui. Ce ſentiment, M. a été une ſource de conſolations pour moi, au milieu de toutes les perſécutions que j'ai eſſuyées : & je puis vous dire avec vérité que ce n'eſt que depuis le tems qu'il s'eſt

formé en moi, que j'ai senti en quoi consiste essentiellement la vraye gayeté & la vraye liberté d'esprit.

Vous voyez, M. par cette ouverture de mon cœur avec vous, combien vous m'avez convaincu de la sincérité du vôtre, & en même-tems combien je compte sur votre discrétion, n'y ayant rien au monde que je voulusse confier à tout autre qu'à un ami d'une fidélité impénétrable, des sentimens si peu conformes au goût d'aujourd'hui, & aux idées qu'on a de moi dans le monde.

Quant aux vûës que le Public, suivant ce que vous me marquez, témoigne d'avoir pour mon retour en France, elles sont sans doute bien honorables & bien consolantes pour moi, mais je ne puis rien par moi-même pour leur accomplissement, que d'attendre ce que la Providence, qui en sçait plus que moi, daignera ordonner.

J'attens au reste avec beaucoup

d'impatience, & je recevrai avec beaucoup de reconnoiſſance le préſent que vous me deſtinez de vos *Obſervations*. Je vous regarde, M. comme l'homme de ce tems-ci qui a rendu le plus grand ſervice à la République des Lettres, par le ridicule que vous avez jetté avec tant de ſuccès ſur le jargon précieux qui s'y étoit introduit juſques dans les Ouvrages les plus ſérieux & les plus ſacrés. C'eſt un monſtre dont vous avez ſeul purgé la France, & vous avez fait pour elle plus qu'Hercule ne fit pour la Grece, en coupant la tête de l'Hydre.

Je ſuis, &c.

AU MESME.

Enghien 30. Septembre 1736.

J'Ai reçû hier de Bruxelles, Monſieur, le magnifique préſent que vous y aviez adreſſé pour moi. Vous m'allez tenir lieu d'une Bibliothéque entiere, & je n'en connois point de plus choiſie ni de plus inſtructive. Quelle gloire pour moi d'y avoir une place auſſi honorable que celle que vous m'y avez donnée, ſi je pouvois me flatter que le Public ne m'en exclura point !

Rien n'eſt plus flatteur pour moi que ce que vous me mandez des bontés du P. Tournemine. L'amitié conſtante d'un homme de ſon mérite & de ſa vertu, eſt la meilleure juſtification que je puiſſe ſouhaiter contre les Arrêts qui m'ont opprimé.

Celui que le Parlement a rendu

contre moi n'étoit point contradictoire. Il fut rendu dans le tems que j'étois allé en Suiſſe chercher des Mémoires : & que ne déterrai-je point en moins de deux mois ? . . .
. . . .

L'Arrêt fut rendu : quel parti prendre ? Paſſer miſérablement ma vie à jetter des cris que le Public prévenu n'auroit pas voulu entendre ? La ſeule qu'il y avoit à faire étoit de tâcher d'oublier mes malheurs, & de les réparer par ma conduite, par ma patience, par ma réſignation. Je vois par ce que vous me mandez, que ce chemin m'a réuſſi, & dès que le Public me rend juſtice, je ſuis content. Irois-je encore plaider ? Et ne vaut-il pas mieux m'en tenir à la ſituation tranquille où je ſuis, en remettant le tout à la Providence, que de m'embarquer dans des diſcuſſions qui jetteroient le reſte de ma vie dans une continuelle amertume, & qui ſont un

perpétuel ſujet de tentation pour moi, & une occaſion preſque inévitable de réveiller des ſentimens défendus par la Religion, toutes les fois que ma mémoire me les rappelle. Je ſuis tranquille quand je n'y penſe point : je ne puis l'être quand j'y penſe. Et que ferois-je après tout, que réveiller la colere de tant de perſonnes plus puiſſantes que moi ? Ne gâtons point ce que Dieu a commencé. S'il eſt pour nous, nos affaires vont bien.

Je ſuis votre, &c.

A M. BOUTET DE MONTHERI.

Bruxelles 2. Juillet 1737.

JE n'ai pû répondre, Monsieur, à vos dernieres Lettres, parce qu'elles m'ont trouvé dans une crise où je ne pouvois sans imprudence ni parler des autres, ni faire parler de moi. La conduite que j'ai tenue, & le silence que j'ai observé, m'a fait plus d'honneur que toutes les apologies du monde. Je ne crois pas que vous doutiez de ma confiance en vous. L'amitié qui m'unit à Monsieur votre Pere, est une caution qui doit vous répondre de l'envie que j'ai de cultiver la vôtre par tous les témoignages de la mienne. Présentement que les tems sont changés, & que ma langue commence à se dénouer, je suis en état de vous

donner des assurances moins vagues, & vous me trouverez toujours exact à répondre à vos demandes.

L'inscription que l'amitié vous a dictée, pour être mise au bas de mon Portrait, indisposeroit contre moi le Public : il suffit de mettre dans l'exergue, mon nom, mon âge, & ma Patrie, en ces termes : *Joannes-Baptista Rousseau, Parisinus, anno ætatis 66*. Il n'en faut pas davantage : car de qualité, je n'en ai point.

Je suis, &c.

A M. BOUTET.

A M. BOUTET.

Bruxelles 29. Juillet 1737.

JE me ſens, mon cher Monſieur, ſi pénétré d'étonnement, d'admiration & d'attendriſſement en liſant votre derniere lettre, que je ne ſçais comment j'y dois répondre, ni où trouver des termes qui puiſſent développer mes ſentimens. Eſt-il poſſible, eſt-il croyable que dans un ſiécle auſſi corrompu que celui où nous vivons, il ſe trouve une ame aſſez grande pour penſer comme vous ſur un ami, & ſur un ami éloigné & auſſi inutile que je le ſuis? Où trouve-t-on des généroſités qui s'étendent au-delà des beſoins préſens, & qui portent leurs vues juſques dans l'avenir, ſans regard à la charge du bienfait, ni à l'incertitude de la reſtitution? Celle que je

suis en état de vous assurer, est de cette nature, puisqu'elle n'est fondée que sur le rétablissement encore douteux d'une Compagnie de Commerce où j'ai trente Actions, dont les deux tiers suffiroient pour m'acquitter d'une partie de vos bienfaits, si elle a le bonheur de se relever. A tout hazard je compte, mon cher Monsieur, que vous voudrez bien en accepter la donation de mon vivant, comme j'accepte l'offre généreuse que vous avez la bonté de me faire, & que je regarde comme une de ces ressources inespérées que la Providence m'a ménagées jusqu'ici dans les tems les plus angoisseux de ma vie. Celle-ci m'est la plus chere de toutes, puisqu'elle me vient de la personne du monde que je cheris le plus, & pour qui je me sens pénétré de la plus tendre & de la plus profonde estime. Je ne sçais cependant si je dois me prévaloir de la demande que vous me faites d'en

fixer les limites : quelque soin que je prisse de les resserer, je craindrois de les étendre au-delà de vos commodités. Vous sçavez mieux que moi ce qu'il faut à un homme qui ne donne rien à ses plaisirs, & qui n'accorde à ses nécessités que ce qu'on ne peut leur refuser. La décence est ce qui me coûte le plus; & jusqu'à présent, Dieu merci, je l'ai soutenue avec assez de dignité pour ne point rougir devant ceux qui dépensent beaucoup plus que moi. Le malheur est que je vis dans un pays où dix livres de France n'en valent que cinq, & où il n'y a que les carosses dont je me sers rarement qui soient à bon marché. Je ne puis me rapporter de vos bontés qu'à vos bontés même, bien plus disposé à y mettre le hola qu'à en abuser. Je passe à l'article qui regarde M. votre fils.

Il est vrai que je n'ai pas tou-

jours été exact à lui répondre ; mais la plûpart des choses qu'il m'a demandées n'étoient pas toujours de nature à faire la matiere d'une lettre. Je me suis mal trouvé d'avoir écrit trop librement mes pensées à mes amis ; le papier perce, & il m'est revenu souvent de Paris des copies de mes lettres, qui m'ont occasionné bien des chagrins. Le manque de prévoyance dans les amis fait quelquefois le même effet que la mauvaise volonté. Je n'attribue qu'à la premiere raison les mauvais offices que m'a rendu un ami dont Monsieur votre fils m'a procuré la connoissance, & avec qui je n'ai garde de le confondre. Mais quelque persuadé que je sois de sa discrétion, & quelque confiance que j'aye en lui, je n'oserai jamais lui promettre de lui écrire tout ce que je lui pourrois dire, si nous étions face à face. J'espere

de ſon indulgence qu'il voudra bien paſſer cette petite reſerve à un homme qui reſſemble au chat échaudé ; ſûr que je ne l'étendrai pas au-delà des bornes permiſes à l'amitié, & charmé d'ailleurs d'entretenir un commerce de lettres avec le fils d'un autre moi-même, *cum quo vivere amem, & moriar lubens.* Adieu, cher & parfait ami : les paroles me manquent ; & plus je ſuis content de mon cœur, moins je le ſuis de ma plume.

A M. BOUTET DE MONTHERY.

Bruxelles 9. Août 1737.

QUELLE triste peinture me faites-vous, M. de l'état de M. votre Pere ? Je vois bien qu'il n'y aura jamais de bonheur pour moi dans cette vie, puisque celui d'y avoir trouvé dans un ami aussi rare & aussi généreux la seule consolation que je pusse avoir dans mes disgraces, est prêt à s'évanouir. Votre lettre me donne la mort. Eh ! à quoi me serviroit la vie, si je perdois le seul ami qui puisse désormais m'y attacher ? Encore si je pouvois joindre mes soins & mes larmes aux vôtres ! Peut-être mes allarmes seroient-elles moindres, si je voyois de plus près le sujet qui les cause, & si je pouvois entretenir le Médecin qui a soin d'un

homme dont je voudrois acheter la guérison au prix de ma vie, fût-elle aussi heureuse qu'elle a été jusqu'ici infortunée. Assurez, je vous prie, ce cher & incomparable ami, de toute la tendresse de mon cœur.

J'accepte avec tous les sentimens que la plus vive reconnoissance peut inspirer, l'offre généreuse dont sa bonté couronne toutes les marques d'amitié dont il m'a toujours comblé *, & que la vôtre daigne ratifier avec une noblesse si digne & de lui & de vous. On n'a point de peine à se sentir obligé quand on aime véritablement ceux qui obligent. Je vous

* Quand Rousseau eut perdu tout le profit de son édition de Londres, par la ruine des Actions de la Compagnie d'Ostende, il n'eut plus pour vivre qu'une gratification annuelle que lui envoyoit M. Boutet. Et quand M. Boutet de Montheri vit son pere près de mourir, il écrivit à Rousseau qu'il continueroit les bienfaits de son Pere : ce qu'il a fait jusqu'à la mort de Rousseau.

avoue cependant que malgré tout le plaisir que je sens à vous devoir ma tranquillité plutôt qu'à tout autre, ce plaisir seroit un fardeau pour moi, si je croyois qu'il pût être un fardeau pour vous. Le dérangement où les malheureuses suites du systême vous ont exposé, me feront toujours craindre que ce que vous faites en ma faveur ne vous soit à charge, à moins que vous n'ayez la bonté de m'assurer le contraire. Si Dieu daigne réaliser les apparences qu'on nous a données du retablissement de nos affaires d'Ostende, j'espére être en état de m'acquitter un jour, au moins du matériel, de mes obligations. En attendant, j'ai un nombre de tableaux d'assez grand prix, que ma fortune, dans le tems qu'elle étoit plus florissante, m'a donné le moyen d'acquérir, & qui vous sont destinés au même titre que vous m'avez destiné les secours que vous m'offrez, c'est-à-dire d'amitié. Je vous

en envoye la liſte. Adieu, mon cher Monſieur, je ſuis payé d'avance pour vous être attaché toute ma vie, & jamais dette ne ſera plus fidelement acquittée.

AU MESME.

17. *Août* 1737.

EN quel état m'avez-vous mis, M. par votre derniere lettre! Un reſte d'eſpérance me ſoutenoit encore: faut-il donc y renoncer? Ma vie a été ſi cruellement & ſi longtems traverſée, que je ne ſçais pas comment j'ai pû la ſupporter juſqu'ici. Mais ſi j'ai eu la force de réſiſter à mes infortunes, je ne me ſens point celle qu'il faut pour réſiſter à la perte du ſeul ami véritable que j'avois trouvé. Et quel ami, bon Dieu! Il s'en trouve de ſinceres, d'officieux, de généreux même, & il n'en

faut qu'un de cette espece pour adoucir tous les malheurs de la vie. Mais un ami prévenant, qui non seulement vous épargne la peine de le mettre à l'épreuve, mais qui court jusqu'au devant de tous vos souhaits ; je ne sçais s'il s'en trouvera jamais un autre : & si vous héritez de cette vertu & de ces sentimens, comme je n'en puis douter après les témoignages que vous m'en donnez, je vous avoue que je vous regarde avec encore plus d'admiration, s'il est possible, que de reconnoissance.

Vous pouvez juger par ce que je vous dis ici, que je sens comme je le dois, tout ce que ce tendre, ce généreux, ce prévenant ami a fait pour moi : mais vous ne jugerez jamais de l'excès de douleur où me plonge sa triste & cruelle situation. Elle est inexprimable de ma part, & inconcevable de la vôtre. Non je ne puis renoncer à l'espoir de le conserver : les miracles ne coûtent rien à la Pro-

vidence, & ce qu'elle lui a inspiré pour moi en est un plus grand que celui de lui sauver la vie. S'il faut que j'aye le malheur de le perdre ; tout ce que je demande à Dieu est de le rejoindre bientôt, & de pouvoir finir mes jours assez saintement pour me retrouver avec lui.

AU MESME.

Bruxelles 24. Août 1737.

JE n'étois que trop préparé, mon cher Monsieur, au cruel malheur que vous m'annoncez ; ce n'en est pas moins un coup de foudre pour moi ; & de tous ceux qui m'ont jamais frappé, le plus mortel & le plus accablant. J'ai vécu jusqu'ici dans les douleurs, & j'y ai resisté ; mais je n'ai pas même la force de demander à Dieu la grace de résister à celle-ci : mes malheurs sont comblés ; plût

à Dieu que mes jours le fussent aussi ! Je juge, mon cher Monsieur, de votre affliction par la mienne ; mais quelque grande qu'elle soit, vous avez, pour ne vous y point laisser abattre, des raisons que je n'ai pas. Je touche à la fin de ma carriere, vous êtes tout au plus à la moitié de la vôtre ; vous avez une famille à qui vous vous devez, je suis isolé sur la terre, & rien ne peut m'y attacher que mes amis, dont je viens de perdre le plus solide, le plus tendre & le plus vertueux. J'espere, il est vrai, de le retrouver en vous ; mais pour cela il est nécessaire que vous songiez à votre conservation : vous devenez pere de famille, & d'une famille à qui elle devient essentielle ; Dieu veut que vous vous conserviez pour elle, il vous l'ordonne, & vous devez lui obéir. Donnez donc à la nature ce que vous lui devez ; mais donnez à Dieu & à l'humanité même pour votre épouse & pour vos en-

fans, ce qu'ils exigent de vous. Vous avez dans David un exemple de cette fermeté qui doit vous servir de modele. Relisez le 12 chap. du livre 2. des Rois, vous y verrez jusqu'où doivent s'étendre nos devoirs envers nos proches. La piété dûe à ceux que nous perdons, doit faire place à celle que nous devons à ceux qui nous restent. Rendez-vous, mon cher Monsieur, à ces justes motifs de consolation. Pour moi qui n'en ai point d'autre que l'espérance de vous trouver l'héritier des sentimens du plus parfait ami que j'aye trouvé au monde, je n'envisage d'autre ressource à ma douleur, que votre santé, dont j'attends des nouvelles avec la plus vive & la plus tendre impatience que l'amitié puisse inspirer.

AU MESME.

Bruxelles 24. Septembre 1737.

UNE douleur aussi juste que la vôtre, me faisoit, M. tout craindre pour votre santé. Je vois par votre lettre qu'elle n'est qu'altérée, & j'espere que le régime & quelque voyage à la campagne remettront dans votre sang le calme que l'affliction y a troublé. J'ai essuyé & j'essuye encore les mêmes symptômes que vous; mais le petit travail que je me suis imposé pour le matin, & la compagnie qui me dissipe les après-dinées, me servent d'une espece de palliatif, qui sans déraciner la cause de ma douleur, en interompt du moins l'effet, & en suspend de tems en tems les accès. Les nuits & l'insomnie sont ce qu'il y a de plus à craindre dans un mal comme le vôtre

& le mien, & j'éprouve comme vous que le tems du repos est celui où il y en a le moins pour moi. Une parfaite résignation à la volonté de Dieu seroit le remede le plus efficace à de telles douleurs ; mais c'est une grace particuliere qui n'est pas donnée à tous, & que plusieurs de ceux qui croyent l'avoir, confondent souvent avec la dureté de leur cœur. La sensibilité du nôtre est un autre don de Dieu auquel nous ne devons point avoir de regret, mais que nous devons pourtant lui rapporter, ne nous étant donné que comme une disposition à nous attendrir pour lui, & cet attendrissement étant la véritable source de toutes nos consolations. Adieu, cher & aimable ami, continuez à m'écrire souvent. Je ne puis vous exprimer le plaisir que me cause la lecture de vos lettres. J'y ai trouvé ce caractere de bonté, de noblesse & de vérité qui forme selon moi, celui de la

vraye éloquence; car je n'en connois point hors du sentiment, & il y a long tems, comme vous sçavez, que j'ai prouvé en vers que les trois quarts de l'esprit sont dans le cœur.

AU MESME.

Bruxelles 16. Février 1738.

COMME vos lettres, M. sont toujours pour moi des sujets de consolation, votre derniere ne pouvoit arriver plus à propos. Il y a aujourd'hui trois semaines que me trouvant à table chez notre Gouverneur, je m'apperçus tout d'un coup que mon corps panchoit considérablement du côté gauche. Le Prince de la Tour sur qui j'étois près de tomber, fut effrayé, & m'obligea de prendre un carosse pour aller chez moi, où je fus d'abord saigné : le lendemain on me fit prendre l'hémé-

tique, & l'on me trouva dans un état si dangereux, qu'on me proposa les Sacremens * que j'eus le bonheur de recevoir. Je suis maintenant beaucoup mieux; mais la paralysie du côté gauche ne me permettant pas de m'aider en rien, on me soigne comme un enfant, & trois hommes des plus robustes de la ville ont peine à me remuer. Je vois bien que quand mes desirs pour mon retour à Paris seroient exaucés, il ne me sera pas possible de profiter des bontés que vous me témoignez. Que feriez-vous d'un impotent, qui n'a pas la force de se traîner? J'ai tout au plus celle de parler & de penser, & je m'en sers avec tout ce qu'il y a ici de plus distingué, qui ne quitte point ma chambre. De tous côtés on envoye chez moi, & on ne m'a jamais donné tant de marques d'estime.

* En recevant le Saint Viatique, il protesta qu'il n'étoit point l'Auteur des Couplets.

C'est un soulagement pour mon esprit; mais cela ne guérit point le corps, auquel je sens que l'ame n'est que trop subordonnée. La mienne réside partie dans mon cœur & partie dans ma tête: l'un sent, & l'autre pense, & toutes leurs facultés se réunissent dans les sentimens de tendresse & de reconnoissance que je vous dois, avec lesquels je compte vivre & mourir.

AU MESME.

6. *Mars* 1738.

AVec un seul ami * comme vous, M. on seroit toujours tranquille, si la reconnoissance excluoit la confusion. La mienne augmente à la vue de vos bontés. Il est vrai

* M. Boutet de Monthieri instruit de la maladie de Rousseau, lui envoya promptement de l'argent.

qu'ayant actuellement pour me servir trois ou quatre personnes qu'il faut nourir & payer, j'avois besoin de secours; mais je n'avois besoin que du quart de ce que vous m'envoyez. Il n'est pas possible que vous soyez si généreux sans vous incommoder, & moins vous y pensez, plus j'y songe, & j'y dois songer. Les témoignages réiterés de votre infatigable bonté, suffiroient seuls pour remettre mon sang & mes humeurs dans le plus parfait équilibre. Je suis beaucoup mieux; mais j'ai vu ma vie ne tenir qu'à un filet aussi mince que l'attachement aux billevesées de ce monde. Il y a un moment, M. ou toute chimere disparoît, & au bonheur duquel on doit se contenter de travailler.

AU MESME.

27. *Mars* 1738.

ME voici, mon cher Monsieur, assez bien retabli. J'ai déja dîné trois fois en ville, j'y dîne aujourd'hui pour la quatriéme fois chez le Prince de la Tour. Je suis plus tranquille sur ma santé que sur la vôtre, & je suis fâché d'apprendre que malgré votre rhume, vous allez vous exposer à l'air de la campagne dans un printems aussi hyvernal que celui-ci. Nous nous plaignons avec raison du dérangement des saisons; mais il en regne un autre dans le cerveau, qui Dieu merci n'a point passé jusqu'à nous, & dont je ne laisse pas de sentir par malheur le contrecoup, au sujet de l'Epître que je vous avois promise. J'avois mandé à l'Imprimeur de vous en porter quelques

exemplaires, parce que je la croyois imprimée : mais j'apprens que le nom de M. Racine, à qui elle est adressée, a causé une tracasserie à laquelle je ne m'attendois pas. . . .
. . . .
Les Jésuites ne craignent point d'annoncer mon Epître comme un ouvrage également utile aux mœurs & à la Religion. Elle est adressée à M. Racine qui a fait un poëme admirable sur la Religion, à l'occasion duquel j'ai cru devoir dire ma pensée sur les petits esprits forts, dont la secte pullule aujourd'hui si horriblement en France, que devant qu'il soit peu, si Dieu ni met la main, on verra un Royaume tout chrétien sans christianisme.

Je ne sçais quand paroîtra mon Epître; mais ce qui m'afflige le plur, c'est de voir qu'on arrête aussi la publication d'un Poëme aussi utile que celui de M. Racine, dont je ne doute point que vous ne portiez le même

jugement que moi, s'il peut parvenir jusqu'à vous.

AU R. P. ***.

Bruxelles 6. Mars 1738.

J'AI éprouvé toute ma vie, mon R. P. la vérité du proverbe trivial, qu'à *brebis tondue, Dieu mesure le vent*. Je n'ai jamais eu de peine qui n'ait été accompagnée de quelque consolation capable d'en adoucir l'amertume. C'est ce que le cruel accident que je viens d'essuyer m'a confirmé de la maniere la plus flateuse & la plus consolante; car je puis dire qu'il ne s'est trouvé personne à la Cour, ni à la Ville, qui n'ait témoigné pour moi l'intérêt le plus tendre & le plus accompagné de marques d'estime. Mais j'avouë que rien ne m'a plus touché que votre lettre. J'y ai trouvé des expres-

ſions ſi touchantes & ſi pleines de bonté, que je croirois ne les pas mériter ſi je différois un moment à vous en témoigner ma reconnoiſſance.

La paralyſie qui m'a affligé le côté gauche, a épargné mon cœur & ma tête, & l'un & l'autre a conſervé toute la ſenſibilité qu'il faut pour reconnoître le prix d'une amitié comme la vôtre. Je commence à me promener dans ma chambre ſans aide ni bâton, & je ferai peut-être bien-tôt en état de vous aller voir, ſuppoſé que Dieu veuille ſeconder vos bonnes intentions & mes deſirs. Conſervez-moi cette précieuſe amitié, que je regarde comme un puiſſant remede dans mes afflictions.

A M. RACINE.

1. *Mai* 1738.

IL eſt vrai, M. que j'ai eſſuyé une des plus violentes bouraſques auſquelles l'humanité ſoit aſſujettie; mais la Providence qui proportionne toujours ſes ſecours aux afflictions qu'elle nous envoye, m'a fait éprouver dans les bontés qui m'ont été généralement témoignées à cette occaſion, toutes les conſolations les plus capables de me rendre la ſanté. Je la retrouve aujourd'hui avec cette ſatisfaction de plus, de ſçavoir que j'ai des amis ſur leſquels je ne comptois pas. De tous ceux cependant que m'a attirés ma bonne fortune, il n'y a, je vous l'avouë, que les anciens dont la bonté me flate véritablement. Je mets la vôtre dans ce rang, M. quoique notre connoiſſance ſoit encore aſſez moderne: mais la ſimpa-

thie

thie d'humeur & la conformité de sentimens supplée à ce qui manque au nombre des années, & ces conditions une fois posées, le tems ne fait plus rien. Je vous regarde donc d'avance comme un ami de 30. ans. Il y en a vingt autres par dessus que votre nom est en vénération chez moi, & je puis vous répondre de mes sentimens pour vous, pour tout le tems qui me reste à vivre.

Je ne suis nullement troublé de la chicannerie qui a arrêté l'impression de mon Epître. J'en ai déja obtenu tout le fruit que j'en attendois, ne l'ayant entreprise que pour vous marquer l'impression que votre admirable ouvrage sur la Religion avoit faite sur moi, & l'estime profonde que j'ai pour votre personne. Si vous en êtes persuadé, comme je m'en flatte, & si les illustres suffrages que ce petit ouvrage a eu le bonheur de s'attirer sont sinceres, comme j'aime à me le persuader, cela me suffit, *nil*

ultra Deos lacesso; mais je serois inconsolable pour le public & pour moi en particulier, si de pareils obstacles nous privoient de votre Poëme, que je regarde comme le fruit le plus précieux que nous ayons de la réconciliation des Muses avec la Religion.

Conservez-moi toujours, M. la place que vous m'avez donnée dans votre illustre & précieuse amitié: personne ne la desire plus que moi.

A M. BOUTET DE MONTHERI.

Bruxelles 4. Juin 1738.

VOus m'avez, M. fait renoncer à l'habitude où j'étois de ne jamais ouvrir les lettres le soir. Rien ne contribuë tant à me faire trouver un sommeil agréable que la lecture des vôtres. Elles répandent dans

mon ame une douceur qui se communique à mes sens, & vaut mieux pour ma santé que tout ce que je pourrois faire pour l'affermir. On ne peut aimer la vertu sans se sentir transporté de joye à la vûë des traits qui la désignent, & vos lettres sont pour moi un tableau perpétuel de bonté, de franchise, & de générosité, qui pénétre mon cœur d'une joye toujours nouvelle. Conservez-vous, M. pour vos amis & pour servir d'exemple aux indifférens. Dans un siécle comme le nôtre, le dépôt de la vertu doit se conserver au moins dans un petit nombre de bons modeles.

Je crois maintenant dissipés les bruits qui avoient couru sur M*** depuis sa disgrace. Quand un homme est malheureux, on se fait un barbare plaisir de l'accabler, & les hommes mettent leur satisfaction à consommer son malheur au moins par leurs discours : déplorable signe

de la corruption du cœur humain, qui n'a que trop éclaté sur moi-même dans le tems de mes persécutions, qui commencent à expirer dans le tems où je touche à la fin de ma carriere. Puissé-je l'achever en paix, & conserver jusqu'à la mort les amis que Dieu m'a donnés pour la consolation de mes infortunes! Je lui demande la grace de ne les point survivre.

J'ai pris enfin mon parti sur ma dixiéme Epître, & je l'ai envoyée à mon Imprimeur de Hollande.

J'ai lû la Tragédie de Maximilien. Si vous en connoissez l'Auteur, je vous prie de lui dire que personne n'honore ses talens plus sincérement que moi, & que je le regarde comme celui qui sçait le mieux aujourd'hui comment il faut que soient les vers pour être bons.

Nous avons appris qu'un corps de 4000. hommes avoient été entierement défaits par les Turcs. La

Maison d'Autriche qui se vantoit avec justice de n'avoir jamais violé aucun Traité, voit ce qu'il en coûte quand on défie la Providence. Il faut espérer qu'un bon repentir réparera le mal que nous nous sommes attiré.

AU MESME.

Bruxelles 28. Juillet 1738.

VOus recevrez incessamment, M. quelques exemplaires d'une Ode que j'ai composée dans ma maladie, sur ma maladie même. Elle est le fruit d'une insomnie opiniâtre, causée par un mal dont je n'ai pû dissiper l'ennui que par la peinture des symptômes même qui l'accompagnoient.

J'espére que ma dixiéme Epître vous aura contenté. J'y ai peint assez bien, du moins à mon gré, l'ignorance présomptueuse de nos petits

eſprits forts d'aujourd'hui. Mon portefeuille n'eſt pas épuiſé, & ſi jamais on fait une nouvelle édition de mes ouvrages, vous y trouverez d'autres nouveautés qui peut-être vous convaincront que l'âge & les infirmités n'ont point encore éteint en moi la faculté de penſer.

Je ſuis auſſi confus que reconnoiſſant des marques continuelles que je reçois de votre généroſité.

Vous aurez appris que les Turcs ont été chaſſés de devant Orſova, où l'on a fait des feux de joye auſſi ardens que s'il s'étoit agi de la priſe de Conſtantinople. Le peuple eſt peuple par tout.

Adieu, cher & parfait ami, *pro quo vivere amem, pro quo obeam lubens.*

AU MESME.

Bruxelles 29. Août 1738.

LEs prétendus Mémoires du Comte de Bonneval ne sont autre chose, M. que l'ouvrage d'un homme qui a voulu duper le public en se servant d'un nom qui excite sa curiosité, pour lui dérober son argent. Il n'y a dans cet indigne Roman ni vérité, ni vraisemblance.

Nous sommes inquiets de la santé de votre premier Ministre. La France perdroit infiniment s'il venoit à lui manquer : l'Allemagne n'y perdroit pas moins, puisque c'est de lui qu'elle attend une paix qui lui devient très-nécessaire. Les bruits qui ont couru chez vous ne sont que trop fondés. Nos pauvres Chrétiens font triste figure dans le Bannat, où la dissenterie leur fait cent fois plus de

mal que les Turcs, de qui cependant les Moſcovites ſont de leur mieux pour nous venger par des victoires qui nous ſoutiennent comme la corde fait le pendu, c'eſt-à-dire, en nous étranglant pour nous empêcher de tomber. Ils ſe fortifient pendant que nous nous affoibliſſons.

AU MESME.

Bruxelles 5. Octobre 1738.

VOus voilà donc de retour chez vous, Monſieur. Cette nouvelle redouble le chagrin que me cauſe le ſilence de ceux qui m'avoient flatté de l'eſpérance de mon retour. Rien n'eſt plus cruel qu'une eſpérance impatiente; & quelle impatience n'ai-je pas de vous embraſſer!

Ce que vous me mandez de votre premier Miniſtre, ne me raſſure point

sur les nouvelles que nous recevons de sa santé décadente. On n'ose s'expliquer dans des lettres sur une matiere aussi délicate. Il en faudroit presque revenir à la politique de cet Anglois du tems de Cromwel, qui écrivoit à un ami : *Il court différens bruits sur notre Protecteur. Les uns croyent qu'il est mort, les autres croyent qu'il est vivant. Pour moi je ne crois ni l'un ni l'autre.*

Nos nouvelles de Hongrie vont de mal en pis. Après avoir menacé le Grand Turc de l'aller prendre à la barbe au milieu de son Serrail, voici Belgrade investi, & une partie de notre armée retirée sous Petervaradin. Nous voilà justement dans le cas du petit chien Brusquet : il alla au bois pour manger le loup, & le loup le mangea.

AU MESME.

Bruxelles 18. Octobre 1738.

L'AMITIÉ, mon cher Monsieur, m'a rendu calculateur. Je compte les jours que je passe sans recevoir de vos nouvelles, mais je suis richement payé de mon attente quand vos lettres arrivent. Je vois par votre derniere que vous êtes à votre campagne avec vos chers enfans. Ce que je leur puis souhaiter de plus avantageux, est de ressembler un jour à leur pere & à leur ayeul.

Le portrait que je vous ai envoyé me représente parfaitement tel que j'étois en 1737. Celui de M. Aved est aussi très-ressemblant : il m'a exécuté, en grand Peintre qu'il est; mais il m'a pris aux premiers tems de ma convalescence, encore fatigué du voyage que je venois de faire aux

frontieres de l'autre monde.

Pourrez-vous ſoupçonner qui arrête mon départ ? Un valet de chambre de votre premier Miniſtre, qui accorde ſa protection à mon ennemi. Il me paroît que le bon Cardinal qui ſe donne la comédie en ſe mocquant de ceux qui ſouhaitent ſa mort, & de ceux qui la craignent, approche malgré lui du dernier moment, & que le régime qu'on lui impoſe reſſemble fort aux menuës réparations d'une maiſon qui tombe en ruine. Je doute qu'il ſoit autant regretté en ſa Cour qu'il le ſera à celle de Vienne : les hommes à ſa place n'étant pas moins ſujets à ſe faire des ennemis par le bien qu'ils ne font pas, que par le mal qu'ils font.

A M. AVED.

Bruxelles 10. *Mai* 1738.

GRaces à vos bontés, M. & à l'excellence de vos talens, je puis me flatter d'un honneur que ni les Pindares ni les Horaces n'ont jamais eu; c'est d'avoir, tout chétif rejetton que je suis de ces grands hommes, un Zeuxis pour Peintre, & de faire passer à la postérité mes traits du moins, au défaut de mes ouvrages. Donnez-moi des nouvelles de votre santé & de celle de M. le Comte du Luc. Vous sçavez que je n'ai rien de plus cher au monde; & si vous êtes, comme je le crois, aussi habile à peindre les ames que vous l'êtes à représenter les corps matériels, je ne doute pas que vous ne trouviez aisément des couleurs & des traits capables de représenter au naturel les

sentimens de tendresse, de respect, & de reconnoissance dont la mienne est pénétrée pour ce grand homme. Je voudrois de ma part être assez bon coloriste pour vous peindre comme je le devrois & comme je sens toute l'impression que votre mérite fait sur moi, & la sincere considération avec laquelle je suis, &c.

AU MESME

Bruxelles 26. Septembre 1738.

IL m'étoit déja revenu de plusieurs endroits, que votre ouvrage avoit eu un succès qui s'étoit répandu jusques sur moi, & je n'ai point été surpris qu'un aussi habile Peintre que vous ait excité la curiosité du public sur moi, pour qui vous avez daigné mettre en œuvre la beauté de vos talens. J'avouë que je suis extrêmement touché d'apprendre qu'on de-

ſire mon retour en France, & cette conſidération jointe à la juſtice que tout le monde rend aujourd'hui à mes mœurs & à ma conduite, a fort ébranlé la réſolution que j'avois priſe de finir mes jours à Bruxelles. L'amour de la patrie acheve d'en triompher. Je ſuis près d'y faire un voyage. Je le deſire ardemment ; mais on me refuſe un ſauf-conduit, qui m'eſt indiſpenſable pour faire cette démarche avec ſureté & agrément. Je reſpecte fort la parole des Miniſtres ; cependant comme il ne tient qu'à eux d'en manquer, ce ſeroit m'expoſer à me faire mocquer de moi, ſi le cas arrivoit. Il s'agit de ſçavoir ſi on pourra retourner ce petit fagot d'épines.

Puiſque vous voulez ſçavoir l'Epitaphe Latine que je fis autrefois de mon cher ami M. Boudin, la voici :

Hippocrates jacet hîc Gallus, quo ſoſpite nuſquam
Mors falcem geſtare auſa eſt, aut auſa fuiſſet.

Vous serez peut-être plus content de cette Epigramme dont on vous a parlé : elle peint assez bien l'homme que vous connoissez.

Habiller la fable en histoire,
Et causant toujours de mémoire,
Propos sur propos enfiler,
Vous croiez que ce caractere
Est facilité de parler :
C'est impuissance de se taire.

Je suis, &c.

A M. BOUTET.

Bruxelles 21. Novembre 1738.

MON parti est pris, mon cher Monsieur, je pars Lundi prochain, & je compte être à Paris le Vendredi suivant. J'espere que je ne serai pas long-tems obligé de garder *l'incognito*. Je vous adresse par des Rouliers une caisse contenant mes tableaux. Ils vous sont destinés depuis

long-tems, je n'en demande que l'usufruit pour le peu de tems qui me reste à vivre. J'accepte vos bons offices auprès du valet de chambre. Quelque subalterne que soit cette voye, il ne faut rien mépriser en ce monde.

L'Ode * dont on vous a parlé est celle par laquelle je termine ma carriere lyrique. Je n'y ai pas pris le ton de l'*exegi monumentum ære perennius* qui convenoit à Horace & non à moi. C'est ma confession, ou si vous voulez, mon apologie. Elle m'a fait honneur à Bruxelles.

A M. RACINE.

Paris 28. *Décembre* 1738.

JE ne me suis proposé, M. aucun objet plus flatteur dans le petit voyage que je fais ici, que celui de

* Son Ode à la Posterité.

vous embrasser. Mais quoique le secret de ce voyage soit celui de la Comédie, je suis obligé d'obéir aux Peres Brumoi & Bougeant mes conducteurs, qui me tiennent la bride fort court : ce qui me prive encore du plaisir de vous aller voir.

AU MESME.

Paris 2. Janvier 1740.

COMME je ne puis voir mes amis, Monsieur, qu'en bonne fortune, je me rendrai chez vous à huit heures du soir. Je voudrois bien pouvoir vous faire des visites plus fréquentes & moins périlleuses.

A M. BOUTET DE MONTHERI.

Paris 30. Janvier 1739.

JE n'ai trouvé qu'en vous, M. ce qui s'appelle réalité. Tout le reste n'a été qu'illusion, dont mes amis se sont bercés, & qu'ils m'ont trop facilement communiqué: le songe a duré trop long-tems. Je suis bien réveillé, quoique tard, & il est juste que je communique mon réveil à mes véritables amis. Je me dispose au départ: vous sentez que je n'ai rien de plus pressé que de mettre bien-tôt 60. lieuës entre M*** & moi. J'irai demain vous embrasser.

A M. RACINE.

Paris 2. Février 1739.

L'Llusion eſt enfin diſſipée, M. il eſt tems de prendre ſon parti. Tous mes amis ſans exception approuvent celui que j'ai pris de m'en retourner d'où je ſuis venu, puiſque M*** veut abſolument me guérir de la maladie du pays. Il n'y réuſſira pourtant pas, tant qu'il y aura en France des hommes tels que vous. Adieu, Monſieur, la premiere lettre que vous recevrez de moi ſera datée de Bruxelles.

A M. BOUTET DE MONTHERI.

Bruxelles 9. Février 1739.

LE retour, M. n'a pas valu mieux que Matines. J'ai essuyé dans mon voyage tous les contretems qui peuvent désespérer un malheureux courier. Pluye continuelle, chemins horribles, chaise rompuë, harnois cassés, fatigue du corps insupportable. Mais comme les affections de l'ame sont plus vives que celles de la matiere, mon plus grand supplice a été de penser que j'avois peut-être abusé de vos bontés. Vos sentimens pour moi sont toute ma consolation : il ne faut qu'un ami comme vous pour rendre la vie agréable, quelque aigri que je sois contre les iniquités que j'ai essuyées à Paris, où je n'avois rien à regretter sans vous, quoiqu'au travers de la corruption infi-

nie qui y régne, je n'aye pas laissé d'y remarquer infiniment de vertu. J'ai tous les jours le plaisir de m'entretenir de la vôtre avec les deux hommes les plus vertueux que je connoisse, M. le Comte de Lannoy & M. Segui. Ce dernier ira bien-tôt à Paris, & il est digne d'être votre ami.

A M. RACINE.

Bruxelles 20. Février 1739.

EN changeant de pays, M. je crois avoir changé de destinée. J'ai retrouvé ici le repos & le sommeil qui m'avoient abandonné pendant tout le tems que j'ai passé à Paris : & avec les amis que j'ai retrouvés ici tels que je les y avois laissés, j'ai encore la consolation de ne recevoir que des lettres capables de me faire oublier tous mes chagrins passés. La vôtre m'a été renduë

hier, & je puis vous assurer que si je n'étois aussi parfaitement guéri qu'on a voulu que je le fusse, de la maladie du pays, les bontés que vous me témoignez la rendroient incurable. Il me falloit un malheureux voyage comme celui que j'y ai fait, pour me faire sentir tout ce que je perds à m'en voir éloigné.

Plaignez-moi donc du destin qui m'oblige
A m'éloigner pour toujours des objets
Que je chéris, pour fuir ceux que je hais.

Ce que vous m'écrivez, & ce que d'autres amis m'écrivent, me fait goûter par avance l'honneur que me feront dans la postérité, les vœux de ce que ma patrie a de plus distingué. Il ne faut qu'un témoignage comme le vôtre pour mettre ma réputation à couvert.

Je vous serai obligé d'informer M. Brossette des raisons qui m'ont obligé de quitter Paris. M*** dit maintenant que si on lui eut parlé, il

m'eût donné toutes les facilités possibles pour y rester, en sorte que sa conscience scrupuleuse qu'il a fait sonner si haut en parlant à M. Rollin, eût cédé à quelques recommandations.

Ne verrons-nous jamais le Poëme de la Religion imprimé ?

Adieu, M. vous serez toujours aussi présent à mon cœur que vous l'avez été à mes yeux, lorsqu'il m'a été permis de vous assurer de vive voix de l'attachement, &c.

A M. AVED.

Bruxelles 10. *Mai* 1739.

VOus êtes le seul, Monsieur; qui m'ayez détrompé d'une opinion que j'ai toujours eue, & que l'expérience confirme tous les jours, qui est qu'il n'y a point d'amitié qui tienne contre deux mois de séjour, passés sous le même toît. Vous ne

vous êtes point ennuyé de moi qui m'étois ennuyeux à moi-même, & je n'ai passé aucun jour avec vous sans le compter par quelque nouvelle marque de votre amitié. C'est à vous que je dois les seuls momens agréables que j'aye eus pendant mon triste séjour à Paris, & vous connoîtrez quels sentimens vous m'avez inspirés, par le Sonnet que je vous envoye. Je vous prie de le regarder comme un monument de ma reconnoissance, plutôt qu'un effort de mon esprit, qui n'obéit jamais à mon cœur de la façon que je le souhaiterois.

* *Tandis que tu peignois mon image fidelle,*
De toi-même encore mieux tu traçois le portrait, &c.

Soyez bien convaincu, Monsieur, que ces vers ne sont qu'une bien foible expression de mes sentimens.

Souvenez-vous que vous devez

* Il est imprimé dans ses Œuvres.

une

une estampe de mon portrait au cher & illustre Comte de Lannoy, de qui je reçois de nouvelles preuves de la plus généreuse amitié dont on ait vû l'exemple depuis Toxaris & Pylade.

Si on grave le portrait de M. Racine, procurez-moi cette estampe : je voudrois aussi qu'on gravât le portrait de cette Dame, dont vous avez fait un chef-d'œuvre. Il est vrai que vous ne pouviez avoir un plus beau modele, & je trouve qu'il n'y a que son ame qu'on puisse dignement comparer à la beauté de ses traits.

Il ne me revient rien du côté de l'Archevêché : mais quoique dans la plus critique de toutes les situations de ma vie, je n'y aye reçu que des leçons assez ameres dont je n'avois nul besoin, je n'oublierai jamais les anciennes obligations que j'ai à M. le Comte du Luc, & le passé l'emportera toujours sur le présent.

Je suis, &c.

A M. RACINE.

Bruxelles 15. Mai 1739.

JE ne sçais, M. où l'on a pû prendre que je songeois à retourner à Paris. Mon dernier voyage m'a trop abîmé la santé, & je vous proteste que s'il en est jamais question, ce ne sera qu'à bonnes enseignes. La méchanceté de mes ennemis ne m'a point fait tant de mal que la bonne volonté impuissante ou oisive de mes amis. Je les ai éprouvés la plûpart tels que Terence les dépeint, empressés jusqu'à la témérité, & prometteurs au-delà ce qu'on souhaite.

Post ubi tempus adest promissa perfici,
Tunc necessario coacti se aperiunt, & timent.

Il est vrai que j'ai dessein de faire les Memoires de ma vie; mais c'est un travail que je reserve pour la fin de ma carriere, & qui ne peut pa-

roître qu'après ma mort. Quant à mes Lettres, je ne les ai jamais crû assez bonnes pour qu'on fût tenté de les garder. Je ne connois que M. Brossette assez debonnaire pour les conserver toutes, suivant ce qu'il m'a mandé.

J'ai lû avec plaisir les Amusemens Philosophiques du P. Bougeant, & je ne suis point surpris que cet ouvrage trouve des contradicteurs dans un tems où il semble qu'on ait envie de couper les aîles à l'esprit.

La querelle entre les Abbés Desfontaines & d'Olivet n'en restera pas là : ils sont tous deux, *& cantare pares, & respondere parati.*

La Comédie de l'Ecole des Maris que je viens de lire, m'a fait plaisir par la justesse du caractere, & la beauté de la versification. De tous ceux qui composent aujourd'hui pour le Théâtre, je ne connois que M. de la Chaussée qui fasse des vers à ma fantaisie.

Quand verrons-nous le Poëme de la Religion?

Je suis bien fâché que M... ne vienne pas ici comme il me l'avoit fait esperer. J'aurois bien besoin d'une pareille compagnie pour me tirer de la melancholie dont je suis si tourmenté, que j'ai peur de tomber dans l'inconvénient de tourmenter les autres; car rien n'est plus ennuyeux qu'un ennuyé.

On a donc exilé les Peres Brumoy & Bougeant? Vive la politique qui se coupe les bras pour se guérir d'un mal de tête.

AU MESME.

Bruxelles 12. Juillet 1739.

IL est vrai, M. que le chagrin a pris le dessus chez moi, & qu'il ne faut pas moins que les marques de souvenir que vous me donnez, pour me dédommager de tous les ennuis

que m'a causés la fausse amitié de ceux sur lesquels je comptois le plus. J'ai trouvé à la lettre dans mon voyage de Paris, l'original de ce que Térence a si bien peint dans l'Andrienne :

Id genus est hominum pessimum,
In denegando modò queis pudor est paululùm :
Post, ubi jam tempus est promissa perfici,
Tum coacti necessariò se aperiunt, & timent;
Et tamen res cogit eos denegare.

Je ne sçais comment vous trouverez la paraphrase que je viens de faire de ces vers.

Grands prometteurs de soins & de services,
Ardélions sous le masque d'amis,
Sçachez de moi que les meilleurs offices
Sont toujours ceux qu'on a le moins promis,
Et qu'en nul cas le délai n'est permis,
Quand une fois la parole est donnée.
O Lanterniers, dont il est grande année,
Autant d'amis, autant de mécontens.
Car où trouver des sots assez constans
Pour soutenir la longueur chagrinante
Et dévorer les ennuyeux instans
D'une espérance inquiète & traînante
Jouet du sort, & victime du temps?

En effet, le plus fâcheux de tous les supplices est à mon sens l'espérance impatiente. Quoi qu'en dise le Misantrope, son ami n'avoit pas tort de dire qu'on désespere, quand on espere toujours. Je suis, &c.

A M. BOUTET DE MONTHERI.

Bruxelles 10. *Août* 1739.

JE suis sans cesse, mon cher M. attaqué de nouvelles infirmités. Dieu soit loué qui me rend de jour en jour une misérable vie plus à charge & plus importune. Votre obligeante inquiétude sur l'état de mes finances est une nouvelle preuve de votre infatigable amitié. Je n'en ai que trop abusé.

Madame du *** qui est ici depuis quelques jours, est un mélange de Sçavante ridicule & de précieuse.

Allant rendre visite à Madame la Comtesse de Fourque, elle vit dans le vestibule des sceaux de cuir dont on se pourvoit pour le feu, & s'écria : *Ah que cela est provident !*

Voici comme on peut rendre les vers Latins que vous m'avez envoyés.

Si dans les biens versés par un Dieu charitable,
La terre a reconnu son pere véritable ;
Aux secours bienfaisans qu'elle a reçus de toi,
La France reconnoît & son Pere & son Roi :
Ainsi dans les besoins dont ta main nous soulage,
Grand Roi, du Dieu vivant tu te montres l'image.

Je suis ravi que vous soyez content de la maniere dont j'ai paraphrasé le passage de Térence. Il peint une sorte de gens bien communs & bien méprisables. Rien ne releve mieux la vertu que la peinture des vices opposés, & je ne sçache point de meilleure façon de faire l'éloge d'un ami aussi solide que vous, qu'en dépeignant ces em-

preſſés téméraires qui paſſent leur tems à faire venir l'eau à la bouche de leurs amis pour les laiſſer mâcher à vuide. J'en ai trouvé en ma vie pluſieurs de cette eſpece.

Je n'approuverai jamais le goût faux du comique doucereux & larmoyant. Si les pieces de Moliere ſont aujourd'hui peu courues, cela ne peut venir que de la négligence des Acteurs à les repréſenter. Souvenez-vous de l'affluence du monde qui accourut à l'Ecole des Femmes, quand Baron repréſentoit le rôle d'Arnolphe. N'en parlons plus.

Je vais paſſer le mois prochain à la Haye. Que ne puis-je vous y trouver! Adieu, cher ami, que je regretterois au milieu du Paradis terreſtre, ſi Dieu le r'ouvroit pour moi.

A M. RACINE.

A la Haye 2. Septembre 1739.

JE vous prie, Monsieur, d'assurer M. Aved de mon souvenir. Ce que j'ai emporté de plus solide du voyage de Paris qui a abîmé ma santé, est votre connoissance & la sienne. Je ne crois pas que le ciel ait formé un meilleur cœur. Je suis venu ici chercher dans un changement d'air, un asile contre l'ennui qui me mine à Bruxelles.

Je suis sensiblement obligé à Madame Racine de l'honneur de son souvenir. L'impression que son mérite a faite sur mon esprit, est de la nature de celle que vous avez faite sur mon cœur.

Je crains que l'épitaphe qu'on vous a donnée & que j'ai faite de moi-même, ne soit pas correcte. La voici telle que je l'ai faite.

L v

De cet Auteur noirci d'un crayon si malin ;
Passant, veux-tu sçavoir quel fut le caractere ?
Il avoit pour amis Dussé, Brumoi, Rollin,
Pour ennemis Gâcon. . . . . .

Je ne me lasserai point de vous parler du Poëme de la Religion, au hazard de vous lasser vous-même. Est-il possible qu'on en arrête la publication ? Le P. Tournemine qui en a entendu la lecture, en a fait tout haut l'éloge. Que peut-on craindre ? . . . . . .

Est-il vrai que vous avez demandé une place à l'Académie Françoise, & que vous ne l'avez pas obtenue ? Les portes de ce Temple ne s'ouvrent-elles pas à votre nom ?

MONSIEUR RACINE A ROUSSEAU.

Soissons 15. Septembre 1739.

JE souhaite, M. que l'air de la Haye vous soit plus avantageux que celui de Bruxelles, & contribue à rétablir une santé si précieuse à vos amis.

J'ai espérance que le Poëme de la Religion paroîtra. Il n'y est point question de matieres de controverse. M. le Cardinal de Fleuri, qui me témoigne toujours beaucoup de bonté, m'a fait l'honneur de m'écrire qu'un pareil ouvrage méritant une grande attention, il le feroit examiner par des personnes éclairées, & qu'il voudroit que ses occupations lui permissent de faire lui-même cet examen. Tous ces retardemens ne peuvent que m'être avantageux, puisqu'ils

me laiſſent le tems de repaſſer la lime : & vous ſçavez mieux qu'un autre, qu'on ne peut la paſſer trop ſouvent ſur les vers. J'ai employé la moitié de ma vie à compoſer cet ouvrage, je devrois employer l'autre moitié à le corriger. N'eſt-ce pas le conſeil que vous avez donné vous-même aux Auteurs ?

Il eſt vrai que pluſieurs amis que j'ai dans l'Academie Françoiſe y ont parlé de moi, ce qui a fait dire que je me mettois ſur les rangs, & a occaſionné le bon mot de l'Abbé Deſfontaines, qui peut-être vous a été mandé. *Eh pourquoi*, me dit-il, *demandez-vous une place de l'Académie Françoiſe ? A-t-on beſoin d'une Charge de Secrétaire du Roi, quand on eſt Gentilhomme ?* A quoi il ajouta : *On a grand tort de m'accuſer de mépriſer cette Académie, puiſque j'en compare les places à des Charges qui ſont belles, mais qu'on ne recherche pas, quand on n'a pas beſoin des*

priviléges. Vous reconnoissez son caractére dans cette plaisanterie. Adieu Monsieur, soit à Bruxelles, soit à la Haye, *sis licet felix ubicunque mavis & memor nostri vivas.*

A M. BOUTET DE MONTHERI.

Bruxelles 1. Novembre 1739.

J'Espere, M. que la maladie de M. votre fils n'aura point de suites fâcheuses. Rien ne touche plus l'Auteur de la vie que la résignation à ses volontés, & dans la résignation où je vous vois, je crois que vous pouvez vous tout promettre de son assistance. Que ne suis-je moi-même dans une pareille disposition! & que ne puis-je guérir de l'impatience que me causent mes infirmités! Elles n'ont pas diminué; & mon voyage de Hollande n'a été qu'un

palliatif agréable, que je compte renouveller l'Eté prochain. J'irai y chercher le même remède à mes maux. Je vous avouerai que l'ennui est la plus cruelle de toutes mes maladies, & que celle-là une fois bien guérie, je serois sûr de parvenir au rétablissement d'une santé parfaite.

M. Rollin m'a envoyé le troisiéme tome de son histoire Romaine. Cet homme est un prodige. Son stile rajeunit d'année en année, & Tite-Live n'est pas plus Tite-Live en Latin, qu'il l'est en François. Les ouvrages de ce grand homme & vos lettres sont ce que je lis avec le plus de plaisir.

Les nouvelles publiques vous apprendront une affaire dont le bruit va se répandre dans toute l'Europe. Il s'agit d'un dépôt de 300 mille florins qu'une femme prétend avoir confiés à un Jésuite qui le dénie. Toute la Maison de ces Peres a pris fait & cause pour lui : cependant la

femme vient d'être admise à la preuve; ce qui fait craindre pour ces bons Peres d'ici, les plus honnêtes gens du monde, mais beaucoup moins habiles que leurs confreres de Paris. Tous mes vœux sont pour eux; mais je suis si malheureux en fait de souhaits, que je crains de leur porter malheur. Le crédit de l'une des parties, & les raisons de l'autre sont un furieux remora pour des Juges appesantis par un sang Flamand.

Adieu, M. le véritable remède à mes maux est la pleine certitude de votre bonne santé, & le *si vales bene est, ego valeo*, de Ciceron, doit être le refrain de toutes mes lettres.

ROUSSEAU A M. RACINE.

Bruxelles 17. Novembre 1739.

VOTRE lettre, M. m'a trouvé en habit noir, sortant d'une des plus tristes cérémonies où je me sois trouvé depuis long-temps. C'est la célébration des obseques du Prince de la Tour, chez qui je passois les plus agréables heures de ma vie. Ce deuil qui dérange toute cette délicieuse maison, me prépare un hiver aussi lugubre que les autres m'ont été agréables.

J'avoue avec vous que Bruxelles comparé à Paris, me devroit paroître ennuyeux; mais Paris, de la façon dont j'y ai vécu, comparé à Bruxelles, est un séjour horrible. Je n'y ai trouvé que des amis foibles, & plus dangereux que mes ennemis même. Les peines que m'ont causé mes ennemis n'approchent point de celles

dont mes amis m'ont affligé par les fausses apparences dont ils se sont leurés, & moi après eux. Je dis tous les jours : *Pol me occidistis, amici.*

Au milieu de la sécheresse dont vous me représentez les eaux du Parnasse, j'entens parler avec beaucoup d'éloges d'une Epître de M. le Franc sur l'amitié des Grands. Je ne l'ai point encore reçuë.

J'ai appris le sort de l'Opera de Rameau. Sa musique vocale m'étonne. Je voulus étant à Paris en entonner un morceau : mais y ayant perdu mon latin, il me vint dans l'idée de faire une Ode liricomique : en voici une strophe.

Distilateurs d'accords batroques,
Dont tant d'idiots sont ferus,
Chez les Thraces & les Iroques
Portez vos Operas bourus.
Malgré votre art hétérogène,
Lulli de la lyrique scène
Est toujours l'unique soutien.
Fuyez, fuyez, laissez-lui son partage,
Et n'écorchez pas davantage
Les oreilles des gens de bien.

Quand verrons-nous le Poëme de la Religion ? A l'égard des Mémoires de ma vie ausquels vous me recommandez de m'appliquer, je n'y puis songer que quand j'aurai l'esprit plus tranquile, & que ma situation sera devenue plus fixe.

M. Brossette m'a écrit qu'il conservoit un recueil de mes lettres. Je ne me suis jamais figuré que des lettres comme les miennes, écrites à la hâte, & pour m'acquitter au plus vîte de mes dettes, méritassent d'être conservées : j'y trouverois peut-être bien des choses que je ne hasarderois pas maintenant. Si jamais la fantaisie lui prend d'en faire part au public, ce sera à lui de les corriger pour mon honneur, & à en user, *si parva licet componere magnis*, comme le P. Bretonneau a fait à l'égard des Sermons du P. Bourdaloue.

Vous m'exhortez très-chrétiennement, M. à me reconcilier avec M.

de Voltaire ; mais je crois que le mieux pour l'un & pour l'autre est de rester comme nous sommes. Un accommodement pourroit me devenir funeste. Je sçais ce qu'il m'en a coûté pour m'être autrefois reconcilié avec la Motte.

Je n'ai que de mauvaises nouvelles à vous dire de ma santé ; j'en suis présentement au romarin & aux grains de geniévre qu'on m'a conseillés, & dont je me bourre de façon à devenir le gibier le plus exquis de la garenne d'un Anthropophage. Voilà les remédes où je suis réduit depuis mon voyage de Paris, qui m'a affligé le corps & l'esprit. J'étois heureux quand je n'espérois ni n'attendois rien. Quand reviendra ce tems ? Après ma mort, à laquelle je n'ai rien de plus important que de me bien préparer.

A M. AVED.

Bruxelles 2. Janvier 1740.

LES vœux que vous faites pour moi, mon cher Monsieur, en ce renouvellement d'année, seroient accomplis dans leur plus essentielle partie, si ceux que je fais pour vous sont exaucés du ciel: votre bonheur faisant comme il fera toujours la partie la plus considérable du mien. Je n'oublierai jamais, dussé-je vivre autant que votre premier Ministre, toutes les agréables consolations que vous m'avez procurées dans les peines de mon inutile & ridicule voyage à Paris.

Je ne suis pas surpris que le procès de nos Jésuites fasse grand bruit à Paris. Le Jugement qui doit intervenir sur cette chatouilleuse affaire est également incertain & reculé,

parce que le crédit d'un côté & la force des preuves de l'autre font une balance dans l'esprit des Juges.

J'ai à Paris un ami dont vous m'avez oüi parler plusieurs fois, & à qui j'ai plus d'obligations qu'un fils n'en peut avoir à son Pere : c'est M. Bouret de Montheri. Je sçais qu'il est dans le dessein de se faire peindre, & il sçait par moi que personne ne peut mieux que vous réussir à le satisfaire. Songez donc, mon cher ami, qu'en l'obligeant, vous obligez le plus aimable & le plus galant homme de Paris, & que de mon côté je voudrois pouvoir, au prix de mon sang, le convaincre de tous les sentimens de reconnoissance dont je suis pénétré pour ses bontés, & celles de feu M. son Pere.

M. le Marquis de Nesle m'a écrit une lettre très-obligeante : mais M. le Comte du Luc m'a tout à fait oublié.

Mille complimens à Madame Aved

& à toute votre aimable famille ; faites-moi le plaisir d'entretenir M. Roy, mon illustre ami, dans les bons sentimens dont il m'honore, &c. témoignez-lui combien je suis reconnoissant de la bonté qu'il a eu de me confier son ouvrage, qui est admirable non-seulement par l'esprit & le génie qui y brillent par tout, mais par la justesse & le bon sens qui s'y remarquent dans la prose comme dans les vers. Malheur à qui ne juge point par le danger qu'il y a de déplaire à l'Auteur, de la nécessité où l'on est de mériter son amitié. Pour moi qui en ai toujours senti le prix : je me flatte que je ne tomberai jamais dans le cas de Messieurs les intrus à l'Académie, & qu'il continuera de vouloir quelque bien à l'homme du monde qui rend le plus de justice à son mérite.

A M. BOUTET DE MONTHERI.

Bruxelles 3. Janvier 1740.

VOTRE amitié, M. qui fait la plus douce de mes consolations, est le seul objet des regrets que me cause l'éloignement de Paris. Je n'ai point eu nouvelle de la décision de mon retour; mais c'est assez qu'il y soit desiré, pour que je le souhaite moi-même.

Vous me demandez mon sentiment sur M. Aved: c'est, après vous, le meilleur ami que j'aye, & sans flatterie, je le crois, pour le portrait, le meilleur Peintre de France. Mais je n'oserois vous assûrer la même chose pour l'historique. Quant aux attitudes, au bon goût des draperies, & aux autres perfections qui embellissent un portrait, je ne crois

pas que vous puissiez aussi bien choisir ailleurs. Je ne doute pas même qu'appliqué comme je l'ai vû pendant que je logeois chez lui, il n'ait ce qu'il faut pour réussir dans tous les sujets d'histoire. Outre cela il est aussi honnête homme qu'habile.

Vendredi dernier M. de Voltaire & Madame la Marquise du Chatelet vinrent à la porte de la maison où je passe ordinairement mes soirées : ils demanderent si j'y étois, on leur dit qu'oui : ils s'en retournérent. Je n'en userai pas de même. Je ne dois ni les fuir ni les chercher, & si je les rencontre, je les saluerai, s'ils me saluent ; & je leur répondrai s'ils me parlent : c'est, je crois, ce qu'il y a de mieux à faire avec des concitoyens de hazard.

AU

AU MESME.

La Haye 3. Mai 1740.

JE suis ici, M. depuis quatre jours, & j'y ai reçu votre lettre. Quelle amitié fut jamais aussi prévenante que la vôtre, & quelle reconnoissance aussi vive que la mienne! D'ici au mois d'Octobre, s'il plaît à Dieu, je ne mettrai point votre générosité à l'épreuve. Je ne dépense rien ici, & à Bruxelles peu, graces aux bontés de M. le Comte de Lannoi, chez qui je fais la meilleure chere du monde, en attendant que je devienne assez riche pour la faire mauvaise.

La Comédie *des dehors trompeurs* m'a entierement ennuyé: *non est in toto corpore mica salis.* Point d'action, point de plaisant, des tirades qui font languir.

Dieu me préserve de parler aussi

naturellement à l'Abbé Desfontaines. Les avis que vous me donnez à son sujet, sont imprimés dans mon esprit; non que je puisse oublier les marques d'amitié dont il m'a prévenu. Je ne suis point ingrat, mais je puis l'aimer sans lui donner une entiere confiance.

Quand je serai de retour à Bruxelles, j'enverrai au Libraire de Paris, qui veut donner une édition de mes Ouvrages, toutes les augmentations que j'ai faites, moyennant un nombre d'exemplaires reliés, n'étant pas juste que je fasse les frais de la relieure pour les présens que je fais de mes Ouvrages, dont je n'ai jamais tiré de mon Libraire d'Amsterdam que 15 ou 16 exemplaires en blanc.

M. le Duc de .... me donne en toute occasion des témoignages de son estime; mais je ne me sens plus ni les forces du corps, ni les dispositions nécessaires dans l'esprit pour m'assujettir à des complaisances de

Courtisan, dont j'ai été pendant 22 ans la victime volontaire. Je l'aime toujours, mais non pas jusqu'au point de m'en rendre esclave. J'ai la satisfaction d'avoir dans Madame la Duchesse, l'honneur de son sexe, le panégyriste le plus zélé que je puisse souhaiter : & c'en est assez pour mon honneur.

A M. RACINE.

La Haye 1. Mars 1740.

DANS un hiver aussi rigoureux, je pratique comme vous, M. la premiere partie du conseil d'Horace, *ligna super foco reponens* : pour la seconde j'en laisse l'usage à ceux qui jouissent d'une santé que je ne connois plus : mes infirmités m'ayant réduit tout à fait à l'eau, ce qui auroit plus surpris ceux avec qui je vivois il y a 25 ans, que si je m'étois

rendu Religieux à la Trappe.

Quelque basses que soient les eaux du Parnasse, on a joui cette année à Paris d'une Tragédie dont la lecture m'a beaucoup plu : c'est celle d'Edouard. J'y ai trouvé de belles choses, & le coup de poignard du quatriéme Acte m'a paru aussi théâtral que hardi. Je suis peut-être en partie cause que l'Auteur donne aujourd'hui dans un genre si opposé au génie qui l'a si heureusement distingué. Je lui ai si fort prêché la nécessité de sortir de son Anacréontisme, & des répétions où ce stile l'engageoit, que j'ai peur que mon sermon n'ait fait trop d'impression sur lui, & ne l'ait fait passer d'une extrémité à l'autre. Je veux croire que la Houlette lui convient mieux que le Cothurne : mais combien voit-on de grands Auteurs exceller dans des genres différens ! Celui de l'Enéïde n'a-t-il pas excellé dans les Bucoliques ?

J'ai été mortellement ennuyé par

la Comédie *des dehors trompeurs*, & je mettrois au même rang une Comédie des Frimasons, sans un trait sur ce qu'on appelle la bonne compagnie, & que j'ai toujours appellé la mauvaise.

Je n'entens point parler de la gravure de mon portrait, que M. Aved m'avoit promise. J'aimerois bien recevoir celle du vôtre, dont j'aurois besoin pour conserver en moi les sentimens de vertu & de Religion que mes souffrances corporelles éteignent insensiblement, malgré les efforts que je fais pour les supporter constamment. Quoique l'ame ne soit pas matérielle, il est certain que la matiere a un puissant empire sur elle. Conservez toujours la vôtre dans sa paix ordinaire : c'est le plus grand de tous les biens, & le seul qui puisse rendre l'homme heureux en cette vie.

AU MESME.

La Haye 24. Juillet 1740.

JE ne puis, Monſieur, vous exprimer tout le ſoulagement que je reçois de vos lettres, & la reconnoiſſance que m'inſpirent les ſentimens pleins de bonté dont elles ſont remplies. M. Broſſette me demande une lettre que j'écrivis il y a dix ans à M. Chauvelin ſur l'édition projettée de Moliere : je la lui envoye. Quant aux lettres de moi qu'il a ramaſſées, je doute que ſa prévention en ma faveur puiſſe m'être fort avantageuſe ; ma maniere d'écrire étant fort peu réfléchie, & ſe reſſentant plus de mon impatience naturelle à finir, que de la méditation néceſſaire à bien raiſonner : ajoutez à cela la foibleſſe de ma main, qui rend mon écriture indéchiffrable, &

aussi laborieuse pour le lecteur que pour moi-même quand j'écris.

Je posséde ici depuis quelques jours un de mes compatriotes au Parnasse, M. Piron, que le Ciel semble m'avoir envoyé pour passer le tems agréablement dans un séjour où je ne fais qu'assister tristement aux plus grands repas du monde. M. Piron est un excellent préservatif contre l'ennui ; mais il retourne à Paris dans huit jours, & je vais retomber dans mes langueurs, si vous ne les soulagez par vos lettres. Il m'a paru fort sensible à la maniere obligeante dont vous parlez de lui dans votre derniere : il me prie de vous en faire ses remercimens, joints aux assurances de sa parfaite estime pour vous, & de la vénération pour le nom que vous portez si dignement.

Le plaisir que me fait le commerce d'un ami si consolant, ne peut me distraire de la douleur que me laisse la perte de M. le Comte du Luc, le

plus solide & le plus vertueux ami que j'eusse dans le monde, & dont les bontés seront toujours profondément gravées dans mon cœur. Cette impression ajoûtée à mes infirmités, en redouble l'amertume à un point qui me laisse pour le présent & pour l'avenir sans aucune sorte de consolation.

Ma santé est toujours très-intercadente : pour un jour passablement bon, j'en ai huit insupportables. Dieu me fasse la grace de les recevoir en expiation des offenses qui me les ont attirés. Je suis, &c.

A M. AVED.

La Haye 9. Juillet 1740.

HELAS! mon cher ami, je ne m'attendois plus à pleurer autre chose que mes infirmités. Quel sujet de larmes, & quelle perte viens-je

de faire, bon Dieu ! Qui pourra me remplacer un ami, du mérite, de la vertu, de la bonté & de la solidité de M. le Comte du Luc ? Consolez-moi, mon cher ami, si je puis être consolable. Entre toutes les marques de bonté qui me le feront regretter toute ma vie, celle de m'avoir procuré un ami comme vous en est une des plus touchantes. C'est dans votre amitié que je puis trouver, s'il est possible, de quoi réparer une partie des pertes de mon cœur. Je vous dois les bontés de M. le Marquis de Nesle; priez Dieu avec moi pour sa conservation. Où pourrois-je trouver un nouveau protecteur plus solide & plus vertueux ? Adieu, je crains d'effacer ce que je vous écris par les larmes qui s'échappent de mes yeux.

AU MESME.

La Haye 4. Août 1740.

JE sçais, mon cher ami, tout ce qui se peut dire, pour consoler un cœur comme le mien sur la perte d'un ami : mais on n'est point le maître des dégrés de sa sensibilité, & je ne puis oublier ce que je dois à feu M. le Comte du Luc, comme il m'est impossible de chasser de ma mémoire tout ce que je dois aux amis qui me restent.

M. Piron vient d'arriver à propos pour faire distraction à l'ennui de ce séjour Batavique, insupportable à tout autre qu'à un Hollandois.

J'espere que le Bacha * de Caramanie ne sera pas fâché de voir ma triste figure gravée. Je le regrette

* Le Comte de Bonneval.

tous les jours de ma vie. Quelle perte pour la société ! Quel dommage que tant de bonnes qualités soient tombées en pure perte pour le Public !

Le Mémoire dont vous me parlez doit être excellent, si notre ami y a mis la main : mais l'exemple de M. le Franc prouve que plus les choses sont bonnes, plus elles risquent d'offenser quand elles ne sont pas dans le goût du systême dominant.

A M. DE MONTHERI.

La Haye 12. Août 1716.

EST-IL possible, M. que vous m'abandonniez aux noires idées que m'inspire la mort de M. le Comte du Luc, & que vous me refusiez la seule consolation qui puisse me rester, en m'assurant que votre santé, qui fait ma plus chere & plus solide ressource, ne doit me laisser aucun

sujet d'inquiétude ? Jugez de ce qu'un vieillard affligé comme je le suis de corps & d'esprit, est capable de penser d'un silence comme le vôtre, & quels songes funestes il n'est pas capable de se former.

A. M. B. Chanoine à Anvers.

On met ici de suite les lettres écrites par Rousseau à un ami d'Anvers, parce qu'il ne l'entretient presque d'autre chose que de ses peines spirituelles, dans les deux dernieres années de sa vie.

Bruxelles 12. Septembre 1738.

J'Ai achevé, M. avec autant de plaisir que d'édification la lecture du Livre sur l'*Existence de Dieu* par M. de Cambray : il ne s'agit plus que de trouver une occasion pour vous renvoyer ce livre que vous avez bien voulu me laisser.

Je sçais les bons témoignages que vous avez rendus de moi à M. l'Abbé de.... Je ne désespérerois pas de m'en rendre digne, si par le commerce & l'exemple d'un homme comme vous, je pouvois fortifier les dispositions chrétiennes que la grace de Dieu à mises en moi. Je me recommande à vos prieres pour la tranquillité de mon ame infortunée, & pour la réüssite d'un dessein qui me trouble par des espérances inquiétes, & qui ont la plus grande part à mes peines spirituelles, quoique l'objet en soit purement temporel.

Je suis avec toute la vénération possible, M. &c.

AU MESME.

14. *Septembre* 1738.

JE vous ai envoyé, M. comme vous me l'avez permis, mon Epode par la poste, persuadé que vous

aurez la bonté de la rendre publique par l'impreſſion. Je vous laiſſe l'entiere & abſoluë diſpoſition de cet ouvrage. Si on l'imprime à la ſuite de mes 15 Odes ſacrées, je vous enverrai l'Epître dédicatoire que j'ai faite pour S. A. S. Je n'exige du Libraire qu'une trentaine d'exemplaires reliés pour moi, & un relié en maroquin pour l'Archiducheſſe : & j'eſpére qu'en cas que je ſois abſent, M. le Comte de Lannoy, le plus généreux de tous les hommes, ſe chargera volontiers de le lui préſenter pour moi. J'oſe encore vous ſupplier de m'aſſiſter de vos prieres, dont je ſens que j'ai un extrême beſoin, & d'être perſuadé de la conſidération reſpectueuſe avec laquelle je ſuis pour le reſte de ma vie, &c.

AU MESME.

20. Septembre 1738.

IL ne seroit pour moi, M. ni juste ni honnête de vous voir chargé seul de la peine & des frais d'une édition, à la quelle je suis seul intéressé. Elle n'en paroîtra pas moins, puisque M. l'Abbé de . . . s'offre de la faire imprimer à Paris. Je suis enchanté de son zéle & de sa piété généreuse : ainsi je me réduis à demander la continuation de votre amitié & de vos prieres dont je sens tous les jours le besoin, par les peines dont je suis affligé. Le remerciement le plus agréable que l'homme puisse faire à Dieu des graces qu'il a obtenuës, est de lui en demander d'autres, & je ne puis pour cela employer l'intercession d'un serviteur plus fidéle que vous.

AU MESME.

Bruxelles 6. Octobre 1738.

JE ſuis également touché, M. & de la beauté de votre Ode contre les eſprits forts, & de l'honneur que vous me faites en me l'adreſſant. On ne ſçauroit mieux faire ſentir le ridicule de ces ignorans préſomptueux, qui ſe forgeant une Religion à leur mode, nous donnent leurs doutes pour déciſion, & leur aveuglement pour lumiere. J'ai trouvé dans votre piéce la raiſon eſcortée de toutes les graces qui peuvent la parer dignement. Rien ne me confirme plus dans la penſée que la véritable piété eſt l'enthouſiaſme le plus infaillible, & le plus ſûr Apollon des bons Poëtes, auſſi bien que la reſſource des gens de biens perſécutés par l'injuſtice & la malignité des hommes. J'en ai fait l'épreuve par moi-même, & je me

trouve actuellement dans une crise qui me rend cette vérité plus sensible que jamais, & vos prieres plus nécessaires. Ne soyez point surpris, M. si je vous les ai demandées avec tant d'instance : les contre-tems que j'essuye me jettent dans un abattement dont ni les conseils de mes amis, ni ma raison ne sont capables de me relever, si Dieu par sa puissante miséricorde, & par un miracle de sa providence, ne leve les obstacles qui s'opposent à ma guérison. Je vous expose ici les troubles de mon ame avec une confiance que m'a inspiré l'idée que vous m'avez donnée de votre bonté pour moi, & de votre charité chrétienne pour le prochain, qui est une branche inséparable de la charité primitive, consistante en l'amour de Dieu. Recommandez-moi à cet Etre tout-puissant, l'unique arbitre de nos destinées, & faites-moi la justice d'être persuadé de la vénération avec laquelle, &c.

AU MESME.

10. *Octobre* 1738.

IL eſt vrai, M. que j'ai toujours eu une main aſſez mal habile, & beaucoup plus depuis ma maladie. Si mes écrits ne valoient pas mieux que mon écriture, vous ne vous chargeriez pas de la peine de faire imprimer à Anvers mes Pſeaumes & mon Epode. Je ne ſçais quand je pourrai vous aller trouver; mais je ſçais que le commerce d'un homme comme vous m'eſt bien néceſſaire. On ne trouve point chez les Médecins, de remédes contre les maladies de l'ame: c'eſt chez des amis vertueux qu'il faut les chercher, & je fais déja une épreuve bien ſalutaire de ceux que vous m'avez indiqués. Il eſt vrai que ſi je ne tenois plus au monde, j'aurois bien des peines de moins à ſurmonter: mais on n'eſt pas le maî-

tre de s'en détacher, quand, ni comme on veut. C'est un bien que je ne puis espérer que de la Grace. Rien ne peut mieux me l'attirer que les prieres d'un homme aussi pur & aussi bien avec celui qui en est l'Auteur, que vous l'êtes. Je persiste donc à vous les demander, & à vous assurer de la vénération, &c.

AU MESME.

Bruxelles 13. *Octobre* 1738.

JE n'ai rien exagéré, M. dans l'exposition que je vous ai faite de l'impression que votre Ode a faite sur moi. Le cœur & l'esprit y parlent également le langage de la piété, & c'est ce qui me confirme dans l'espérance d'obtenir avec l'aide de vos prieres, les secours dont mon ame a besoin, & que je ne puis mieux faire connoître que par les sentimens

exprimés dans les vers que je vous copie ici.

Quel est cet ennemi, dont la perfide adresse
N'attachant mes regards qu'aux terrestres objets,
De desirs en desirs me promene sans cesse,
Et jette tant de trouble en mes vagues projets?
Seigneur, daignez fixer mes erreurs insensées;
Et malgré ce tyran de mon repos jaloux,
Confondez tous mes vœux & toutes mes pensées
Dans l'unique desir de m'attacher à vous.

Voilà, M. la peinture de mes troubles passés: voici celle de mes peines présentes, dans ces vers que m'arrache la considération de mes foiblesses.

Des traits empoisonnés où je me vois en butte,
Rien ne peut-il me garantir?
Le démon qui me persécute
M'entraîne incessamment du crime au repentir,
Du repentir à la rechûte.
O foiblesse! ô malheur qui confond mes esprits, &c.

J'avoue que les conseils d'un Direc-

teur éclairé pourroient me montrer les remédes qui me ſont néceſſaires; mais ces remédes viennent de Dieu. Je ne ſçais que trop ce que je dois me conſeiller; mais il me manque la force néceſſaire pour mettre mes conſeils en pratique. Je la demande au ſouverain Maître des graces: joignez vos prieres aux miennes, & à celles du reſpectable dépoſitaire de mes foibleſſes, dont la charité revêtue du caractére de Miniſtre des Autels me donne lieu d'eſpérer un ſolide effet de la miſéricorde divine. On ne peut être, &c.

AU MESME.

Bruxelles 10. *Novembre* 1738.

RIEN n'eſt plus conſolant, M. ni plus chrétien que tout ce que vous me faites l'honneur de m'écrire. Le reſte dépend de moi, puiſque c'eſt à moi ſeul à profiter des lumieres que la Grace me donne par vous, & par les inſpirations dont elle ne me laiſſe point manquer. Car ſi je fais le mal que je hais, je vois aſſez le bien que j'aime, & je n'ai beſoin que d'un peu de force pour exécuter ce que je ſçais que j'ai à faire. C'eſt cette force que je demande à Dieu de tout mon cœur, & que je devrois trouver dans ma propre foibleſſe; puiſque rien ne fortifie plus l'ame que les ſouffrances du corps. L'état où m'a laiſſé une maladie mortelle me fait aſſez ſentir le néant des choſes où je ſuis attaché, & auſ-

quelles je voudrois bien pour ma parfaite tranquillité, ne plus ſonger de ma vie. Le Confeſſeur qui a ſoin de moi eſt un homme très bien avec Dieu, & ſur les prieres duquel je compte, comme ſur les vôtres : mais ſes lumieres ne ſont pas au même degré que ſa piété, & je ne trouve pas dans ſes entretiens, ce que je trouve dans vos lettres. J'eſpére que votre converſation achevera d'y ſuppléer, quand vous viendrez à Bruxelles.

Je ne juge point de la piété de M. Racine par ſes opinions phyſiques : on peut être bon Cartéſien & bon Chrétien. M. Arnauld étoit l'un & l'autre. Deſcartes, lui-même, qui apelloit ſes opinions ſur le mécaniſme des bêtes, un rêve philoſophique, croyoit mieux le Chriſtianiſme que beaucoup de Théologiens de profeſſion. Je vous donnerai à lire le Poëme de M. Racine ſur la Grace. Quoique ce Poëme l'ait un

peu barbouillé avec mes bons amis les Jésuites, je ne laisse pas de le trouver un ouvrage très édifiant, aussi bien que son Poëme sur la Religion, dont je m'assure que vous serez charmé lorsqu'il paroîtra.

Je suis, &c.

AU MESME.

Bruxelles 1. *Janvier* 1740.

MES douleurs, M. ne me rendent point incapable de plaisir. J'en reçois au commencement de cette année un des plus sensibles dans l'assurance que vous me donnez de la continuation de votre amitié. Je n'y puis répondre que par les vœux sincéres que je fais pour la conservation de votre santé : la mienne, toute délâbrée qu'elle est, n'est pas hors d'espérance, si vous m'accordez le remède de vos prieres. Je ferai usage de celui que vous m'avez

vez envoyé, & Dieu veuille que mes péchés ne me le rendent point inutile.

Je vous ferai obligé de m'envoyer l'adresse du Libraire de Paris où on trouve le Livre que vous m'avez prêté de feu M. de Cambrai, & le titre au juste de ce Livre d'or.

Je vous prie de supprimer totalement le premier Sonnet que j'ai fait pour mon ami M. Aved. Il ne vaut rien. Il n'y a que le second qui vaille quelque chose ; encore ne repond-il point assez aux sentimens que j'ai pour cet incomparable ami. J'en ferois mille pour vous, avant que de pouvoir vous exprimer tout ce que votre vertu inspire à mon cœur, & l'attachement avec, &c.

AU MESME.

Bruxelles 10. Février 1740.

VOs lettres, M. me sont une source intarissable de consolations, & j'y trouve toujours quelques nouveaux secours. Les prieres que vous avez tirées de l'Office de l'Eglise, & que vous m'avez envoyées, me confirment ce que j'ai toujours pensé, que les grands hommes de l'Antiquité, dans ce qu'ils ont écrit de sensé, étoient pour ainsi dire Chrétiens sans le sçavoir. Le *mens sana in corpore sano* ne répond-il pas à la priere qui m'est devenue favorite ?

J'ai demandé à Paris un exemplaire du livre de M. de Cambrai : j'espere, en l'attendant, recevoir de vous le livre de la Prédestination dont vous me donnez une si haute idée. Cette

matiere est une de celles qui m'intéressent le plus : je la cherche jusques dans les livres les plus profanes.

Pardonnez mon griffonage à une main gelée, & à une encre qui gele dans ma plume.

Je suis, &c.

AU MESME.

20. *Février* 1740.

JE vous suis bien obligé, M. de m'avoir rassuré sur la crainte de m'être trop avancé, en vous disant que je regardois les grands hommes du Paganisme comme des Chrétiens sans le sçavoir. Je connois jusqu'à des Juifs, dont la morale pratique est plus chrétienne que celle de beaucoup d'Evêques, & dans lesquels il semble que le Christianisme retrograde pour se rejoindre à sa premiere source.

La charité rend tous les Chrétiens redevables les uns aux autres. C'est à ce titre que vous me payez le tribut de vos lettres, reméde le plus efficace que je connoisse pour les infirmités de mon ame. Celles de mon corps ne diminuent point. Je vois bien que Dieu, pour exaucer mes prieres, veut attendre jusqu'à l'entiere expiation des desordres qui m'ont plongé dans les maux que je souffre.

Envoyez-moi le plutôt que vous pourrez, le livre de la Prédestination. Je n'ai plus rien à lire que mon Bourdalouë & mon la Rue qui me disposent (Dieu veuille que ce soit avec fruit) aux devoirs de la semaine de Pâque.

Je suis, &c.

AU MESME.

Bruxelles 4. Avril 1740.

VOus faites, M. par charité ce que la plûpart des gens du monde font par caprice & par vanité, de payer plus exactement ce que vous ne devez point, que ce que vous devriez par une étroite obligation. Vous vous en êtes fait une de me consoler une fois le mois par une de vos lettres. A peine celui-ci est-il commencé, que je me trouve dans la nécessité de vous renouveller mes remercimens. J'ai pourtant un véritable chagrin, causé par la distraction du malheureux cocher que vous aviez chargé du livre tant souhaitté de la Prédestination. Je viens d'envoyer mon fidelle Parmentier au carosse d'Anvers, où il a parlé lui-même au cocher, qui l'a

assûré avoir remis le livre à son adresse : cependant je ne l'ai point reçu.

Ma santé est plus misérable que jamais, & mon infirmité arrive au point de me rendre la vie à charge. Dieu veuille que j'en puisse faire usage pour mon salut, & pour l'entiere expiation de mes péchés.

Votre livre est retrouvé, M. & le Cocher vient de me le rapporter : ainsi voilà un délassement aussi agréable que sûr pour la quinzaine de Pâque.

Songez quelquefois au plus maléficié, & en même-tems au plus dévoué de vos amis.

Je suis, &c.

AU MESME.

12. *Avril* 1740.

JE suis, M. si pénétré de la beauté & de la solidité du livre de la Prédestination, que je ne sçais si je ne succomberai point à la tentation de le traduire en François, à l'exemple du grand Corneille, qui crut réparer auprès de Dieu ses ouvrages profanes, en faisant servir ses talents à la traduction de l'Imitation de Jesus-Christ.

Il est décidé que je partirai le 23 pour me rendre à la Haye. Je me fais saigner demain, & je prendrai médecine Jeudi, pour me mettre en état de faire le voyage, n'étant pas pour le corps comme j'espere l'être pour l'ame, en vertu des graces du jour de Pâque, dont plût à Dieu que je pusse avoir profité aussi bien que vous. Je suis &c.

AU MESME.

La Haye 28. Juin 1740.

J'AI trouvé ici, M. l'hiver aussi rude qu'à Anvers: à mes infirmités près, j'y suis assez agréablement. Bonne compagnie, grande chere, remédes & médicamens fort inutiles à la vérité, mais qui ne me coûtent rien : des nouvelles vrayes ou fausses tant qu'on veut; & ce qui me seroit le plus nécessaire, ce seroit un bon Médecin de l'ame, qui m'enseignât à tirer parti de mes douleurs, en les offrant à Dieu, qui me les envoye par miséricorde pour l'expiation de mes fautes passées.

V . . . . . a parlé ici de moi en mêmes termes qu'il en a parlé à Bruxelles. Je lui pardonne de tout mon cœur comme Chrétien; mais je ne puis, je vous l'avouë, lui pardonner de ne

point l'être. Ce que vous me mandez de M. B... me fait trembler. O que l'esprit est un mauvais instrument dans un homme sans mœurs !

J'ai été assez bien hier, mais le Dimanche passé a été une des plus cruelles journées que j'aye eu de ma vie. Plût au ciel qu'il ne fût pas plus difficile de me guérir de mes maux du corps que du Quesnellisme. * J'ai toute ma vie haï les singularités, & je tiens plus sûr & plus facile de se laisser conduire que de vouloir se conduire soi-même.

Excusez mon griffonage, pourvu que vous puissiez lire distinctement que personne au monde n'est avec plus de, &c.

* Ce qu'il avoit écrit dans une lettre précédente sur M. Arnaud & sur le Poëme de la Grace, l'avoit apparemment fait regarder comme un grand Janséniste, par son ami d'Anvers.

AU MESME.

La Haye 10. *Juillet* 1740.

QUAND Dieu nous visite, M. nous devons recevoir cette grace, sinon avec gayeté, du moins avec résignation : mais, je vous l'avoüe, je n'en ai pas la force ; & je passe mes jours & mes nuits dans les gémissemens comme dans les douleurs.

Plût au Seigneur que je pusse me purger de toutes mes infirmités aussi aisément que du Quesnellisme & du Jansénisme, dont je ne suis pas plus entiché que vous. Je n'ai besoin que de la santé de l'ame & du corps, & ce n'est point-là que je chercherai ma guérison.

On remarque dans le Prince de.... des défauts qu'on n'y avoit point apperçus d'abord. Il ne faut jamais se presser de louer ni de blâmer : on

s'en repent tôt ou tard. Graces à Dieu je ne suis point exposé à ces variations dans l'estime respectueuse que j'ai conçue pour vous, & avec laquelle je serai tout le reste de ma vie, &c.

A M. RACINE.

A la Haye 25. Septembre 1740.

MA santé, M. est dans un état de décadence qui ne m'annonce rien de moins qu'une fin prochaine, & une fin douloureuse, & qui pis est sans aucune ressource pour m'aider à sortir de la vie, comme j'en manque pour y rester. Bruxelles ne m'en offre guéres plus que la Haye, par la profonde ignorance où l'on y vit de ce que la Religion a de plus essentiel & de plus consolant.

Après la lecture que je viens de faire de l'ouvrage de M. Gresset, je ne me repens pas du conseil que je

lui donnai il y a trois ans. Je me souviens que quand il m'envoya une de ses Epîtres, comme il me parut qu'il y rebattoit des choses déja dites ailleurs, je lui écrivis qu'après avoir usé tous les pinceaux d'Anacreon, il y avoit lieu d'attendre tout de lui, quand il entreprendroit d'essayer ceux de Virgile & d'Horace. Effectivement quelque belle que soit une superficie, l'esprit n'est pas content quand le dedans se trouve vuide. Je voudrois pouvoir appliquer à tous les ouvrages une devise que je fis autrefois sur M. Catinat. C'étoit la façade d'un Temple avec ces mots : *Quantum præstantior intus !*

Nous ne devons pas, M. confondre le Machiavelisme avec Machiavel. L'Auteur du livre du Prince n'est pas l'Auteur des discours sur Tite-Live. Ce n'est plus le même homme qui parle en ces deux ouvrages : ce qui m'a toujours fait regarder le livre

du Prince comme une peinture satyrique du Duc de Valentinois, & une ironie à la faveur de laquelle l'Auteur a voulu mettre deux principes contraires en opposition, & représenter ce que l'un a d'odieux, pour faire mieux sentir ce que l'autre a de louable.

J'ai prié M. Aved de faire mettre au bas de mon estampe ce vers de Martial :

Certior in nostro carmine vultus erit.

Quand on ne parle que de ses mœurs, il est permis de se rendre justice à soi-même.

J'attens avec impatience les nouveaux commentaires que M. Brossette promet sur Boileau. Quant à mes ouvrages sur lesquels vous voudriez voir aussi un commentaire, ils s'expliqueront d'eux-mêmes s'ils le peuvent. Je ne suis point un Auteur à commentaire : tant d'honneur n'appartient pas à un homme aussi frivole que je le suis.

Mourrai-je donc sans avoir vû le Poëme de la Religion imprimé ?

Voici la derniere lettre que je vous écrirai de la Haye. Je m'embarque sans faute après demain pour reporter à Bruxelles une santé plus déplorable de beaucoup, que je ne l'avois à mon départ. Je vis dans les douleurs & les lamentations. *Job s'en plaignit, il en parla.* Je ne suis pas plus patient que Job, & je vous prie d'excuser la foiblesse que j'ai de vous en parler. Mais n'oubliez pas, s'il vous plaît, que dans le corps le plus cacochime qui soit sur la terre, loge le cœur le plus ferme & le plus constant en amitié que vous connoissiez, & que personne au monde n'est, &c.

Cette lettre est selon les apparences, la derniere que Rousseau ait écrite. Il partit de la Haye, & dès le premier jour du voyage il fut attaqué d'une violente apoplexie dans la barque qui le transportoit. Il arriva de-

mi-mort à Anvers, d'où il fut un mois après transporté à Bruxelles. Il vécut près de trois mois dans ce déplorable état, ayant perdu l'usage de la langue & des mains, & ne pouvant que par quelques signes de tête donner des marques de connoissance. On eut toujours de grands soins de lui, à la recommendation de M. le Duc d'Aremberg, de M. de Lannoy, & de M. le Prince de la Tour-Taxis, qui envoyerent leurs domestiques avec des flambeaux à son convoi.

M. RACINE A BROSSETTE.

A Soissons, 20. Octobre 1740.

ON débite, M. la mort de notre ami Rousseau. Je crains que cette nouvelle ne soit que trop véritable. Dans la derniere lettre qu'il m'écrivit de la Haye, il me mandoit que la premiere que je recevrois de lui seroit datée de Bruxelles, où il

retournoit. On dit qu'il est mort dans le voyage. Je n'ai pas de peine à le croire ; il me faisoit en partant une triste peinture de son état. Comme il étoit fort exact à répondre, j'aurois dû recevoir de ses nouvelles. Ainsi je juge qu'il a fini sa carriere illustre & malheureuse, de quelque façon qu'on pense de lui.

AU MESME.

15. *Janvier* 1741.

NE croyez pas, M. que notre ami soit ressuscité ; il est vrai seulement qu'il n'est pas encore enterré, mais on ne le peut compter ni parmi les morts ni parmi les vivans. J'en ai reçu des nouvelles par son ancien & fidele domestique. Sa lettre m'apprend que son Maître est à Anvers dans un lit d'auberge, privé de l'usage de ses membres, & même de la parole. Il ne lui reste

qu'une foible connoiſſance dont il donne de foibles ſignes. En allant de la Haye à Bruxelles, il tomba en apoplexie. On le porta à Anvers, où ſe trouva le P. Berruyer, auteur de l'Hiſtoire de Dieu, qui par les fréquentes viſites qu'il lui rendit témoigna l'intérêt qu'il prenoit à ſon malheur. Il reçut ſes Sacremens avec beaucoup de marques de piété. L'apoplexie eſt dégénerée en paralyſie. Son domeſtique m'aſſure que ſans un ami (M. Boutet ſans doute) qui lui fait tenir cent florins par mois, il périroit de miſere, & qu'il n'a nul autre ſecours. Voilà l'état de cet illuſtre Poëte, qui prouve maintenant ce qu'il a dit autrefois, que l'homme eſt un *parfait miroir de douleurs*; & dans peu on dira de lui, *il meurt enfin peu regretté*. Il ne le ſera que des partiſans du bon goût, dont le nombre s'élaircit de jour en jour.

J'ai l'honneur.

LETTRES DE ROUSSEAU A QUELQUES AMIS.

A M. DE S. R.

Bruxelles 10. *Mars* 1730.

Ne ſoyez pas ſurpris, M. ſi parmi les livres que je vous prie de m'envoyer, vous en trouvez pluſieurs que vous n'eſtimez point. Depuis long-tems je ne lis que pour m'amuſer, & tout m'eſt bon juſqu'à la vie de Marie Alacoque. Eh qui ne s'amuſeroit pas d'un livre où l'on entend dire ſouvent à Jeſus-Chriſt, *Je vous défens de m'obéir quand mes ordres ſeront contraires à ceux de vos*

Superieurs? Ce livre finit par un Cantique saint sur l'air,

Reveillez-vous, belle endormie.

Belle conclusion & digne de l'exorde!

Je ne puis croire que la Cour de Rome prenne le parti que vous me mandez. Je sçais trop bien qu'on n'y est hardi que contre ceux qui tremblent.

Le coup de désespoir qui a coûté la vie à M.... ne m'étonne point. C'étoit un homme très-mélancolique, & que je n'ai jamais vû rire. Ces sortes de caracteres sont dangereux pour eux-mêmes, quand ils ne le sont pas pour autrui.

Si M. Le.... avoit été reçu dans une Académie de Lansquenet ou de Biribi, je n'en serois pas surpris; mais dans l'Académie Françoise, cela est un peu surprenant.

Je vous avouë que j'ai été charmé de l'air facile & original que M. Boivin a donné à sa traduction de la Batrachomiomachie. J'aurois voulu

qu'il eût laiſſé certains noms emphatiques, que le Grec donne aux maîtres Rats, comme Aſtarpax, Pſicarpax, qui rendent le contraſte plus viſible par leur enflure que par leur véritable ſignification. J'ai encore été un peu ſurpris qu'il n'ait pas expliqué ce que c'eſt que ces monſtres que Jupiter envoye au ſecours des Grenouilles, & qui dénouent le Poëme. La deſcription qu'il en fait ne les déſigne pas aſſez. Homere n'y a pas manqué. Il les nomme. Ce ſont les Crabes ou Ecreviſſes de mer.

Après les livres que je vous ai prié de m'envoyer, je devrois m'en tenir à cette premiere liberté ; mais voici un état d'autres livres que je vous demande encore. *Qui ſemel verecundiæ fines tranſierit, hunc oportet eſſe bene & graviter impudentem.*

Je ſuis, &c.

AU MESME.

Bruxelles 14. Janvier 1732.

JE voudrois, M. vous payer vos lettres ſuivant leur prix, & ſuivant le plaiſir qu'elles me font. Mais vous connoiſſez le pays que j'habite : on y manque de fonds, & la caiſſe épiſtolaire n'eſt pas mieux fournie que la caiſſe militaire. J'ai pourtant à vous entretenir aujourd'hui de la fête de M. le Duc d'Aremberg.

Lundi matin il donna en grande cérémonie l'Ordre de la Toiſon au Prince de la Tour-Taxis, & le ſoir un bal & un ſoupé le plus magnifique que j'aye vû, quoique j'aye dans ma vie aſſiſté à bien des fêtes. Il y eut 200 perſonnes ſervies à differentes tables avec un ordre & une aiſance qui tenoient de l'enchantement. La Salle du bal devint tout-à-coup une

Salle à manger superbe, garni d'un buffet double de 36 pieds de long, & cela en moins de tems qu'on n'en met à changer une décoration d'Opera. Tout le monde convient qu'on n'a jamais vû ici de fête plus ingénieuse ni plus galante.

Ce que vous me mandez de mon frere me fait un sensible plaisir. Je sçavois déja par nos Carmes, à qui je m'en étois informé de tems en tems, qu'il étoit fort aimé & fort estimé dans la maison où il est ; mais ils ne m'avoient pas parlé de ses talens. Je rends graces à Dieu de les lui avoir donnés, puisqu'il les employe si bien pour sa gloire, & pour l'instruction du prochain. Je serois bienheureux si j'avois fait un aussi bon usage du peu que j'ai.

Ce que je puis ajouter maintenant à mes ouvrages consiste en trois Odes sacrées : je suis prêt à les donner à ceux qui veulent faire une nouvelle édition ; mais à condition

qu'ils ſupprimeront le ſupplément qui a été imprimé malgré moi, & qui n'a jamais dû être aſſocié à mes ouvrages.

Ils n'en ſeront que mieux débités quand ils paroîtront dans la pureté où ils doivent être, & dépouillés d'un accompagnement qui les ſalit, & que j'ai toujours déſapprouvé.

AU MESME.

4. Mars 1732.

L'AVANTURE de cet Evêque de France, qui, à ce qu'on m'écrit, Monſieur, s'eſt ſauvé par la fenêtre pour éviter ſes créançiers, eſt bien digne d'une Epigramme. Etes-vous content de celle-ci?

> Pour éviter des Juifs la fureur & la rage
> Paul dans la ville de Damas
> Deſcend de la fenêtre en bas.

La P...... en homme sage
Pour éviter ses créanciers
En fit autant ces jours derniers.
Dans un siécle tel que le nôtre
On doit être surpris, je crois,
Qu'un de nos Prélats une fois
Ait sçu prendre sur lui d'imiter un Apôtre.

J'ai lû *le Brutus*, & j'ai été bien surpris de voir ce grand homme condamner son fils à la mort pour une simple pensée, qui ne passeroit pas même pour une tentation chez nos casuistes les plus rigides. Si celui de l'ancienne Rome eût été si sévere, il eût été dépeint dans l'histoire comme un extravagant.

Vous avez vû l'Epitaphe de la Motte.

Cy gît, mieux vaut tard que jamais,
Le successeur de Desmarais.

Voilà Homere & Pindare vengés des balaffres qu'il leur a données en ce monde. Je ne crois pas qu'il fasse bon pour lui en l'autre, si on y est jugé

jugé par ses Pairs comme en Angleterre.

J'ai lû ses deux éloges faits à l'Académie, l'un par M. l'Abbé d'Olivet, l'autre par M. Fontenelle. Le premier est un peu malin, le second est de bonne foi, & c'est avec une franchise tout à fait rare que l'Orateur avouë que son Heros étoit un ignorant, & que ses principaux ouvrages sont tombés dans un mépris dont ils ne se releveront jamais. Il faut que la vérité soit bien forte pour arracher de pareils aveux d'un admirateur.

J'ai été charmé de la petite édition qu'on a faite de mes œuvres en deux volumes : elle est nette, exacte, & d'un joli caractere. Mais je suis très-fâché qu'on ait grossi le second volume, du supplément que j'en ai retranché, & qui n'est pas de nuance à figurer avec le reste.

Comme je me doute qu'avant que de quitter Paris vous irez voir M.

Rollin, je vous prie de lui faire de ma part mille complimens, & autant d'assurances de ma vénération.

Si je sçavois quel est l'homme riche qui veut, à ce qu'on vous a dit, faire faire une belle édition de mes ouvrages, je prendrois la liberté de lui conseiller de ne suivre celle de Hollande qu'après que je l'aurai corrigée; d'attendre qu'on y pût joindre divers ouvrages qui n'ont point vû encore le jour, & surtout de retrancher absolument ce misérable supplément que le Libraire d'Amsterdam y a incorporé contre mes ordres, & qui ne peut jamais faire honneur ni au livre, ni à l'Auteur, ni à l'Editeur. Il a été imprimé à Londres malgré moi, & parce que je n'ai pas été le maître de l'empêcher; mais au moins a-t-on eu la discretion de le donner à part, & d'une forme differente du reste. Mais il n'y en a déja que trop d'exemplaires repandus dans le monde, & c'est une tache à

mes ouvrages, qu'il faut ôter, afin qu'ils puissent paroître sans honte devant les honnêtes gens de tous états.

Adieu, Monsieur, je n'ai que le loisir de vous assurer, &c.

AU MESME.

Bruxelles 16. *Juillet* 1732.

SON ALTESSE est partie enfin. Ce voyage tant desiré de la part de ses amis, lui rendra la tranquillité du côté de ses affaires de France. Je vous avouë qu'il ne me falloit pas moins qu'une espérance comme celle-là pour adoucir le regret d'une absence qui me prive du seul plaisir que je sois capable de goûter à present dans le monde. S. A. a eu la bonté de me donner en partant un appartement chez elle, & je compte d'en prendre possession Samedi. J'y suis beaucoup mieux qu'à moi n'appar-

tient ; mais je n'en sens que plus vivement la perte que j'ai faite, & que rien n'est capable de remplacer. . .

Parmi vos vers Latins en voici quatre qui sont admirables.

Si peccare adeò suave est, adeoque nefastum ;
Cur natura docet quod vetat invida lex ?
Aut lex est nimium, aut nimium natura noverca ;
Dum simul illa vetat quod simul ista docet.

Vous avez dit en quatre vers, avec plus de netteté, de justesse & de force, ce que le Guarini & son traducteur l'Abbé Regnier Desmarais n'ont pû exprimer qu'en huit : car ce n'est point Madame Deshoulieres qui a traduit cette Scéne du *Pastor fido*, où se trouve l'original de ces quatre vers.

Je vous le répete encore, les vôtres sont excellens, & je ne crains point d'avancer que le tour de l'Italien & du François est lâche & froid en comparaison. J'aimerois mieux avoir fait ces quatre vers que tout le *Pastor fido*, qui à tout prendre ;

n'en déplaiſe aux Ultramontains, eſt un fort mauvais & un fort ennuyeux Poëme avec beaucoup d'eſprit.

Le Mandement que vous m'avez envoyé eſt bien ſingulier. Si l'Auteur a prétendu par là ſe frayer une voye au Cardinalat, il eſt bien éloigné de ſon compte : *pudebit, ſed non erubeſcet.*

Je n'ai jamais rien écrit ſur la Tragédie de Zaïre : je ne ſçais ſi quelqu'un a pris mon nom. Pour moi je ne critiquerai jamais les ouvrages de cet Auteur.

A U M E S M E.

20. *Mars* 1733.

VOus ſçavez, M. l'épouvantable fléau dont Dieu vient d'affliger la Hollande. Il n'y a point d'exemple dans l'hiſtoire d'une calamité pareille, & les Naturaliſtes n'ont ja-

mais connu cette eſpecè de vers que la Mer ſemble avoir créés pour la deſtruction de cette fiere nation. Ils ſont de la longueur & de la groſſeur du petit doigt, & armés d'un aiguillon dur comme fer, avec lequel ils percent en moins de rien les plus gros chênes : les pilotis qui ſoutiennent les digues du côté de la Friſe & d'Amſterdam en ſont déja preſque dérruits. Un quartier de cette ville eſt abandonné, & on a fait de nouvelles digues au-delà de deux villes de Friſe qui ſont ſur le point de fondre. Le malheur eſt que cette eſpece d'inſectes inconnus ſe multiplie à l'infini, & qu'il n'y a aucun remede contre ce redoutable fleau. Ces vers ne reſſemblent point à ceux des Indes : on m'en a fait voir quelques-uns. Les Etats ſont dans une conſternation inexprimable. Ils ont défendu les Spectacles, & ordonné des prieres : ſur quoi un homme d'un grand nom, venu depuis peu de Pa-

ris ici, se trouvant à table chez M. de Visconti qui racontoit cet évenement, demanda si les Hollandois prioient. On lui répondit qu'ils prioient comme les autres. *Et qui est-ce qu'ils prient*, repliqua le bon Seigneur? A quoi M. de Mortaing répondit magistralement : *Eh! qui Diable voulez-vous qu'ils prient, si ce n'est Dieu?*

Le voyage que mon frere a fait à Bruxelles est bien avantageux pour moi. Jamais je n'ai senti de joye pareille à celle que me donne son commerce. J'y trouve le sçavoir & la piété telle que je la demande. Il m'éclaire sans me confondre, il m'édifie sans m'affliger. Le malheur est que je ne jouirai pas long-tems de sa présence : ses engagemens le rappellent à Paris.

L'Epitaphe du Pere G. . . que vous m'avez envoyée, est bien tournée. J'en ai admiré la latinité. Je ne vous cacherai pas cependant une ré-

flexion qu'elle m'a fait faire, & que j'ai essayé d'expliquer dans les six vers suivans, dont la pensée est que les jugemens de Dieu nous étant inconnus, nous ne devons point juger les hommes après qu'il les a jugés.

Cet accusé fameux, innocent ou coupable,
Des Juges d'ici-bas n'est plus justiciable.
C'est Dieu seul qui décide à nos derniers momens.
De ce Juge suprême, ou sévère ou propice
Ne fondons point les jugemens :
Mais tremblons devant sa justice.

A M. LA FONT DE STE YENNE.

Bruxelles 7. Juillet 1730.

Quelque soin que votre modestie, M. ait pris à me cacher les choses avantageuses que j'aurois pû apprendre de vous par la lettre que M. Brossette vous avoit donnée pour

moi ; j'en ai apperçu plus qu'il ne m'en falloit pour me faire sentir le prix de votre estime & de votre approbation. C'en est bien assez pour contenter une ame plus alterée de gloire que la mienne ; & je me tiens payé bien au-delà de ce que je vaux, en ramenant à ce point de simplicité toutes les expressions flateuses dont vous m'honorez dans votre lettre. Vous m'en trouveriez indigne tout le premier si j'étois capable de les recevoir comme une chose qui m'est due. On doit approuver ce que l'on juge bien fait, de quelque part qu'il vienne ; mais la louange n'appartient qu'à Dieu, & non seulement elle n'est point due aux hommes, mais elle leur est toujours pernicieuse quand ils s'en laissent éblouïr. Les Anciens se servoient du mot *Præfiscine*, comme pour dire, *je romps le charme*, quand on les louoit au-delà de ce qu'il falloit ; & Virgile nous apprend une pratique religieuse dont ils se servoient

en cette occasion pour en prévenir l'enchantement & la fascination.

Aut si ultra placitum laudarit, baccbare frontem
Cingite, ne vati noceat mala lingua futuro.

Vous voyez qu'il appelle mauvaises langues ceux qui donnent des louanges excessives aux hommes, & qui par là tendent un piege à leur sagesse & à la juste défiance qu'ils doivent toujours avoir d'eux-mêmes. Et plut à Dieu que cette maxime fût bien imprimée dans le cœur des Princes & de ceux qui gouvernent ! Car la folie des particuliers ne fait tort qu'à eux seuls; mais celle des Grands fait souvent le malheur du genre humain.

Delirant Reges, plectuntur Achivi.

S'il est permis de louer les hommes, c'est après leur mort, quand les louanges ne pouvant plus leur faire de mal, peuvent servir d'instruction à ceux qui tiennent leur

Place. J'ai, donc, reçu celles dont vous m'honorez, M. non sur le pied d'un tribut que certainement je ne mérite point, mais comme une expression éloquente de la bonté que vous avez pour moi.

Je suis depuis long-tems prévenu en faveur de M. Bel par la lecture que j'ai faite de sa critique de Romulus, qui est un des plus judicieux écrits qui se soient faits à l'occasion des ouvrages de la Motte, quoiqu'il s'en soit fait un grand nombre de fort bons. Je suis persuadé que tous les véritables gens de lettres qui lui sont obligés d'avoir si bien démasqué le charlatanisme poëtique de cet Auteur, ne le seront pas moins, si la lettre que vous m'avez envoyée devient publique, d'y voir si bien dévoilé son charlatanisme moral. Un homme dont la réputation n'est fondée que sur le talent d'imposer au public, ne devroit jamais engager d'affaire avec gens aussi clairvoyans,

furtout lorſque les yeux des hommes ont commencé à s'ouvrir ſur le faux qui les avoit éblouïs. Je ſuis perſuadé que l'Apollon des Caffés commence à ſentir ſon imprudence, & je ne doute point que pour engager ſon adverſaire au ſilence, il n'employe toutes les feintes humiliations que les gens de ce caractere ont coutume de mettre en œuvre quand ils ont fait une offenſe publique, pour empêcher que la vengeance ne le devienne, moyennant quoi le champ de bataille leur reſte avec le privilege de ſe mocquer interieurement de la duperie de leurs ennemis réconciliés. Je ne prétens pas cependant que M. Bel doive ſe faire une affaire ſérieuſe de combattre la Motte : cela auroit été bon il y a vingt ans, lorſque le public en étoit la dupe, car il y a toujours de l'honneur à détromper ſon ſiécle. Mais aujourd'hui que tout le monde eſt détrompé, c'eſt un trop

petit objet pour un galant homme, que de charger sur le mépris public, & de faire le procès à un homme condamné. J'estime qu'il doit traiter la chose en badinant, & il aura une belle matiere, s'il est vrai que la Motte, comme on me l'a écrit, ait publié une dissertation dans laquelle il s'efforce de prouver que tous les ouvrages de Poësie devroient être faits en prose. En quoi il se trouve assez plaisamment qu'il a profité du conseil que je lui donnai autrefois dans une Epigramme: mais ce conseil ne regardoit que ses Odes, & je ne pense pas que personne, autre que lui, le veuille prendre pour soi. Je vous prie de m'honorer de la continuation de votre amitié, & d'être persuadé, &c.

AU MESME

Bruxelles 8. Novembre 1731.

MRS SILHOUETTE m'ont rendu la lettre dont vous les aviez chargés pour moi ; & dans le peu de momens que la brieveté de leur séjour leur a permis de me donner, ils m'ont confirmé l'un & l'autre les justes éloges que vous leur donnez. J'ai reconnu la modestie du fils par son silence en présence de M. son pere ; & cette marque infaillible d'un solide merite m'a encore plus frappé lorsque j'ai eu le loisir de lire son livre. Il est certain que pour un jeune homme de 22 ans on ne sçauroit desirer une connoissance de faits, plus étendue, ni même plus recherchée que celle qui paroît dans ses notes, ni une maniere plus heureuse de manier la langue dans une traduction aussi difficile & aussi em-

barrassante que celle d'un Auteur comme Gracian. Mais ce que j'estime infiniment davantage, c'est la critique judicieuse des endroits qu'il cite, & la maturité d'esprit qui paroît dans les jugemens qu'il en fait, & qui releve l'usage de son travail bien au-dessus de son travail même. Avec des dispositions si heureuses de cœur & d'esprit ; que ne doit-on pas se promettre des suites, dans quelque carriere qu'il veuille s'engager ? Je juge que c'est celle du ministere, par l'envie qu'il montre de se fortifier dans l'étude du droit public si peu connu en France, & si essentiel pourtant à ceux qui sont appellés aux mysteres du gouvernement politique.

Il a été plus facile à M*** de faire son remercîment en vers, que de le composer dans les regles d'une prose exacte. Comme la plûpart des hommes ne jugent que par les sens, je ne m'étonne pas qu'une modula-

tion rimée ait fait disparoître à leur esprit la raison, la justesse, & même la construction, qui sont par tout mises en pieces dans cette misérable déclamation qui ne consiste qu'en apostrophes redoublées, figure favorite des écoliers, en hypothiposes triviales & rebattues dans toutes les Odes de nos apprentifs modernes, & surtout en expressions impropres & tirées aux cheveux, qui ne signifient ni ce que l'Auteur veut dire, ni ce que l'auditeur croit entendre. J'ai bieu vû de mauvais vers en ma vie, mais je n'en ai jamais vû d'une enflure si platte. Un pareil Poëte seroit propre à remplir à l'Académie la place vacante de Boyer, le seul écrivain de son ordre, à qui ses confreres n'ont point encore trouvé de successeur. Je vous écris tout ceci sans prévention contre un Auteur que je ne connois que par ses ouvrages, & que je voudrois de tout mon cœur pouvoir estimer aussi bien

que plusieurs autres qui ne m'ont jamais fait ni bien ni mal, & à qui, sauf l'honneur de mon jugement, je serois ravi de faire plaisir si j'en trouvois l'occasion.

AU MESME.

Bruxelles 15. Juin 1731.

JE ne suis point assez injuste, M. pour me plaindre de votre silence. J'habite un pays un peu trop stérile en nouvelles, pour exiger un commerce dans lequel il n'y a rien à gagner que pour moi seul. Les fonds me manquent, & on ne paye pas ses dettes avec la simple bonne volonté. C'est à vous autres, Messieurs, à nous fournir des fonds: c'est à vous qui vivez à la source des nouveautés, à nous fournir l'étoffe que nous ne pouvons que vous renvoyer chargée tout au plus de

quelque mauvaise broderie.

J'avois déja oüi parler des trois nouvelles pieces que la Motte vient de donner au public : il les a lûes en pleine Académie, & un de ses confreres assoupis m'en a marqué sa pensée. Il n'est pas plus difficile de gâter la Fontaine que de gâter Homere. Cet homme là prend par tout où il peut prendre, mais malheureusement il ne fait pas belle dépense du bien d'autrui.

L'empreinte que vous m'avez envoyée, est, comme vous le dites fort bien, comparable à la chimere de Bellerophon, & on peut y appliquer encore mieux que Virgile ne l'a fait lui-même, si on l'ose dire, ce vers de la huitiéme Eclogue :

Junguntur jam Gryphes equis...

L'accolade n'auroit pas été difficile à faire, s'il avoit voulu obliger F.... sans choquer le bon sens. Il y a assez de Perraults dans le monde

pour assortir avec un Critique, un Philosophe, & un Poëte. Ce sont les trois genres d'hommes auxquels il peut être flatté qu'on le compare ; mais Bayle n'a jamais méprisé les Anciens : Descartes n'a jamais copié les Philosophes modernes, & ni l'un ni l'autre n'ont jamais fait de vers amoureux.

AU MESME.

Bruxelles 27. Février 1732.

APRE'S avoir été long-tems, M. accablé d'occupations, je profite du premier moment de ma liberté pour vous remercier de votre obligeante attention à me faire part de ce qui se passe de nouveau dans la République des lettres. C'est un pays qui me devient de jour en jour plus étranger par le peu de commerce que j'ai avec ses habitans.

J'ai lû l'Epître de Clio, & j'y ai trouvé beaucoup d'endroits fort sensés & agréablement tournés ; mais en même-tems une choquante affectation de louer toute sorte d'Auteurs, même les plus méprisables. Celui qui a fait cette Epître me paroît trop juste dans la théorie, pour penser ce qu'il dit dans l'application. Je voudrois qu'il m'eût donné meilleure opinion de sa sincérité.

J'attens avec impatience la Comédie que*** fait imprimer, pour pouvoir juger de ce qui a pû surprendre si fort le public en sa faveur. Il est vrai que l'Auteur ne manque pas de talens pour le dialogue & le tour de vers. Je lui souhaiterois un peu plus de netteté & d'œconomie dans la disposition de ses sujets, & plus de choix & de justesse dans l'expression de ses caractéres. Peut-être que cette derniere piéce sera plus reguliere : auquel cas je ne serai pas étonné de la réussite, quoiqu'à dire la vérité,

les bons & les mauvais succès du Théâtre ne soient pas toujours une preuve du plus ou du moins de mérite des ouvrages. Il n'y a guéres de carriere où la fortune exerce plus souverainement son empire. L'air du bureau y domine autant qu'au Palais, & on y gagne autant de mauvaises causes qu'on en perd de bonnes. C'est ce qui a fait dire à Térence dans un de ses Prologues :

Quia scibam dubiam esse fortunam scenicam,
Spe incerta, certum mihi laborem sustuli.

Ce n'est que le tems qui apprécie au juste ce que valent ces sortes d'ouvrages, & qui les reléve de leur chute quand ils sont bons, ou les dégrade de leur élévation quand ils sont mauvais. Mais quelle triste consolation pour un Auteur à qui on fait injustice !

L'ennemi dont vous me parlez est aujourd'hui si décrié, qu'il seroit aussi inutile que ridicule à moi de

me mettre en frais pour lui répondre. Je me contenterai d'en uſer avec lui, comme M. Deſpréaux en a uſé envers les Cotins & les Pradons, c'eſt-à-dire, de le placer dans mes ouvrages, quand par hazard il ſe trouvera en mon chemin, perſuadé que le nom ſeul des gens de cette eſpéce eſt la meilleure ſatyre qui ſe puiſſe faire de leurs ouvrages & de leur perſonne.

A M. DESLANDES.

Bruxelles 16. *Mai* 1737.

CE que j'ai admiré, M. en liſant votre excellente hiſtoire de la Philoſophie, n'eſt pas ſeulement la profonde érudition, ni même la méthode, l'élégance, & la clarté du ſtile: c'eſt cette vérité que vous y faites partout entrevoir au milieu des ténébres de la ſageſſe payenne:

rien n'étant plus propre, ſelon moi, à relever le mérite de la révélation, que le détail des égaremens où ſont tombés les plus grands eſprits de l'Antiquité, abandonnés à leurs ſeules lumieres. C'eſt ce que j'ai ſenti à la lecture de votre Hiſtoire critique, & c'eſt par cet endroit qu'elle m'a paru principalement utile & digne des éloges, non-ſeulement de tout ce qu'il y a de gens de lettres, mais encore de tous les véritables amis de la Religion.

La ſeconde & la troiſiéme partie que vous promettez étant traitées ſelon ce point de vûë, ne doivent point être d'un moindre fruit pour l'honneur de la vérité, dans un tems comme celui-ci, où l'on peut dire que l'avis de S. Paul qui conſeille de ſe précautionner contre la trompeuſe Philoſophie, n'a jamais été plus négligé, & où une Métaphyſique inſenſée ſemble s'être emparée de tous les eſprits, pour la deſtruction de

la Foi, & pour l'établissement du Déïsme. Soit que cette contagion procéde des principes mal entendus de nos Philosophes modernes; soit qu'elle ne doive son progrès qu'à l'orgueilleuse ignorance des petits esprits, dont la foule augmente tous les jours; personne n'est plus capable que vous d'en déterrer la source; & d'en prévenir le danger. Je me fais d'avance un sensible plaisir de voir cette suite imprimée; mais je ne me fais pas un moindre honneur de l'amitié d'un homme de votre mérite. Je n'en connois point d'autre qu'un fonds inépuisable de zéle & d'estime pour tout ce qui porte le caractére de la vertu: & c'est avec ce sentiment que j'ai l'honneur d'être, &c.



Fin du Tome I.





